

Caractérisation
des articles du réemploi

Ville de Montréal

700, rue Saint-Antoine Est,
bureau 1.111, Montréal (Québec)

RAPPORT FINAL

Présenté à la Ville de Montréal,
Service des infrastructures, transport et
environnement
Division de la gestion des matières
résiduelles

Le 4 mai 2006





NORME INTERNATIONALE ENVIRONNEMENT

1 800 694-1216

<http://www.ni-corporation.com>

clients@ni-corporation.com

BUREAU DE MONTRÉAL
911, rue Jean-Talon Est,
Bureau 325-B
Montréal (QC) H2R 1V5
Téléphone : (514) 270-1102
Télécopieur : (514) 270-1104

BUREAU DE QUÉBEC
4600, boulevard Henri-Bourassa,
Bureau 228
Québec (QC) G1H 3A5
Téléphone : (418) 624-1105
Télécopieur : (418) 624-7057

FAITS SAILLANTS

- Cette étude porte sur les articles usagés domestiques qui transitent par les organismes de réemploi de l'île de Montréal. L'étude se base sur les établissements répertoriés dans le *Guide du réemploi de l'île de Montréal* mis à jour au printemps 2005.
- L'étude se veut une aide pour la Ville de Montréal, dans l'élaboration d'un plan directeur de mise en application des recommandations du « Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles ».
- Dans le cadre de cette étude, *NI Environnement* présente une réflexion sur la définition du réemploi, afin de baliser les activités qui en font partie ou non. Ainsi, il est proposé que le réemploi soit défini comme une « alternative à la destruction (disposition ou recyclage) par la réutilisation, sans modification des caractéristiques de la matière, d'un article usagé ayant atteint la fin de sa vie utile pour son propriétaire actuel ».
- Le terme « réemploi » est peu évocateur pour la majorité des citoyens, contrairement au terme « réutilisation ». Il peut être pertinent de réfléchir sur la terminologie à utiliser lors de campagnes d'information sur le réemploi.
- Les résultats se basent sur un échantillon de 188 établissements de réemploi de l'île de Montréal (43,8 % de l'ensemble des 429 établissements de réemploi répertoriés sur l'île de Montréal).
- Plus de 700 appels téléphoniques et 42 visites chez des organismes ont permis d'obtenir des informations auprès des 188 établissements formant l'échantillon.
- Il existe une corrélation moyenne entre le nombre d'établissements de réemploi d'un arrondissement et certaines données sociodémographiques et économiques, tels la densité de population, la proportion de locataires, le taux de chômage et la proportion de familles à faibles revenus.

- Les établissements du réemploi de l'île de Montréal ont des caractéristiques dominantes : petits établissements indépendants, en affaire depuis au moins 5 ans, spécialisés dans un nombre limité de catégories d'articles.
- Les principaux problèmes rencontrés par les établissements du réemploi concernent l'accès à de la main-d'œuvre spécialisée, la disponibilité d'espace d'entreposage, la qualité des articles reçus et l'écoulement des surplus.
- Malgré un sérieux manque d'uniformité et de précision dans les données quantitatives obtenues, il est évalué que la quantité d'articles qui transitent par les établissements de réemploi de l'île de Montréal est de l'ordre de 57 000 tm par an. Il s'agit principalement de vêtements et d'accessoires ainsi que de livres et documents.
- Très approximativement les deux tiers des articles reçus sont effectivement réutilisés par le biais des organismes de réemploi, l'autre tiers étant rejeté (recyclage ou disposition). Ce sont donc environ 38 000 tm d'articles usagés qui sont réutilisés sur une base annuelle sur l'île de Montréal. On peut estimer que cela représente autour de 51 millions d'articles.
- En incluant les articles usagés qui transitent par les organismes de réemploi de l'île de Montréal, le taux de mise en valeur des matières résiduelles de Montréal s'élèverait, pour 2004, de 19,2 % à 21,9 %.
- Les citoyens doivent être informés du fait que le réemploi, loin de concerner uniquement les démunis, leur donne accès à des articles de qualité à une fraction du prix des articles neufs.
- Un lieu central de conditionnement et d'entreposage, situé sur l'île de Montréal, résoudrait plusieurs problèmes vécus par les établissements de réemploi. Il est suggéré de jumeler cette infrastructure au projet de *Matériaux pour les Arts Montréal* proposé à la Ville de Montréal par l'organisme *Material for the arts*.

- Pour faciliter l'écoulement de surplus, il est recommandé d'encourager les organismes à utiliser le guide *Couleur Bazar* afin de trouver preneur pour les articles non écoulés. Un accès illimité aux écocentres, pour les organismes de réemploi apportant des articles usagés, constitue une autre solution.
- Le suivi des performances du réemploi à Montréal, dans les prochaines années, devrait se baser sur une stratégie élaborée de concert avec les organismes de réemploi. À cette fin, la formation d'un groupe de discussion est conseillée.

ÉQUIPE DE TRAVAIL DE NI ENVIRONNEMENT

Directeur de projet :	Frederik Richard
Analyse et rédaction :	Mélanie De Vaux, Benoit Proulx
Entrevues :	Mélanie De Vaux, Ghislaine Féat, Frederik Richard
Photos :	Ghislaine Féat
Révision et mise en page :	Benoit Proulx, Frederik Richard

REMERCIEMENTS

NI Environnement tient à remercier les gens dont l'appui et la patience ont rendu possible la réalisation de cette étude. Nous soulignons particulièrement le soutien de Mme Huguette Corbo, conseillère en planification à la Division de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Montréal.

Nos remerciements vont également aux centaines de personnes-ressources des organismes de réemploi, aux citoyens ainsi qu'aux agents de communication des villes qui ont accepté de consacrer de leur temps afin de nous partager des informations.

Nous soulignons l'apport de la *Corporation de gestion des marchés publics de Montréal*, pour avoir permis d'effectuer un sondage auprès des clients du Marché Atwater.

Nos remerciements vont enfin à toutes les autres personnes impliquées de près ou de loin dans l'étude. Nous voulons leur exprimer notre gratitude pour leurs efforts et leur collaboration constante au cours du processus ayant permis la réalisation de cette étude.

Frederik Richard
Directeur de projet

TABLE DES MATIÈRES

	Page
FAITS SAILLANTS	i
ÉQUIPE DE TRAVAIL DE NI ENVIRONNEMENT	iv
REMERCIEMENTS	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES FIGURES	xii
LISTE DES SCHÉMAS	xiv
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	xv
LISTE DES ANNEXES	xvi
TERMINOLOGIE	xvii
1. INTRODUCTION	1
1.1 Contexte de l'étude	1
1.1.1 Politique québécoise et plan de gestion des matières résiduelles	1
1.1.2 Le réemploi au Québec	2
1.1.3 Le réemploi à Montréal	4
1.2 Objectifs de l'étude	5
1.3 Note au lecteur	6
2. MÉTHODOLOGIE	7
2.1 Introduction à la méthodologie	7
2.1.1 Première étude sur le réemploi	7
2.1.2 Terminologie développée dans le cadre de cette étude	7
2.2 Collecte des données	9
2.2.1 Lettre de présentation de l'étude	9
2.2.2 Contacts téléphoniques aux établissements de réemploi	10
2.2.3 Visite de certains organismes	11

2.2.4	Catégories d'articles du réemploi.....	12
2.2.5	Nature des articles	13
2.2.6	Recherche complémentaire sur le réemploi.....	14
2.3	Analyse des données	15
2.3.1	Évaluation quantitative	15
2.3.2	Flux des articles	16
2.4	Limites de l'étude.....	17
3.	RÉSULTATS DES VISITES ET DES ENTREVUES	19
3.1	Sommaire des établissements visés par l'étude	19
3.2	Sommaire des établissements contactés	20
3.3	Sommaire des appels téléphoniques	21
3.4	Sommaire des visites	22
4.	ÉTAT DE LA SITUATION DU RÉEMPLOI À MONTRÉAL	25
4.1	Position du réemploi dans la hiérarchie des 3RV.....	25
4.2	Notoriété et connaissance du terme « réemploi ».....	28
4.3	Profil des établissements de réemploi.....	29
4.3.1	Répartition géographique des organismes de réemploi de l'île de Montréal	29
4.3.2	Profils des établissements	31
4.3.3	Services offerts	49
4.4	Évaluations quantitatives du réemploi à Montréal.....	54
4.4.1	Quantité d'articles reçus.....	54
4.4.2	Importance des catégories d'articles du réemploi.....	55
4.4.3	Impact du réemploi sur la performance de Montréal.....	58
4.5	Caractéristiques du réemploi par catégorie d'articles.....	59
4.5.1	Appareils électroménagers	59
4.5.2	Antiquités	65
4.5.3	Articles de sports.....	70
4.5.4	Enregistrements audio-vidéo	75

4.5.5	Instruments de musique	80
4.5.6	Jouets et jeux	84
4.5.7	Livres, revues et documents	89
4.5.8	Matériaux de construction et quincaillerie	94
4.5.9	Matériel informatique et de télécommunication.....	98
4.5.10	Mobilier et décoration.....	103
4.5.11	Outils manuels et électriques	107
4.5.12	Petits appareils électriques	111
4.5.13	Vêtements et accessoires	115
4.6	Problèmes rencontrés par les organismes de réemploi	120
4.6.1	Bénévoles	120
4.6.2	Main-d'œuvre spécialisée	120
4.6.3	Espace	120
4.6.4	Qualité des articles.....	121
4.6.5	Écoulement des articles non vendus et de mauvaise qualité	121
4.6.6	Transport des articles.....	122
5.	RECOMMANDATIONS.....	123
5.1	Terminologie.....	123
5.1.1	Réemploi et réutilisation	123
5.1.2	Définition du réemploi	123
5.1.3	Organismes de réemploi	125
5.2	Catégories d'article du réemploi.....	126
5.3	Interventions de la Ville de Montréal envers les citoyens.....	127
5.4	Interventions de la Ville de Montréal envers les organismes	129
5.4.1	Lieu central de conditionnement et d'entreposage	129
5.4.2	Utilisation du guide Couleur Bazar	131
5.4.3	Accès aux écocentres	131
5.5	Suivi des performances	132
5.5.1	Uniformisation des catégories d'articles.....	132

5.5.2	Consultation des organismes.....	132
5.5.3	Stratégie de suivi.....	133
6.	CONCLUSION	134
7.	RÉFÉRENCES.....	136

LISTE DES TABLEAUX

	Page
TABLEAU 1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES ÉTABLISSEMENTS UTILISÉS DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE ET AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE	20
TABLEAU 2. ARRONDISSEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS UTILISÉS DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE ET AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE	21
TABLEAU 3. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES ÉTABLISSEMENTS VISITÉS.....	23
TABLEAU 4. PRINCIPAUX IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DES QUATRE ÉLÉMENTS DES 3RV	27
TABLEAU 5. ANNÉE DE LA CRÉATION DES ÉTABLISSEMENTS	31
TABLEAU 6. PROPORTION D'ÉTABLISSEMENTS DE RÉEMPLOI À BUT LUCRATIF OU NON	32
TABLEAU 7. NOMBRE DE SUCCURSALES DES ÉTABLISSEMENTS.....	35
TABLEAU 8. SUPERFICIE DES ÉTABLISSEMENTS	35
TABLEAU 9. CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL DES ÉTABLISSEMENTS	36
TABLEAU 10. NOMBRE D'EMPLOYÉS ET/OU DE BÉNÉVOLES, ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN, DANS L'ÉTABLISSEMENT	37
TABLEAU 11. TOTAL HEBDOMADAIRE D'HEURES D'OUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS	38
TABLEAU 12. NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE RÉEMPLOI EN FONCTION DU NOMBRE DE CATÉGORIES D'ARTICLES ACCEPTÉES OU VENDUES.....	40
TABLEAU 13. DOMAINE DE SPÉCIALISATION DES ÉTABLISSEMENTS QUI ACCEPTENT OU VENDENT UNE SEULE CATÉGORIE D'ARTICLES.....	40
TABLEAU 14. PROPORTION DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉEMPLOI QUI ACCEPTENT OU VENDENT LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ARTICLES	41

TABLEAU 15.	PRINCIPAUX MODES D'APPROVISIONNEMENT DES ORGANISMES DE RÉEMPLOI.....	44
TABLEAU 16.	PROPORTION DES ÉTABLISSEMENTS QUI ACCEPTENT DES DONS D'ARTICLES USAGÉS	50
TABLEAU 17.	ÉTABLISSEMENTS QUI ACHÈTENT OU METTENT EN CONSIGNATION DES ARTICLES	52
TABLEAU 18.	SOMMAIRE DES SERVICES OFFERTS PAR LES ÉTABLISSEMENTS	54
TABLEAU 19.	QUALITÉ DES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS	61
TABLEAU 20.	QUALITÉ DES ANTIQUITÉS ACHEMINÉES AUX ÉTABLISSEMENTS	67
TABLEAU 21.	QUALITÉ DES ARTICLES DE SPORTS ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS	72
TABLEAU 22.	QUALITÉ DES ENREGISTREMENTS AUDIO-VIDÉO ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS	77
TABLEAU 23.	QUALITÉ DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS	82
TABLEAU 24.	QUALITÉ DES JEUX ET DES JOUETS ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS	86
TABLEAU 25.	QUALITÉ DES LIVRES, REVUES ET DOCUMENTS ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS	91
TABLEAU 26.	QUALITÉ DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE LA QUINCAILLERIE ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS.....	96
TABLEAU 27.	QUALITÉ DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE TÉLÉCOMMUNICATION ACHEMINÉ AUX ÉTABLISSEMENTS	100
TABLEAU 28.	QUALITÉ DU MOBILIER ET DE LA DÉCORATION ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS	105
TABLEAU 29.	QUALITÉ DES OUTILS MANUELS ET ÉLECTRIQUES ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS	109

TABLEAU 30. QUALITÉ DES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS	113
TABLEAU 31. QUALITÉ DES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS	117

LISTE DES FIGURES

	Page
FIGURE 1. IMPORTANCE DE L'IMPACT DES 3RV SUR LES ASPECTS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX	26
FIGURE 2. QUALITÉ DES ARTICLES ENTRANT DANS LES ORGANISMES DE RÉEMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, SELON LA CATÉGORIE	45
FIGURE 3. TYPE DE CLIENTÈLE DES ORGANISMES DE RÉEMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	48
FIGURE 4. PROPORTION <u>DU POIDS DES ARTICLES</u> DU RÉEMPLOI REÇUS PAR LES ORGANISMES DE RÉEMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	56
FIGURE 5. PROPORTION <u>DU NOMBRE D'ARTICLES</u> DU RÉEMPLOI REÇUS PAR LES ORGANISMES DE RÉEMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	57
FIGURE 6. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS.....	60
FIGURE 7. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS NON ÉCOULÉS	63
FIGURE 8. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN ANTIQUITÉS.....	67
FIGURE 9. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES ANTIQUITÉS NON ÉCOULÉES.....	69
FIGURE 10. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN ARTICLES DE SPORTS.....	71
FIGURE 11. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES ARTICLES DE SPORTS NON ÉCOULÉS	73
FIGURE 12. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN ENREGISTREMENTS AUDIO-VIDÉO	76
FIGURE 13. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES ENREGISTREMENTS AUDIO-VIDÉO NON ÉCOULÉS	79
FIGURE 14. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN INSTRUMENTS DE MUSIQUE	81

FIGURE 15.	MODES DE RÉACHEMINEMENT DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE NON ÉCOULÉS	83
FIGURE 16.	MODES D'APPROVISIONNEMENT EN JEUX ET JOUETS	85
FIGURE 17.	MODES DE RÉACHEMINEMENT DES JEUX ET JOUETS NON ÉCOULÉS	87
FIGURE 18.	MODES D'APPROVISIONNEMENT EN LIVRES, REVUES ET DOCUMENTS	90
FIGURE 19.	MODES DE RÉACHEMINEMENT DES LIVRES, REVUES ET DOCUMENTS NON ÉCOULÉS.....	93
FIGURE 20.	MODES D'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET QUINCAILLERIE	95
FIGURE 21.	MODES D'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE TÉLÉCOMMUNICATION	99
FIGURE 22.	MODES DE RÉACHEMINEMENT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE TÉLÉCOMMUNICATION NON ÉCOULÉ	101
FIGURE 23.	MODES D'APPROVISIONNEMENT EN MOBILIER ET DÉCORATION	104
FIGURE 24.	MODES DE RÉACHEMINEMENT DU MOBILIER ET DE LA DÉCORATION NON ÉCOULÉS.....	106
FIGURE 25.	MODES D'APPROVISIONNEMENT EN OUTILS MANUELS ET ÉLECTRIQUES.....	108
FIGURE 26.	MODES DE RÉACHEMINEMENT DES OUTILS MANUELS ET ÉLECTRIQUES NON ÉCOULÉS.....	110
FIGURE 27.	MODES D'APPROVISIONNEMENT EN PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES	112
FIGURE 28.	MODES DE RÉACHEMINEMENT DES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES NON ÉCOULÉS.....	114
FIGURE 29.	MODES D'APPROVISIONNEMENT EN VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES.....	116

FIGURE 30.	MODES DE RÉACHEMINEMENT DES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES NON ÉCOULÉS	119
------------	---	-----

LISTE DES SCHÉMAS

		Page
SCHÉMA 1.	FLUX DES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS.....	59
SCHÉMA 2.	FLUX DES ANTIQUITÉS	65
SCHÉMA 3.	FLUX DES ARTICLES DE SPORTS	70
SCHÉMA 4.	FLUX DES ENREGISTREMENTS AUDIO-VIDÉO.....	75
SCHÉMA 5.	FLUX DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.....	80
SCHÉMA 6.	FLUX DES JEUX ET JOUETS.....	84
SCHÉMA 7.	FLUX DES LIVRES, REVUES ET DOCUMENTS	89
SCHÉMA 8.	FLUX DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE LA QUINCAILLERIE	94
SCHÉMA 9.	FLUX DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE TÉLÉCOMMUNICATION	98
SCHÉMA 10.	FLUX DU MOBILIER ET DE LA DÉCORATION.....	103
SCHÉMA 11.	FLUX DES OUTILS MANUELS ET ÉLECTRIQUES	107
SCHÉMA 12.	FLUX DES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES	111
SCHÉMA 13.	FLUX DES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES.....	115

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

	Page
Photo 1	Commerce de vente d'appareils électroménagers 62
Photo 2	Commerce de vente d'antiquités 66
Photo 3	Accumulation de vélos prêts à être réutilisés 72
Photo 4	Étalage d'enregistrements usagés 78
Photo 5	Jouets usagés d'enfants mis en vente 86
Photo 6	Librairie de livres et documents usagés 91
Photo 7	Objets encombrants à l'écocentre Saint-Michel 97
Photo 8	Appareils informatiques prêts pour écoulement en gros 99
Photo 9	Meubles usagés de cuisine et de salon..... 105
Photo 10	Étalage de vêtements et d'accessoires 117
Photo 11	Vente d'accessoires en complément de vêtements 118
Photo 12	Accumulation de matériels informatiques à l'extérieur 121
Photo 13	Commerce de livres et d'enregistrements audio-vidéo 126

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE A. Lettre de présentation de l'étude de caractérisation des articles du réemploi
- ANNEXE B. Questionnaire simplifié
- ANNEXE C. Questionnaire détaillé
- ANNEXE D. Détail des calculs estimatifs utilisés pour quantifier le réemploi
- ANNEXE E. Lettre de présentation du *Guide du réemploi* et formulaire d'inscription
- ANNEXE F. Coordonnées des organismes retirés de la liste des organismes de réemploi
- ANNEXE G. Comparaison du nombre d'établissements de réemploi et de certaines données sociodémographiques et économiques

TERMINOLOGIE

Article du réemploi :	Objet ou article qui est destiné au réemploi.
Déchets ultimes :	Matière ou objet périmé, rebuté ou autrement rejeté, dont le potentiel de récupération et de mise en valeur est nul compte tenu de la disponibilité et de la viabilité économique des technologies de traitement actuelles.
Matière recyclable :	Matière secondaire pouvant être utilisée dans un procédé manufacturier en remplacement d'une matière vierge.
Matière résiduelle :	Tout résidu solide ou liquide d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation ou tout matériau, substance ou produit abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon.
Mise en valeur :	Réintroduction d'une matière résiduelle dans le cycle de production et de consommation par la réutilisation, le recyclage, le compostage ou toute autre transformation physique, chimique ou thermique dans le but ultime de tirer de nouveau partie de cette matière. La valorisation énergétique, qui utilise la combustibilité des matières pour produire de l'énergie, peut être considérée de la mise en valeur en dernier recours.
Organisme de réemploi :	Organisme dont au moins une activité touche le réemploi, et par qui transite des articles en vue de leur réemploi par un individu ou un autre organisme de réemploi
Récupération :	Ensemble des activités de tri, de collecte et de conditionnement des matières résiduelles permettant leur mise en valeur.
Réduction :	Action permettant d'éviter de générer des résidus lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.
Réemploi :	Alternative à la destruction (disposition ou recyclage) par la réutilisation, sans modification des caractéristiques de la matière, d'un article usagé ayant atteint la fin de sa vie utile pour son propriétaire actuel.
Réutilisation :	Voir « réemploi ».
Taux de rejets :	Proportion des intrants qui ne remplissent pas les critères d'admissibilité de l'organisme propriétaire.

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte de l'étude

1.1.1 Politique québécoise et plan de gestion des matières résiduelles

En 1996, le gouvernement du Québec a demandé que des audiences publiques soient menées au Québec au sujet de la gestion des matières résiduelles.

Ces audiences se sont soldées par l'adoption de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Cette dernière, en intégrant les enjeux sociaux, économiques et environnementaux, constitue une application directe du concept du développement durable.

L'objectif général de la *Politique québécoise* est de mettre en valeur annuellement au moins 65 % des matières résiduelles qui peuvent être valorisées. Un des principes fondamentaux de la *Politique québécoise* est de privilégier dans l'ordre la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination.

En 1999, le Projet de loi 90, adopté par l'Assemblée Nationale, a apporté des modifications à la Loi sur la qualité de l'environnement et à d'autres dispositions concernant la gestion des matières résiduelles.

La sous-section §2 – *Planification régionale* – n'est toutefois entrée en vigueur qu'en janvier 2000 : il s'agit de l'obligation pour les municipalités régionales d'établir un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Les plans de gestion doivent permettre d'atteindre les objectifs de la *Politique québécoise*.

Dans la région de Montréal, le PGMR englobe toute la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). La mise en œuvre des PGMR revient toutefois aux municipalités locales.

En juin 2004, le conseil de la CMM a adopté le projet final de son Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR).

La CMM est composée de 63 municipalités, dont la Ville de Montréal. En 2001, le taux de récupération et de valorisation des matières résiduelles était de 17% sur ce territoire.

Parce qu'il revient aux municipalités locales de mettre en place les PGMR, la Ville de Montréal doit préparer un plan d'action de gestion des matières résiduelles.

1.1.2 Le réemploi au Québec

Le réemploi des articles usagés au Québec ne date pas d'hier. Avant l'arrivée de la société de consommation, soit surtout avant la Deuxième Guerre mondiale, le réemploi occupait une place appréciable dans les foyers. Les chiffonniers avaient compris la valeur que conservaient les articles dont on voulait se débarrasser.

À partir des années 1950, l'économie s'est développée en encourageant la consommation de produits neufs et de courte durée. La mondialisation accentue de nos jours l'accessibilité à des produits neufs de moins en moins onéreux.

En n'étant plus un réflexe dans le processus de consommation de la population, le réemploi a conséquemment perdu un peu de vitesse. Il s'est toutefois maintenu à flot en grande partie grâce aux œuvres de bienfaisance. Aujourd'hui, on recommence à y voir des avantages économiques, sociaux et environnementaux.

Le réemploi implique maintenant une multitude d'intervenants. Les articles sont donnés, échangés ou vendus par des organismes et des organismes à but non lucratif.

Présentement, il est difficile de retracer la quantité d'articles usagés qui ont une seconde vie au Québec, puisque le transfert d'un article usagé entre individus ou organismes est souvent informel.

On peut d'ailleurs supposer que la majorité des articles réutilisés ne passent pas par les organismes de réemploi, mais directement entre les individus, échappant ainsi à toute possibilité de comptabilisation.

Les différents établissements de réemploi comptabilisent rarement les articles qui transitent par leur établissement. Les organismes de bienfaisance considèrent l'activité de réemploi comme un service rendu, et les articles vendus ou donnés aux citoyens ne sont pas comptabilisés.

L'approvisionnement des établissements de réemploi repose en grande partie sur les dons ou encore sur l'achat en gros. Bien que la comptabilisation serait possible, les établissements préfèrent, avec raison, s'attarder à écouler leur marchandise plutôt qu'à en tirer des statistiques.

Certains organismes qui vendent des articles neufs offrent des articles usagés en complément. Il peut alors être difficile pour eux de discerner quelle proportion de leur activité provient des articles neufs et des articles usagés.

On peut s'attendre à ce que le développement se développe au cours des prochaines années. D'abord, les revenus des ménages tendent à croître moins rapidement que le coût de la vie. De plus, le phénomène de l'instabilité familiale augmente la demande en produits bon marché, nécessaire pour équiper deux foyers là où il n'y en avait qu'un.

À l'opposé, l'essor du réemploi est freiné par des facteurs tel le faible coût d'articles neufs, qui affecte particulièrement la catégorie des petits appareils électriques. En encourageant la population à donner toujours plus, il s'ensuit une dégradation de la qualité des articles donnée.

1.1.3 Le réemploi à Montréal

Le Guide du réemploi de l'île de Montréal

Depuis 1993, la Ville de Montréal publie le *Guide du réemploi* à l'intention des citoyens de l'île de Montréal. Il comprend un répertoire d'environ 500 établissements à but lucratif ou non, par le biais desquels des articles peuvent être réutilisés. Le *Guide du réemploi* est aussi un outil de sensibilisation sur le réemploi, par les capsules d'informations qu'on y trouve.

Réédité aux deux ans, le Guide se voit garni de nouveaux textes d'information et le répertoire d'organismes de réemploi est mis à jour.

Le lancement de la prochaine édition du Guide se fera au cours du printemps 2006.

Cette édition 2006 prendra une toute nouvelle tangente, en abordant plus en détail l'ensemble des 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation).

Cette nouvelle vocation sera marquée par un changement de nom pour le guide, qui s'intitulera « Couleur Bazar ».

Le *Guide du réemploi*, publié en format papier, est distribué dans les lieux publics municipaux, telles les bibliothèques, ainsi que les Éco-Quartiers. Cet outil est aussi disponible sur le site Internet de la ville de Montréal à l'adresse Internet « www.ville.montreal.qc.ca/reemploi ».

Les organismes de réemploi de l'île de Montréal

Les organismes de réemploi de l'île de Montréal sont principalement composés de petits établissements de quartier. Quelques-uns sont plus connus en raison de leur taille, de leur notoriété ou du fait qu'ils possèdent des boîtes de dons réparties sur le territoire de l'île de Montréal.

Parmi ces organismes plus connus, on peut mentionner l'Armée du Salut, la Société Saint-Vincent-de-Paul et Renaissance.

Ces trois institutions sont membres du « Collectif montréalais pour le réemploi ». Ce collectif est une table de réflexion, mise sur pied par la Ville de Montréal, dans le but de reconnaître et de promouvoir le travail de ses partenaires en réemploi. Le collectif inclut aussi sept autres organismes.

1.2 Objectifs de l'étude

La présente étude sur les articles du réemploi a pour but d'aider la Ville de Montréal à préparer un plan directeur de gestion des matières résiduelles, dont l'objectif est de mettre en place les recommandations du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

L'objectif général de l'étude consiste à faire un bilan du réemploi de l'île de Montréal. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- dresser le portrait du réemploi, en fonction des types d'articles;
- évaluer la quantité annuelle des articles visés par le réemploi;
- connaître en détail la nature des articles vendus;
- émettre des recommandations pour faciliter le suivi annuel des performances du réemploi sur l'île de Montréal.

L'étude sur les articles du réemploi se base uniquement sur les établissements répertoriés dans le *Guide du réemploi de l'île de Montréal* en date du 1^{er} juillet 2005, comme suite à sa mise à jour.

Les résultats de l'étude ne tiennent donc pas compte des établissements de réemploi qui ne se trouvaient pas dans le répertoire à cette date.

1.3 Note au lecteur

Plusieurs études ont été réalisées sur la récupération et le recyclage. D'ailleurs, RECYC-QUÉBEC publie tous les deux ans une enquête auprès d'intervenants œuvrant dans le domaine de la récupération, de la mise en valeur et de la disposition des résidus.

Au contraire du recyclage des matières résiduelles résidentiel, le réemploi est pratiqué depuis très longtemps. Pourtant, aucune étude n'a été publiée sur l'ensemble des matières résiduelles résidentielles réutilisées au Québec. En excluant le cas des vêtements, les quantités d'articles réutilisées, les acteurs du réemploi et les flux des articles usés réutilisés sont peu connus.

Cette étude doit donc être considérée comme un premier pas dans le domaine de l'étude du réemploi. Les résultats, les commentaires et les recommandations contenus dans cet ouvrage serviront d'assises aux prochaines recherches sur le réemploi.

Il est à noter que les données servant de base à cette étude ont été recueillies à l'automne 2005, avant la défusion de certaines villes. Par conséquent, les appellations des arrondissements et villes utilisées dans ce document sont celles d'avant le 1^{er} janvier 2006.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Introduction à la méthodologie

2.1.1 Première étude sur le réemploi

Cette étude sur l'ensemble des articles du réemploi est la première à être réalisée au Québec. Aucune autre étude abordant le commerce du réemploi dans sa globalité n'a d'ailleurs été répertoriée ailleurs.

NI Environnement s'est attardé à développer une méthodologie la plus révélatrice possible, compte tenu de l'absence de précédent sur lequel se baser.

Les données ont principalement été obtenues par le biais d'appels téléphoniques et de visites. Cette méthode, exigeante quant au temps nécessaire, a été jugée inévitable afin d'obtenir suffisamment d'informations.

Malgré tous les soins apportés pour obtenir des informations complètes et précises, les données colligées se caractérisent par une grande hétérogénéité, en partie due à la subjectivité des réponses.

Conséquemment, tout en ayant des objectifs précis, cette étude a été réalisée afin de mieux connaître de façon générale la filière du réemploi sur l'île de Montréal.

2.1.2 Terminologie développée dans le cadre de cette étude

Afin de bien classer les objets usagés qui transitent par les organismes de réemploi, une terminologie a été développée par *NI Environnement*.

Cette terminologie touche d'abord la notion du réemploi, puis la classification des matières résiduelles réutilisables.

Dans un premier temps, il est apparu essentiel de définir le plus précisément possible le réemploi. La définition proposée, présentée et expliquée à la section 5.1, a été amendée au fur et à mesure du déroulement de l'étude, afin de tenir compte de tous les éléments particuliers rencontrés.

Dans un deuxième temps, une liste exhaustive des articles pouvant se trouver dans une résidence a été développée. Cette liste repose sur une classification en trois niveaux de détail :

- 1) catégorie d'article;
- 2) sous-catégorie d'article;
- 3) liste d'article.

On peut regrouper les articles du réemploi sous 13 catégories générales (voir la section 5.2 pour la liste des catégories retenues). Ce sont ces catégories qui sont utilisées en priorité dans le cadre de cette étude. Il s'agit principalement des catégories déjà utilisées dans le *Guide du réemploi*, que *NI Environnement* a modifiées et complétées.

Chaque catégorie est scindée en sous-catégories d'articles. Par exemple, la catégorie d'articles « appareils électroménagers » comprend notamment les sous-catégories « cuisine » et « salle de bain ».

Enfin, pour chaque sous-catégorie d'articles, une liste d'articles aussi exhaustive que possible est élaborée. Par exemple, la sous-catégorie d'articles « cuisine » inclut des articles tels un congélateur, une cuisinière et un réfrigérateur.

NI Environnement est en cours d'ajouter un quatrième niveau à cette classification. Il s'agit de déterminer le principal type de matière constituant l'article. Il peut alors s'agir de fibres, de métal, de polystyrène, de bois, etc. Un même article peut être composé de plusieurs types de matières (une table de bois avec des pattes métalliques).

En connaissant la matière principale avec laquelle est fabriqué un article, le ou les modes de traitement privilégiés de l'article peuvent être déterminés. Par exemple, une cuisinière peut être réutilisée, puis envoyée au recyclage du métal à la fin de sa durée de vie utile.

Il est à noter que cette classification a été améliorée comme suite aux appels téléphoniques et aux visites dans les organismes.

2.2 Collecte des données

2.2.1 Lettre de présentation de l'étude

Tel que spécifié à la section 1.2, l'étude des articles du réemploi se base uniquement sur les établissements répertoriés dans le *Guide du réemploi* en date du 1^{er} juillet 2005.

Afin d'informer les établissements visés du fait que cette étude a été commandée par la Ville de Montréal, il a été choisi d'envoyer à chacun d'eux une lettre de présentation (annexe A). La lettre a été traduite en anglais pour être envoyée sur demande aux responsables anglophones.

Durant la semaine du 12 septembre 2005, 453 lettres ont été postées aux établissements de réemploi visés par l'étude.

Parmi les 453 lettres envoyées, 19 lettres (4,2 %) n'ont pas pu être remises au destinataire par Postes Canada. Pour cinq de ces établissements, le numéro de téléphone n'était plus en service, laissant croire que ces établissements avaient déménagé ou fermé leurs portes. La moitié des 14 autres établissements avait changé d'adresse. Six lettres ont été retournées, bien que l'adresse était la bonne. Enfin, un organisme venait de cesser ses activités.

À 63 occasions, la lettre de présentation a été réenvoyée, soit par la poste, par télécopieur ou par courriel, aux responsables des établissements disant ne pas l'avoir reçu ou lu et désirant la recevoir de nouveau.

2.2.2 Contacts téléphoniques aux établissements de réemploi

Un questionnaire « simplifié » a été élaboré afin de recueillir de l'information sur les établissements au cours d'un appel téléphonique. Ce questionnaire est dit « simplifié » (voir l'annexe B) car il comptait moins de questions que le questionnaire « détaillé » utilisé lors des visites.

Il était prévisible que les personnes-ressources contactées ne pourraient, dans la majorité des cas, fournir des valeurs quantitatives quant aux articles qui transitent par leur établissement. C'est pourquoi le questionnaire « simplifié » visait à obtenir des informations complémentaires pouvant servir à estimer les valeurs quantitatives manquantes. Ainsi, les entretiens téléphoniques cherchaient à connaître :

- le profil de l'établissement (dont la superficie, le chiffre d'affaires, le nombre d'employés, le nombre d'heures d'ouverture par semaine);
- les services offerts et les catégories d'articles vendues et/ou acceptées;
- la quantité d'articles reçus;
- les articles vendus et/ou acceptés par l'établissement.

Chaque établissement visé par l'étude a été contacté au moins une fois. Jusqu'à cinq appels ont été tentés avant d'abandonner.

Tous les entretiens téléphoniques débutaient par une description des objectifs de l'étude.

Lorsque les personnes interrogées étaient réceptives, d'autres questions pouvaient être posées. Ces questions parvenaient du questionnaire « détaillé ».

2.2.3 Visite de certains organismes

Afin d'obtenir des renseignements plus complets sur certains organismes de réemploi, un deuxième questionnaire a été réalisé. Ce questionnaire « détaillé », présenté à l'annexe C, a été utilisé lors de visites dans des organismes sélectionnés. En plus de couvrir les sujets du questionnaire « simplifié », les informations visées par le questionnaire « détaillé » incluaient :

- la provenance des articles;
- la qualité des articles donnés;
- des détails sur les articles écoulés et les articles non écoulés;
- le profil de la clientèle;
- les articles vendus et/ou acceptés par l'établissement.

Parmi les 453 organismes utilisés au début de l'étude, 50 organismes ont été sélectionnés pour une visite. Plusieurs critères ont été retenus pour la sélection des établissements à visiter afin d'augmenter leur représentativité de l'ensemble des établissements de l'île de Montréal, dont :

- leur situation géographique (arrondissement);
- leur mission sociale (à but lucratif ou à but non lucratif);
- les services offerts (en fonction des informations déjà connues);
- le degré de spécialisation (organisme spécialisé ou non spécialisé, basé sur le nombre de catégories d'articles acceptés).

Les organismes choisis ont été approchés afin de savoir s'ils désiraient qu'un consultant aille les rencontrer. Lorsque ceux-ci répondaient par la négative, un sondage téléphonique pouvait être effectué. Par la suite, un organisme similaire était contacté afin de réaliser une visite.

2.2.4 Catégories d'articles du réemploi

Le *Guide du réemploi de l'Île de Montréal*, publié en 2003, contenait 11 catégories d'articles usagés, soit :

- antiquités;
- articles de sport;
- CD musicaux;
- appareils électroménagers;
- instruments de musique;
- jouets et jeux;
- livres;
- matériel informatique;
- petits appareils;
- vêtements;
- meubles.

Lors de la mise à jour du répertoire du *Guide du réemploi*, effectuée au printemps 2005, *NI Environnement* a noté que le nom de quelques catégories d'articles pouvait porter à confusion. De plus, d'autres catégories d'articles manquaient.

Pour tenir compte des lacunes identifiées dans les catégories de matière, la présente étude a été réalisée en fonction de 13 catégories d'articles du réemploi, à savoir :

- appareils électroménagers;
- antiquités;
- articles de sports;
- enregistrements audio-vidéo;
- instruments de musique;
- jouets et jeux;
- livres, revues et documents;
- matériaux de construction et quincaillerie;
- matériel informatique et de télécommunication;

- mobilier et décoration;
- outils manuels et électriques;
- petits appareils électriques;
- vêtements et accessoires.

La section 5.2 offre une description de ces catégories d'articles, ainsi que des exemples.

2.2.5 Nature des articles

Afin de connaître avec plus de précision les articles vendus et/ou acceptés par les établissements, une liste exhaustive d'articles a été élaborée pour chacune de 13 catégories d'articles utilisées lors de cette étude.

Cette liste exhaustive d'articles a été créée à partir de plusieurs sources, dont :

- le catalogue IKEA 2005;
- le catalogue annuel d'outils 2005 de Sears;
- le catalogue Sears automne-hiver 2005;
- le catalogue annuel 2005 de Canadian Tire;
- la liste des principaux objets réutilisables qui transitent par les écocentres sur l'île de Montréal;
- la liste des produits disponible sur le site Internet de Micro Bytes;
- les différents rayons de livres disponibles sur le site Internet de Renaud Bray.

Cette liste exhaustive d'articles du réemploi a été utilisée lors des entrevues téléphoniques et des visites dans les établissements.

Comme suite aux entrevues réalisées avec les organismes de réemploi, la liste des articles fut modifiée afin de tenir compte des commentaires reçus.

2.2.6 Recherche complémentaire sur le réemploi

Dans le but de compléter les informations sur le réemploi, une recherche complémentaire sur le réemploi a été réalisée. Les résultats de cette recherche ont permis d'alimenter les réflexions et de baliser la méthodologie utilisée dans le cadre de la présente étude.

Une étude sur le réemploi a été accomplie au cours de l'année 2005 dans la région de Wallonie en Belgique. L'étude a été publiée par le *Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs*, et financée par le Ministère de l'Environnement de la Belgique¹.

Entre le 15 mai et le 15 juin 2005, 780 interviews ont été réalisés par téléphone auprès des habitants de la Wallonie âgés de 18 ans et plus. Ce sondage a, entre autres, permis de mesurer la notoriété et le niveau de connaissance du réemploi; connaître la perception du réemploi et préciser les comportements actuels face au réemploi.

Un colloque nommé « Colloque filières et recyclage 2004 » s'est déroulé en France. Ce colloque comprenait deux ateliers transversaux dont l'atelier « Réemploi des produits en fin de vie ».

Un recueil² est consacré à l'atelier « Réemploi des produits en fin de vie ». Il est constitué des contributions écrites transmises par les orateurs du colloque.

¹ CRIOC (2005)

² ADEME (2005)

2.3 Analyse des données

2.3.1 Évaluation quantitative

L'un des principaux objectifs de l'étude consiste à évaluer le tonnage des articles du réemploi qui transitent par les établissements de l'île de Montréal répertoriés dans le *Guide du réemploi*. Or il n'existe aucune étude similaire sur laquelle se baser pour élaborer une méthodologie de cueillette de données.

Dès la planification de la réalisation de cette étude, il est apparu évident que peu d'établissements seraient en mesure de fournir des données quantitatives quant aux articles qu'ils gèrent, qu'il s'agisse du poids des articles ou encore du nombre d'articles. Pour cette raison, les questionnaires décrits aux sections 2.2.2 et 2.2.3 ont été élaborés afin d'obtenir le plus d'informations possible pouvant permettre d'estimer des valeurs quantitatives.

Pour pallier le manque d'uniformité dans les informations recueillies, une série de calculs ont été appliqués sur les données quantitatives obtenues. Ces exercices ont permis d'évaluer des résultats quantitatifs très approximatifs. Les limites de ces évaluations sont discutées à la section 2.4.

L'annexe D présente en détail la suite des calculs effectués sur les données de base afin d'arriver aux résultats quantitatifs présentés à la section 4.4.

De façon générale, les grandes étapes des calculs effectués sont les suivantes :

- 1- conversion des quantités d'articles en kilogrammes;
- 2- calcul de ratios moyens arithmétiques de quantités en fonction de la superficie, du chiffre d'affaires, du nombre d'employés et du nombre d'heures d'ouverture;
- 3- estimation du chiffre d'affaires et de la superficie des organismes pour lesquels ces informations sont inconnues;

- 4- estimations #1 de la quantité d'articles qui transitent par les organismes;
- 5- calcul de ratios moyens pondérés pour les organismes dont on dispose d'informations complètes;
- 6- estimation #2 de la quantité d'articles qui transitent par les organismes;
- 7- détail de la composition, de la qualité et du taux de rejet par catégorie d'articles;
- 8- extrapolation du tonnage pour l'ensemble de l'île de Montréal à partir de l'estimation pour 178 organismes.

2.3.2 Flux des articles

Le cheminement des articles (approvisionnement et écoulement) varie grandement en fonction de la catégorie d'articles. C'est pourquoi il a été jugé pertinent de représenter schématiquement le flux des articles pour chacune des 13 catégories d'articles. Les schémas sont présentés à la section 4.4.

Pour chaque catégorie d'articles, l'ensemble des informations obtenues des établissements chez qui cette catégorie d'articles transite a été synthétisé.

Faute de pouvoir quantifier chacun des embranchements, les schémas de flux révèlent tout de même la complexité ou la simplicité du cheminement des articles d'une catégorie donnée.

Les flux se limitent aux sources d'approvisionnement et d'écoulement des articles pour les organismes de réemploi de l'île de Montréal. Ceci exclut les voies qui ne passent pas par des organismes de réemploi.

Par exemple, un vêtement usagé qui est directement mis aux ordures par un citoyen ou un meuble acheté à un particulier par le biais de petites annonces ne fait pas partie des schémas présentés.

2.4 Limites de l'étude

L'absence d'étude comparable en quantification du réemploi a nécessité l'élaboration d'une méthodologie particulière d'acquisition de données.

NI Environnement anticipait de grandes difficultés à obtenir des informations fiables et complètes de la part des organismes interrogés, comme c'est le cas dans ce type de mandat.

Pour cette raison, il a été choisi d'appliquer une approche en deux temps, déjà expérimentée par *NI Environnement* dans le cadre d'autres mandats nécessitant des sondages auprès d'organismes³.

Ainsi, un nombre limité d'établissements a été visé par un questionnaire simplifié, tandis qu'un questionnaire détaillé a été adressé à une sélection restreinte d'établissements.

Malgré toutes les précautions, les informations obtenues par l'un et l'autre des questionnaires souffrent de plusieurs maux : subjectivité, manque d'uniformité, réponses incomplètes.

Une méthodologie mathématique particulière a été élaborée spécifiquement pour la réalisation du mandat.

En dépit de l'obtention de résultats plausibles et valables, la marge d'erreur demeure significative dans les chiffres présentés.

Aussi, l'utilisation des résultats présentés n'est pas recommandée à d'autres fins que celles du présent rapport.

³ On fait ici référence à un sondage auprès de plus de 975 entreprises situées dans les Laurentides et de 476 entreprises de l'arrondissement de LaSalle à Montréal.

Faute d'avoir accès à des données quantitatives complètes, les schémas de flux, les sources d'approvisionnement et les modes d'écoulement sont présentés en fonction de leur fréquence d'utilisation, indépendamment des quantités impliquées.

Ainsi, les graphiques représentent le nombre d'organismes qui utilisent chaque mode d'approvisionnement et chaque mode d'écoulement, sans égard aux quantités qui passent réellement par chaque voie.

3. RÉSULTATS DES VISITES ET DES ENTREVUES

3.1 Sommaire des établissements visés par l'étude

Au début de l'étude, 453 organismes étaient présents dans le répertoire du *Guide du réemploi* mis à jour au cours du printemps 2005.

Les entrevues téléphoniques et les visites ont permis d'identifier des organismes de réemploi qui ne faisaient pas partie du répertoire du *Guide du réemploi*. Ces organismes ont été contactés afin d'être ajoutés au *Guide du réemploi*. Neuf d'entre eux ont complété le formulaire d'inscription et ont été intégrés à la présente étude. D'autres organismes n'ont pas donné suite à l'invitation. Le formulaire d'inscription ainsi que la lettre de présentation, préparé lors la mise à jour du répertoire du Guide, est placé à l'annexe E.

Parmi les 453 organismes utilisés au début de l'étude, 33 établissements ont été retirés de la liste. Outre les établissements ayant cessé leurs activités, le retrait visait les organismes qui ne correspondaient pas à la définition « d'organisme de réemploi », telle qu'établie dans le cadre de l'étude. La liste des organismes retirés, incluant la raison de leur retrait, est placée à l'annexe F.

L'étude sur les articles du réemploi se base donc sur 429 établissements répartis sur l'île de Montréal.

Ce nombre semble assez exhaustif. Selon la base de données d'InfoCanada⁴, l'île de Montréal compterait 484 établissements de marchandises usagées et d'antiquités (code SIC 5932). On compte toutefois une marge d'erreur de 10 à 15% dans ce type de base de données, compte tenu des changements entre les mises à jour.

⁴ InfoCanada est une entreprise privée qui maintient à jour des bases de données sur les entreprises et les citoyens du Canada et des États-Unis. Source : <http://www.infocanada.ca>.

3.2 Sommaire des établissements contactés

Afin de planifier les entrevues téléphoniques et les visites, des appels téléphoniques ont été réalisés pour 462 organismes (453 organismes répertoriés au départ et 9 organismes ajoutés). De ce total, 245 (53,0 %) des appels ont été suivis d'une action.

Parmi les établissements contactés, 11 responsables (4,5 %) ont mentionné ne pas avoir le temps de participer à l'étude et 10 responsables (4,1 %) n'étaient pas intéressés à participer à l'étude. De plus, 33 établissements (14,7 %) ont été soustraits de l'étude, tel qu'expliqué à la section 3.1 ci-dessus.

Un total de 188 établissements ont répondu à l'étude. Le taux de réponse de cette étude est donc de 43,8 % lorsque l'on tient compte des 429 établissements en activité utilisés dans le cadre de l'étude.

Le **tableau 1** présente la situation géographique des organismes utilisés dans le cadre de l'étude ainsi que des organismes ayant répondu à l'étude. On note que la situation géographique des organismes ayant répondu à l'étude est proportionnelle au nombre d'organisme utilisé dans le cadre de l'étude. L'élément « géographique » de l'échantillon semble donc représentatif.

TABLEAU 1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES ÉTABLISSEMENTS UTILISÉS DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE ET AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE

Situation géographique	Nombre d'organismes utilisés dans le cadre de l'étude		Nombre d'organismes ayant répondu à l'étude	
Ouest de l'Île de Montréal	50	11,7%	17	9,0%
Centre de l'Île de Montréal	359	83,7%	162	86,2%
Est de l'Île de Montréal	16	3,7%	6	3,2%
L'ensemble de l'île de Montréal	4	0,9%	3	1,6%
Total	429	100,0%	188	100,0%

Le **tableau 2** indique les arrondissements où sont situés les organismes utilisés dans le cadre de l'étude ainsi que les arrondissements des organismes ayant répondu à l'étude. De façon générale, l'échantillon semble représentatif.

TABLEAU 2. ARRONDISSEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS UTILISÉS DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE ET AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE

Arrondissement	Nombre d'organismes utilisés dans le cadre de l'étude		Nombre d'organismes ayant répondu à l'étude	
Ahuntsic-Cartierville	21	4,9%	19	10,1%
Anjou	3	0,7%	0	0,0%
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	0,2%	1	0,5%
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	6,3%	9	4,8%
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	0,2%	0	0,0%
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	1,6%	2	1,1%
Dorval—L'Île-Dorval	2	0,5%	0	0,0%
Kirkland	2	0,5%	0	0,0%
La Salle	3	0,7%	1	0,5%
Lachine	3	0,7%	2	1,1%
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	0,9%	2	1,1%
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	32	7,5%	11	5,9%
Montréal-Nord	11	2,6%	6	3,2%
Mont-Royal	0	0,0%	0	0,0%
Outremont	7	1,6%	2	1,1%
Pierrefonds—Senneville	1	0,2%	1	0,5%
Plateau-Mont-Royal	74	17,2%	29	15,4%
Pointe-Claire	5	1,2%	2	1,1%
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	3,0%	6	3,2%
Rosemont—La Petite-Patrie	43	10,0%	26	13,8%
Saint-Laurent	8	1,9%	3	1,6%
Saint-Léonard	3	0,7%	0	0,0%
Sud-Ouest	47	11,0%	21	11,2%
Verdun	10	2,3%	5	2,7%
Ville-Marie	58	13,5%	22	11,7%
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	8,2%	15	8,0%
Westmount	4	0,9%	0	0,0%
L'ensemble de l'île de Montréal	4	0,9%	3	1,6%
Total	429	100,0%	188	100,0%

3.3 Sommaire des appels téléphoniques

Au moins un appel téléphonique a été réalisé pour chaque établissement. Plusieurs organismes ont été contactés plusieurs fois afin de discuter avec la personne responsable. Au cours de l'étude des articles du réemploi, c'est donc plus de 700 appels téléphoniques ont été faits afin d'obtenir l'information nécessaire.

Les entrevues téléphoniques duraient en moyenne 10 minutes, mais pouvaient s'échelonner jusqu'à 30 minutes lorsque la personne interrogée était disponible et intéressée par l'étude.

Le questionnaire simplifié, utilisé lors des entrevues téléphoniques, a aussi été envoyé à 17 établissements préférant recevoir le questionnaire par la poste ou par courriel.

Ainsi au cours de l'étude, un total de 146 questionnaires simplifiés ont été complétés.

3.4 Sommaire des visites

Afin d'obtenir plus d'information sur les articles du réemploi, 46 représentants d'établissements ont accepté qu'un consultant de *NI Environnement* les rencontre. Parmi ces représentants, deux n'ont pas été rencontrés, car ils n'étaient pas présents lors de la rencontre. Il n'a pas été possible de prévoir un deuxième rendez-vous dans ces établissements.

Au cours de l'étude, 44 représentants d'établissements ont été rencontrés. Deux de ces établissements ont par la suite été retirés de l'étude. Malgré la présence de ces établissements dans le *Guide du réemploi*, ils ne répondaient pas aux critères de l'étude, soit offrir des produits ou des services aux citoyens et accepter ou vendre des articles usagés.

Le **tableau 3** donne un aperçu de la situation géographique des établissements rencontrés et utilisés dans le cadre de l'étude. La plupart des établissements rencontrés sont situés dans le centre de l'île de Montréal, soit 33 organismes.

Cette statistique est cohérente avec la prépondérance d'organismes dans ce secteur de l'île de Montréal (voir le tableau 1 à la page 20). Deux organismes couvrent l'ensemble de l'Île de Montréal à l'aide de boîte de dons.

TABLEAU 3. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES ÉTABLISSEMENTS VISITÉS

Situation géographique	Nombre de visites	
Ouest de l'Île de Montréal	3	7,1%
Centre de l'Île de Montréal	36	85,7%
Est de l'Île de Montréal	1	2,4%
L'ensemble de l'île de Montréal	2	4,8%
Total	42	100,0%

Parmi les organismes rencontrés, 24 sont spécialisés dans une seule catégorie de matières tandis que 7 acceptent et/ou vendent au moins cinq catégories de matières. Les 11 autres organismes visent entre deux et quatre catégories d'articles.

4. ÉTAT DE LA SITUATION DU RÉEMPLOI À MONTRÉAL

4.1 Position du réemploi dans la hiérarchie des 3RV

La règle de base promue en gestion des matières résiduelles est la hiérarchie des 3RV. Selon cette hiérarchie, toute action devrait prioriser par ordre décroissant la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, puis la valorisation.

Le principal point commun qui réunit les quatre éléments des 3RV consiste à repousser le besoin d'envoyer des matières à la disposition par enfouissement ou par incinération.

Par contre, la réduction à la source et le réemploi se distinguent du recyclage et de la valorisation.

Les deux premiers « r », qui sont le reflet d'une consommation intelligente, agissent sur un article. La réduction à la source s'applique avant même qu'une matière résiduelle soit générée.

Le recyclage et la valorisation interviennent en aval, en fin de durée de vie utile d'un article, par le traitement de la matière sans égard à l'article.

La réduction à la source et le réemploi permettent de prolonger la durée de vie utile d'un article et diminuent la consommation de produits neufs. La ligne est parfois mince entre les deux notions, mais on peut proposer de les différencier ainsi :

- la réduction à la source se base sur un processus décisionnel qui vise à 1) éviter l'achat d'un produit ou 2) procéder à l'achat d'un produit qui soit durable, réutilisable ou à faible consommation de ressource;
- le réemploi est l'acte d'ajouter un cycle à la vie utile d'un article.

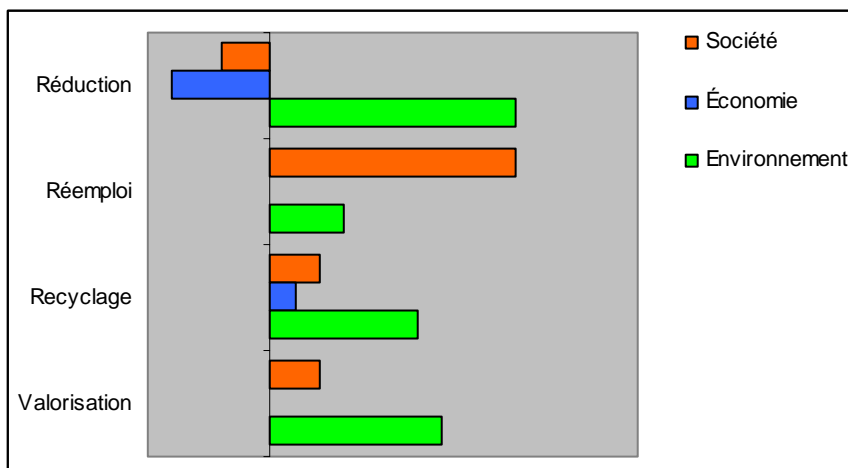
Il est intéressant de réfléchir aux impacts (positifs ou négatifs) de chacun des éléments des 3RV sur les trois volets du développement durable : environnemental, social et économique. L'évaluation de ces impacts selon *NI Environnement*, présentés à la **figure 1**, se base sur les critères suivants :

société : amélioration de l'équité sociale, c'est-à-dire la satisfaction des besoins essentiels des communautés et l'amélioration de la qualité de vie (par exemple : accès à l'emploi, à l'éducation, au logement, et participation aux processus décisionnels);

économie : amélioration de l'efficacité économique et du niveau d'activité économique;

environnement : maintien de l'intégrité de l'environnement, notamment par des mesures de protection de la qualité de l'environnement et une gestion durable des ressources naturelles.

FIGURE 1. IMPORTANCE DE L'IMPACT DES 3RV SUR LES ASPECTS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX



Le **tableau 4** présente les principales observations qui sous-tendent la figure 1.

**TABLEAU 4. PRINCIPAUX IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX
DES QUATRE ÉLÉMENTS DES 3RV**

	Volet social	Volet économique	Volet environnemental
Réduction à la source	Moindre nombre d'emplois manufacturiers	Diminution de la consommation	Forte diminution de l'utilisation de ressources Réduction du transport des biens
Réemploi	Emplois créés pour gérer des articles autrement jetés Satisfaction des besoins primaires d'individus dans le besoin	Diminution de la consommation de produits neufs Développement d'organismes sur la base de la vente d'articles autrement jetés	Évitement de la disposition d'articles Faible impact négatif relatif à l'utilisation d'appareils énergivores
Recyclage	Création d'emplois, mais qui peuvent être peu valorisants	Coût de traitement relativement élevé pour la population Création d'organismes Léger impact positif par le coût parfois plus abordable de la matière recyclé par rapport à la matière vierge	Évitement de la disposition de matières résiduelles Diminution de la pression sur les ressources naturelles Impacts reliés au transport et à la transformation de la matière
Valorisation	Légère création d'emplois	Coût relativement élevé pour la population Création d'organismes	Évitement de la disposition de matières résiduelles Impacts reliés au transport et à la transformation de la matière Augmentation de la productivité agricole (dans le cas du compostage)

4.2 Notoriété et connaissance du terme « réemploi »

Le terme « réemploi » peut porter à confusion pour ceux et celles qui ne connaissent pas la hiérarchie des 3RV. Le cas échéant, le réemploi peut faire référence au terme « réembauche » ou « retour à l'emploi ».

Cette confusion a notamment été constatée lors des visites dans les organismes, lors des appels téléphoniques réalisés dans le cadre de ce mandat et lors de la mise à jour du répertoire pour la publication du guide « Couleur Bazar 2006 ». De plus, les statistiques relatives aux mots-clés utilisés par les internautes aboutissant sur le site Internet du réemploi indiquent qu'une certaine proportion de visiteurs sont en recherche d'emploi.

Cette confusion ne se rencontre pas qu'à Montréal. Le sondage sur le réemploi effectué par le Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs situé en Belgique a conclu que plus de deux répondants sur cinq confondent le réemploi avec le recyclage ou avec la recherche d'un emploi.⁵

Un autre sondage⁶ réalisé en France par l'Institut Louis Harris indique que le terme réemploi est peu évocateur et sujet à confusion. Parmi les Français interrogés, seulement 7 % donnent une définition exacte du terme réemploi (réutilisation d'un objet ou d'un produit qui a déjà servi). Pour 12 % des personnes interrogées, il y a confusion entre réemploi et recyclage. De plus, l'étude indique que 75 % des Français ignore tout du réemploi.

Même les organismes effectuant du réemploi connaissent mal le terme réemploi, bien qu'ils sachent pertinemment le rôle qu'ils jouent dans la réduction de l'enfouissement.

⁵ CRIOC (2005)

⁶ ADEME (2005)

Cela dit, cette méconnaissance du terme ne bloque en aucun cas la mise en pratique du réemploi. Les citoyens font du réemploi, sans en connaître la terminologie.

Au moment de rédiger ce rapport, *NI Environnement* est à finaliser la tenue d'un sondage auprès de citoyens⁷. Le questionnaire vise notamment à vérifier la connaissance et la perception du réemploi par les citoyens de Montréal. Les résultats préliminaires laissent croire qu'une minorité de citoyens connaissent le terme, tandis que la moitié peut donner une bonne définition de la réutilisation.

4.3 Profil des établissements de réemploi

4.3.1 Répartition géographique des organismes de réemploi de l'île de Montréal

Les organismes de réemploi ne sont pas répartis uniformément sur l'île de Montréal. Le tableau 1, à la page 20, démontre que l'est et l'ouest de l'île comptent très peu d'établissements de réemploi par rapport au secteur centre.

La répartition des organismes en fonction de l'arrondissement révèle aussi des concentrations d'organismes de réemploi dans certains secteurs. À la page 21, le tableau 2 démontre un marché bien développé du réemploi dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal, où on retrouve 17,2 % des organismes de réemploi. Ensuite viennent les arrondissements Ville-Marie (13,5 %), Sud Ouest (11,0 %) et Rosemont - La Petite-Patrie (10,0 %).

⁷ Le rapport de ce sondage sera remis sous la forme d'une annexe au présent document, une fois les résultats compilés et analysés.

En comparant le nombre d'établissements de réemploi avec certaines données sociodémographiques et économiques, on peut observer certaines tendances (voir l'annexe G pour le détail des comparaisons). Ainsi, il semble que le nombre d'établissements de réemploi dans un arrondissement augmente⁸ avec :

- la population totale;
- la densité de la population;
- la proportion de locataires par rapport aux propriétaires;
- la proportion de familles à faible revenu;
- le taux de chômage.

De façon moins importante, il semble y avoir une légère corrélation positive avec le taux de récupération des matières résiduelles et le nombre de familles monoparentales, et une corrélation négative avec le revenu moyen.

D'autres facteurs socio-économiques, comme la superficie du territoire, le type de logement et la proportion d'immigrants, ne présentent aucune corrélation avec le nombre d'établissements de réemploi.

Ces tendances, qui ne signifient pas l'existence d'un lien de cause à effet, semblent indiquer que les établissements de réemploi sont plus nombreux là où la population vit dans des conditions sociales et économiques moins favorables.

⁸ Les tendances observées se basent sur la valeur du coefficient de corrélation entre les deux facteurs. Plus d'informations à ce sujet à l'annexe G.

4.3.2 Profils des établissements

La compilation et l'analyse des réponses obtenues lors des entrevues portent à croire que le marché du réemploi, du moins à Montréal, s'appuie sur une multitude de petits établissements indépendants en affaire depuis au moins 5 ans, et spécialisés dans une catégorie d'article. Les paragraphes suivants présentent l'analyse individuelle de ces caractéristiques.

Année de la fondation des établissements

La moitié des établissements de réemploi sur l'île de Montréal sont en activité depuis plus d'une dizaine d'années. Comme il est possible de constater au **tableau 5**, les opérations de 50,3 % des établissements ayant répondu à cette question ont débuté avant 1995.

TABLEAU 5. ANNÉE DE LA CRÉATION DES ÉTABLISSEMENTS

Année de la création de l'établissement	Nombre d'établissements	
2001 à 2005	21	12,6%
1995 à 2000	62	37,1%
1994 et moins	84	50,3%
TOTAL	167	100,0%

Représentativité : 88,8 % de l'échantillon ayant participé et 38,9 % de la population totale.

Il est important de mentionner que certains organismes n'offrent pas de services de réemploi depuis le début de leurs opérations.

Pour ces établissements, qui sont souvent des organismes communautaires, les activités de réemploi ont été mises de l'avant afin d'amasser des fonds ou pour répondre à la demande de leur clientèle.

Que ce soit au cours de la réalisation de cette étude ou lors de la mise à jour du *Guide du réemploi, NI Environnement* a pu constater que de nombreux établissements ouvrent et ferment leurs portes chaque mois. Il semble que la compétition soit élevée entre les organismes de réemploi, et que la clientèle favorise les établissements présents depuis longtemps dans la communauté.

Types d'établissements de réemploi

Bien que le réemploi puisse sembler d'abord une action altruiste, ce ne sont pas les organismes à but non lucratif qui comptent le plus d'établissements. Le **tableau 6** indique que les deux tiers des établissements de réemploi sont des entreprises à but lucratif.

Par contre, une analyse croisée semble montrer que les établissements à but non lucratif ont un chiffre d'affaires plus élevé que les établissements à but lucratif, même en excluant l'impact des trois grandes organisations à but non lucratif.

La proportion d'organismes en activité depuis 2001 ou depuis 1995 est à peu près identique, qu'il s'agisse d'organismes à but lucratif ou à but non lucratif.

TABLEAU 6. PROPORTION D'ÉTABLISSEMENTS DE RÉEMPLOI À BUT LUCRATIF OU NON

Type d'établissement	Nombre d'établissements	
But lucratif	116	65,9%
But non lucratif	60	34,1%
TOTAL	176	100,0%

Représentativité : 93,6 % de l'échantillon ayant participé et 41,0 % de la population totale.

On note différents types d'établissements dans chacun des deux groupes ci-dessus, en fonction de la mission et des services des d'établissements. En voici un aperçu.

Types d'organismes à but non lucratif

- Organisme communautaire effectuant périodiquement des bazars. Les fonds amassés servent de moyen de financement pour les activités offertes. Par exemple, le *Centre Multi-Ressource* de Lachine fait une foire du livre durant deux jours au mois de mai de chaque année.
- Organisme d'entraide pour les personnes dans le besoin comme les jeunes mères, les personnes âgées ou les sans-abri. Parmi les services offerts, on retrouve le don ou la vente à petit prix d'articles usagés répondant aux besoins de leur clientèle.
- Organisation qui place des boîtes de dons dans différents quartiers. Les organismes de ce type effectuent aussi la collecte de biens usagés à domicile. Les articles collectés sont parfois entièrement revendus à un autre organisme. Par exemple, les articles collectés par la *Fondation québécoise de la déficience intellectuelle* sont vendus à la chaîne de magasins *Marché des valeurs*.
- Organisme religieux organisant des bazars périodiques (quelques fois par années ou quelques jours chaque semaine). Les articles vendus proviennent principalement de dons faits par les citoyens. Quelques fois, d'autres établissements de réemploi leur donnent les articles qu'ils n'ont pas réussi à écouler. Les profits amassés lors de la vente des articles servent de financement pour l'organisme. Il arrive fréquemment que des articles soient donnés à des résidants dans le besoin. Des bénévoles, souvent des individus à la retraite, assurent le maintien du service.
- Organisme à but non lucratif spécialisé dans la vente d'articles d'occasion.

Types d'organismes à but lucratif

- Entreprise privée vendant des articles neufs, tout en ayant une petite section de la boutique offrant de la marchandise usagée. Ce sont surtout des boutiques qui commercialisent des livres, des enregistrements audio-vidéo et des articles de sports.
- Entreprise privée dont les activités sont surtout de la réparation d'articles usagés. Une plus petite partie du chiffre d'affaires provient des articles d'occasion qui sont vendus. Ce sont surtout des entreprises vendant des appareils électroménagers, des articles de sports et des petits appareils électriques.
- Entreprise privée spécialisée dans la vente d'articles d'occasion.
- Personne (qu'on peut appeler brocanteur) achetant des articles chez le curateur en vue de la revente.

Écocentres et Éco-Quartiers

Les écocentres sont des infrastructures municipales gérées par des organismes, à but lucratif ou non. Chaque écocentre possède un entrepôt du réemploi, où les citoyens peuvent déposer leurs articles usagés. Une partie des articles est revendue par la filière du réemploi. Le reste est mis à la récupération ou bien disposé.

La majeure partie des Éco-Quartiers visés par le sondage ne permet pas aux citoyens d'apporter des articles usagés qui seront par la suite réutilisés. En ce sens, les Éco-Quartiers ne correspondent pas à la définition d'un « organisme de réemploi », puisque les articles ne transitent pas directement par ces établissements. Cependant, les Éco-Quartiers sont considérés comme des organismes intermédiaires favorisant le réemploi en promouvant les 3RV. Ils peuvent notamment organiser des bazars regroupant les citoyens du quartier.

Nombre de succursales

Le **tableau 7** indique que le réemploi se base, à Montréal, sur une multitude d'établissements indépendants. Peu d'organismes comptent plusieurs succursales. Certains organismes peuvent avoir des succursales à l'extérieur de l'île.

Les deux organismes qui comptent plus de 5 succursales sont Renaissance et l'Armée du Salut.

TABLEAU 7. NOMBRE DE SUCCURSALES DES ÉTABLISSEMENTS

Nombre de succursales de l'établissement	Nombre d'établissements	
1	153	90,0%
2 à 5	15	8,8%
plus de 5	2	1,2%
TOTAL	170	100,0%

Représentativité : 91,5 % de l'échantillon ayant participé et 40,1 % de la population totale. Les doublons ont été extraits.

Superficie des établissements

Les personnes interrogées ont eu de la difficulté à estimer la superficie de leur établissement. L'information n'a pu être obtenue que pour 129 établissements, dont le **tableau 8** présente une synthèse.

TABLEAU 8. SUPERFICIE DES ÉTABLISSEMENTS⁹

Superficie de l'établissement	Nombre d'établissements	
moins de 100 mètres carrés	55	42,6%
100 à 249 mètres carrés	43	33,3%
250 à 499 mètres carrés	16	12,4%
500 mètres carrés et plus	15	11,6%
TOTAL	129	100,0%

Représentativité : 68,6 % de l'échantillon ayant participé et 30,1 % de la population totale.

⁹ Un mètre carré équivaut à 10,76 pieds carrés.

On remarque qu'une grande partie des établissements ont une petite superficie, souvent inférieure à 100 m². La superficie requise est souvent tributaire des catégories d'articles (des livres prennent moins de place que des électroménagers) et des services offerts.

Certains organismes ont aussi des activités qui débordent du réemploi (dortoir, cafétéria, atelier de réparations, etc.). Cela peut tendre à surestimer la superficie pour certains organismes. Lorsque cela était possible, seulement la superficie reliée aux activités de réemploi a été colligée.

Chiffre d'affaires annuel des établissements

Plusieurs des personnes interrogées étaient réticentes au fait de divulguer leur chiffre d'affaires. Dans d'autres cas, la personne contactée (qui pouvait être un employé de l'établissement) ne connaissait pas le chiffre d'affaires de leur organisme. Ainsi, moins de la moitié des participants ont pu fournir une réponse à cette question.

Les résultats, synthétisés au **tableau 9**, révèlent que la plupart des organismes de réemploi de Montréal ont un chiffre d'affaires inférieur à 50 000 \$ par année.

TABLEAU 9. CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL DES ÉTABLISSEMENTS

Chiffre d'affaires annuel de l'établissement	Nombre d'établissements	
moins de 50 000\$	34	39,1%
50 000 à 99 999 \$	21	24,1%
100 000\$ à 499 999\$	23	26,4%
500 000\$ à 999 999\$	4	4,6%
Plus de 1 000 000\$	5	5,7%
TOTAL	87	100,0%

Représentativité : 45,2 % de l'échantillon ayant participé et 19,8 % de la population totale.

Le chiffre d'affaires dépasse le million de dollars annuellement pour 5 établissements. Il est à noter que le chiffre d'affaires de certains organismes majeurs n'est pas connu.

Il faut noter que certains organismes communautaires n'ont aucun revenu provenant des articles du réemploi, car les articles sont donnés.

Nombre d'employés et/ou de bénévoles dans les établissements

L'importance de la main-d'œuvre d'un établissement peut être un indice de sa taille. Selon les résultats présentés au **tableau 10**, on constate que près de 7 établissements sur 8 compte cinq employés ou moins (équivalent temps plein¹⁰).

TABLEAU 10. NOMBRE D'EMPLOYÉS ET/OU DE BÉNÉVOLES, ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN, DANS L'ÉTABLISSEMENT

Nombre d'employés et/ou de bénévoles, équivalent temps plein, dans l'établissement	Nombre d'établissements	
1	49	28,2%
2 à 5	102	58,6%
6 à 10	15	8,6%
11 à 50	6	3,4%
Plus de 50	2	1,1%
TOTAL	174	100,0%

Représentativité : 94,1 % de l'échantillon ayant participé et 41,3 % de la population totale.

Il est important de souligner que les résultats obtenus ici sont influencés par plusieurs facteurs.

¹⁰ Le nombre d'employés est présenté en équivalent temps plein. Il représente le nombre d'employés qui seraient nécessaires pour couvrir l'ensemble des quarts de travail, à raison de 40 heures par employés par semaine. Deux employés travaillant 20 heures par semaines correspondent à un employé équivalent temps plein.

En effet, étant donné qu'un tiers des organismes de réemploi sont des organismes à but non lucratif, plusieurs de ces organismes comptent sur l'aide de bénévoles pour maintenir les activités de réemploi. Les bénévoles sont présents de façon sporadique, en fonction des besoins, ce qui complique l'estimation du nombre de personnes travaillant au sein de ces organismes.

Afin d'avoir un portrait équivalent pour chaque organisme, le nombre d'heures données par semaine pour chaque bénévole ou employé à temps partiel a été additionné. Ce nombre d'heures a été ramené sur 40 heures, soit l'équivalent du nombre moyen d'heures d'employés travaillant à temps plein.

De plus, plusieurs organismes communautaires offrent des services autres que le réemploi. Dans ce cas, lorsque c'était possible, seulement les personnes affectées aux activités de réemploi ont été comptabilisées.

Finalement, beaucoup d'organismes sont ouverts plus de 5 jours par semaine. Il arrive parfois qu'une seule personne soit présente, travaillant ainsi plus de 40 heures par semaine. Dans une telle situation, l'information colligée correspond à un employé équivalent temps plein.

Nombre d'heures d'ouverture des établissements

La majorité des établissements de réemploi sont ouverts plus de 40 heures par semaine, comme on le voit au **tableau 11**.

TABLEAU 11. TOTAL HEBDOMADAIRE D'HEURES D'OUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS

Nombre d'heure d'ouverture de l'établissement	Nombre d'établissements	
1	2	1,2%
2 à 10	16	9,6%
11 à 40	48	28,9%
Plus de 41	100	60,2%
TOTAL	166	100,0%

Représentativité : 88,3 % de l'échantillon ayant participé et 38,7 % de la population totale.

Les organismes étant ouverts dix heures et moins par semaine sont des organismes communautaires, dont plusieurs tiennent des bazars hebdomadaires ou mensuels. Les deux établissements ouverts une heure par semaine sont en fait des organismes d'entraide qui organisent un ou deux bazars par année.

Catégories d'articles acceptés

Une grande partie des organismes de réemploi se spécialisent dans un nombre limité de catégories d'articles.

Aux fins de cette étude, un organisme de réemploi est considéré **spécialisé** s'il accepte ou vend un nombre limité de catégories d'articles (en général 1 ou 2 catégories). Ce sont par exemple des librairies et des friperies. Ces organismes s'approvisionnent d'articles de façon sélective. Les organismes spécialisés offrent parfois des services complémentaires.

Un organisme **non spécialisé** accepte ou vend au moins trois catégories d'articles. Il s'agit fréquemment d'organismes sans but lucratif comme des organismes religieux et d'entraide. Les boîtes de dons sont opérées par des organismes non spécialisés.

Plus de la moitié des établissements sont considérés des organismes spécialisés (acceptent ou vendent une ou deux catégories d'articles). À l'opposé, près de 30 % des établissements participants acceptent ou vendent cinq catégories d'articles ou plus. Le **tableau 12** présente les résultats.

Il importe de préciser qu'un organisme spécialisé peut vendre des articles neufs. Il est toutefois considéré un « organisme de réemploi » spécialisé s'il n'offre qu'une ou deux catégories d'articles usagés.

TABLEAU 12. NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE RÉEMPLOI EN FONCTION DU NOMBRE DE CATÉGORIES D'ARTICLES ACCEPTÉES OU VENDUES

Nombre de catégories d'articles acceptées ou vendues par l'établissement	Nombre d'établissements	
1 catégorie	78	41,5%
2 catégories	30	16,0%
3 catégories	12	6,4%
4 catégories	14	7,4%
5 catégories et plus	54	28,7%
Total	188	100,0%

Représentativité : 100 % de l'échantillon ayant participé et 43,8 % de la population totale.

Les organismes qui n'acceptent ou ne vendent qu'une seule catégorie d'articles sont plus souvent spécialisés dans les vêtements, suivi des électroménagers et des livres (**tableau 13**).

TABLEAU 13. DOMAINE DE SPÉCIALISATION DES ÉTABLISSEMENTS QUI ACCEPTENT OU VENDENT UNE SEULE CATÉGORIE D'ARTICLES

Catégorie unique d'articles acceptée ou vendue par l'établissement	Nombre d'établissements	
Appareils électroménagers	13	16,7%
Antiquités	10	12,8%
Articles de sports	9	11,5%
Enregistrements audio/vidéo	5	6,4%
Instruments de musique	2	2,6%
Jouets et jeux	0	0,0%
Livres, revues et documents	12	15,4%
Matériaux de construction et quincaillerie	0	0,0%
Informatique et télécommunication	4	5,1%
Mobilier et décoration	2	2,6%
Outils manuels et électriques	0	0,0%
Appareils électriques	4	5,1%
Vêtements et accessoires	17	21,8%
Total	78	100,0%

Représentativité : 100 % des établissements spécialisés dans une seule catégorie d'articles, 41,5 % de l'échantillon ayant participé et 18,2 % de la population totale.

On remarque qu'aucun établissement ne se spécialise dans les outils manuels et électriques, les matériaux de construction ou les jouets et les jeux. Les établissements qui acceptent ou vendent des outils manuels et électriques acceptent invariablement au moins sept catégories d'articles. Ceux qui acceptent à peu près uniquement les matériaux de construction donnent aussi dans le mobilier ou encore les antiquités. Les organismes qui acceptent ou vendent des jouets et des jeux ont souvent aussi les catégories d'articles livres, revues et documents ainsi qu'enregistrements audio-vidéo.

Tout type d'établissement confondu, le **tableau 14** permet de constater que ce sont les vêtements, les livres et le mobilier qui sont les catégories le plus souvent acceptées ou vendues dans les établissements de réemploi de Montréal.

TABLEAU 14. PROPORTION DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉEMPLOI QUI ACCEPTENT OU VENDENT LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ARTICLES

Catégories d'articles acceptées ou vendues par l'établissement	Nombre d'établissements	
Appareils électroménagers	41	21,8%
Antiquités	58	30,9%
Articles de sports	52	27,7%
Enregistrements audio/vidéo	64	34,0%
Instruments de musique	37	19,7%
Jouets et jeux	62	33,0%
Livres, revues et documents	82	43,6%
Matériaux de construction et quincaillerie	9	4,8%
Informatique et télécommunication	43	22,9%
Mobilier et décoration	76	40,4%
Outils manuels et électriques	29	15,4%
Appareils électriques	62	33,0%
Vêtements et accessoires	83	44,1%
Total d'établissements ayant participé	188	100,0%

Représentativité : 100 % de l'échantillon ayant participé et 43,8 % de la population totale.

La moitié des catégories d'articles sont acceptées ou vendues dans au moins un tiers des établissements ayant participé à l'étude.

Les matériaux de construction et les outils manuels et électriques sont les articles le moins souvent visés par les établissements. La section 4.5 fournit des pistes d'explications, notamment la taille des matériaux de construction et le faible coût d'achat d'outils neufs.

Flux des articles

Les différents flux des articles du réemploi utilisés par les organismes contactés lors de l'étude sont illustrés à l'aide de schémas. Sur les schémas sont indiqués tant les modes d'approvisionnement que les modes d'écoulement des articles qui transitent par les organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Les articles qui ne transitent pas par les organismes de réemploi ne sont pas présentés dans les schémas.

En ce qui concerne les modes d'approvisionnement, ils sont de quatre types :

- citoyens : réception de dons d'articles usagés par les citoyens ou achat d'articles usagés aux citoyens;
- en gros : achat de lots ou de grandes quantités d'articles usagés à des organismes qui ne correspondent pas à la définition d' « organismes de réemploi » (encan, curateur public, entrepôts, fournisseurs de friperies, etc.);
- autres organismes : achat ou réception gratuite de petites quantités d'articles usagés provenant d'organismes de réemploi situés à l'extérieur de l'île de Montréal ou d'organisme qui ne correspondent pas à la définition d' « organismes de réemploi »;
- organisme de réemploi (spécialisé ou non) : achat ou réception gratuite d'articles usagés provenant d'autres organismes de réemploi situé sur l'île de Montréal et considéré lors de cette étude.

Pour l'écoulement des articles, les organismes de réemploi utilisent l'un des huit modes suivants :

- citoyens : vente ou don d'articles usagés aux citoyens;
- autres organismes : vente ou don d'articles à des organismes de réemploi situés à l'extérieur de l'île de Montréal ou d'organisme qui ne correspondent pas à la définition d' « organismes de réemploi »;
- en gros : vente ou don de lots ou de grandes quantités d'articles usagés à des organismes qui ne correspondent pas à la définition d' « organismes de réemploi » (encan, curateur public, entrepôts, fournisseurs de friperies, etc.);
- touristes : vente d'articles à des touristes;
- pays en développement : envoi de lots d'articles usagés dans les pays en développement;
- ordures : disposition d'articles aux ordures;
- recyclage : envoi d'articles chez des recycleurs;
- organisme de réemploi (spécialisé ou non) : achat ou réception gratuite d'articles usagés provenant d'autres organismes de réemploi situé sur l'île de Montréal et considéré lors de cette étude.

Modes d'approvisionnement

Les différents modes d'approvisionnement décrits ci-dessus sont présentés sous la forme d'un graphique à barres, et ce, pour chacune des 13 catégories d'articles du réemploi.

Les informations présentées indiquent le nombre d'établissements qui utilisent chaque mode d'approvisionnement.

En général, pour un établissement donné, les mêmes modes d'approvisionnement sont utilisés pour l'ensemble des catégories d'articles de l'établissement. Les modes d'approvisionnement peuvent être multiples pour un établissement en particulier.

Le **tableau 15** présente les modes d'approvisionnement utilisés par les établissements ayant participé au sondage. Toute catégorie de matière confondue, le citoyen est la principale source d'approvisionnement (dons, achats et mise en consignation).

Il y a toutefois près d'un établissement sur cinq qui s'approvisionne autrement que par les citoyens. Il peut s'agir d'achat en gros ou d'achat à d'autres organismes.

TABLEAU 15. PRINCIPAUX MODES D'APPROVISIONNEMENT DES ORGANISMES DE RÉEMPLOI

Mode d'approvisionnement	Nombre d'établissements	Proportion des établissements participants
Citoyens - dons seulement	63	33,5%
Citoyens - dons et achat / mise en consignation	39	20,7%
Citoyens - achats / mise en consignation seulement	49	26,1%
Autres modes	37	19,7%
Total	188	100,0%

Représentativité : 100 % de l'échantillon ayant participé et 43,8 % de la population totale.

Qualité des articles reçus

La qualité des articles acheminés aux organismes de réemploi de Montréal n'est pas uniforme. Elle est influencée par des facteurs comme le contrôle de l'approvisionnement, le secteur géographique et le type d'article.

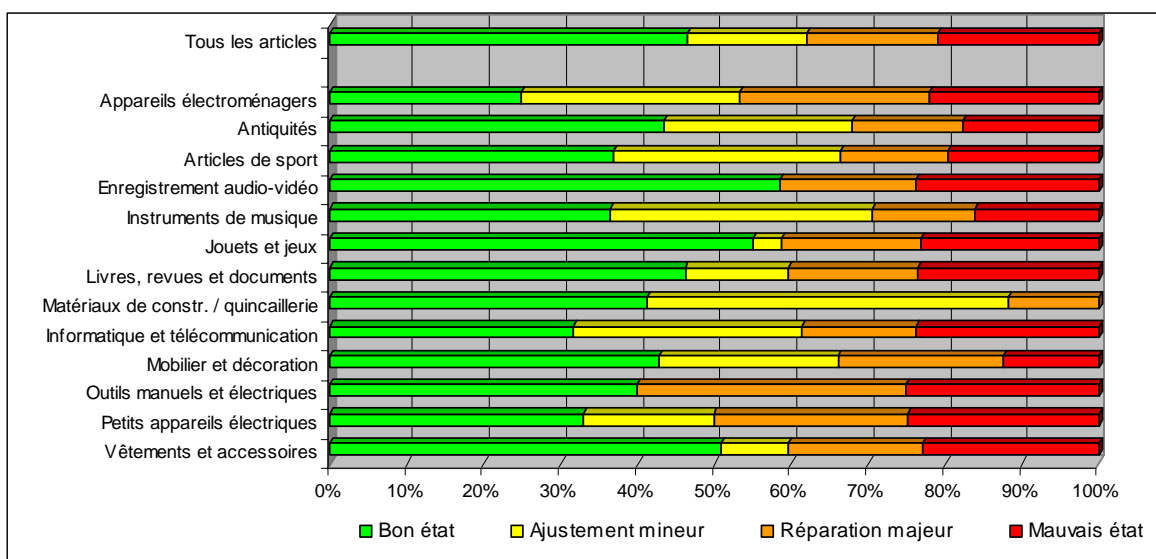
L'évaluation de la qualité des articles reçus est particulièrement subjective. Chaque organisme utilise ses propres critères pour évaluer le niveau de qualité des articles. Parmi ceux-ci, on note :

- 1) les exigences de la clientèle;
- 2) la qualité moyenne des approvisionnements;
- 3) la quantité d'articles disponibles;
- 4) les ressources internes disponibles pour trier, ajuster et réparer les articles.

Pour dresser le profil de la qualité des articles acheminés aux organismes, les sondages comprenaient des questions relativement à l'état des articles acheminés.

Étant donné le manque d'uniformité dans les données quantitatives fournies par les répondants, les réponses obtenues n'ont pas pu être pondérées au prorata des quantités d'articles. Les profils de qualité des articles, présentés à la **figure 2**, ne sont donc que des moyennes arithmétiques des réponses obtenues.

FIGURE 2. QUALITÉ DES ARTICLES ENTRANT DANS LES ORGANISMES DE RÉEMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, SELON LA CATÉGORIE



Globalement, il semble que les articles acheminés aux organismes de réemploi soient de bonne qualité. En effet, plus de la moitié des articles sont en bon état ou n'ont besoin que d'ajustements mineurs.

La situation est particulière pour certaines catégories d'articles (comme les matériaux de construction) car la plupart des organismes ayant participé à l'étude effectuent un contrôle sur l'approvisionnement.

La qualité des articles est inférieure pour les organismes recevant des dons, puisqu'il n'y a pas de contrôle sur les articles donnés (ni sur le type d'article, ni sur la qualité).

Taux de rejet des articles

Le taux de rejet, exprimé en pourcentage, correspond à la proportion d'articles qui n'est pas écoulée par l'établissement par rapport à la quantité d'articles acheminée à l'établissement.

Il est ainsi évalué que très approximativement le tiers des articles sont ainsi rejetés, pour différentes raisons dont :

- l'article est de piètre qualité (selon les critères de qualité propres à l'établissement);
- l'organisme dispose déjà d'une grande quantité de cet article (sélection des meilleurs articles);
- l'article ne correspond pas au champ d'activité de l'organisme ou aux besoins de la clientèle.

Il n'y a pas nécessairement de corrélation entre le taux de rejet et le caractère « mauvais état » présenté à la section précédente :

- ce ne sont pas toujours les mêmes organismes qui ont fait état de la qualité des articles et du taux de rejet;
- un article qui a « besoin de réparation majeure » ou « besoin d'ajustement mineur » peut être rejeté si l'organisme n'est pas en mesure de réparer ou d'ajuster l'article;
- une matière rejetée peut être écoulee en gros ou acheminée à un autre organisme;
- un organisme peut accumuler des articles en mauvais état, en attendant de trouver un mode d'écoulement qui lui convienne.

Peu d'établissements participants ont pu évaluer le taux de rejet, de telle sorte que les résultats présentés ci-dessus ne sont que des ordres de grandeur.

Le faible taux de réponse (en général moins de cinq réponses) prohibe la présentation de résultats pour chaque catégorie d'articles.

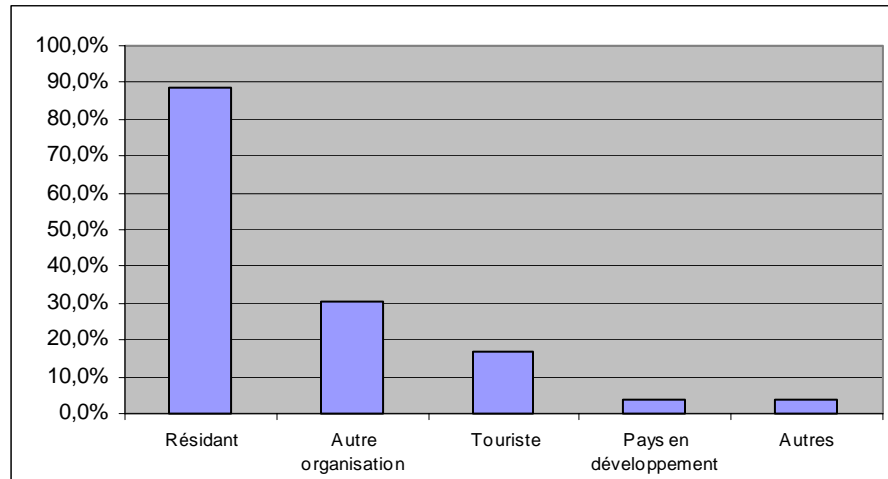
Profil de la clientèle

Les citoyens constituent la principale clientèle des organismes de réemploi de l'île de Montréal (**figure 3**).

Les échanges entre organismes arrivent deuxièmes, suivis de près par les touristes. Dans ce dernier cas, les articles visés sont surtout les antiquités.

Les pays en développement représentent une clientèle pour peu d'organismes, mais on peut présumer que les quantités envoyées sont élevées.

FIGURE 3. TYPE DE CLIENTÈLE DES ORGANISMES DE RÉEMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL



Réacheminement des articles non écoulés

Contrairement à l'approvisionnement, le réacheminement des articles qui n'ont pas été écoulés varie beaucoup d'une catégorie d'articles à une autre.

Le nombre de réponses obtenues demeure parfois faible. Les résultats présentés, qui indiquent le nombre d'établissements qui utilisent chaque mode d'écoulement, indiquent donc les tendances observées dans les établissements participants.

De manière générale, il est possible de dire que plusieurs organismes de réemploi réacheminent les articles qui n'ont pas été écoulés à d'autres organismes de réemploi.

Les échanges s'effectuent surtout entre organismes de réemploi non spécialisés. Les articles écoulés par un établissement peuvent donc devenir l'approvisionnement des articles d'un autre établissement.

Certains organismes mettent le surplus des articles aux ordures, faute de connaître une autre méthode pour en disposer ou de posséder un espace suffisant pour l'entreposage.

4.3.3 Services offerts

Description des différents services offerts

De la même façon que les organismes acceptent ou vendent différentes catégories d'articles, la gamme de services offerts dépend de plusieurs facteurs, dont la vocation lucrative ou non, la clientèle cible, les ressources disponibles, l'espace.

Dans le cadre de la mise à jour du *Guide du réemploi* au printemps 2005, *NI Environnement* a raffiné la liste des services offerts par les établissements de réemploi.

Conséquemment, la présente étude a été réalisée sur la base de la liste modifiée des services, dont voici une description :

- ventes d'articles : l'établissement vend des articles usagés de façon continue;
- dépôt (réception d'articles) : il est possible de venir déposer des dons d'articles usagés en bon état à cet établissement durant les heures d'ouverture;
- boîte de don : on peut déposer de petits articles usagés en bon état dans ces boîtes 24 heures par jour;
- bazar/foire : l'établissement organise périodiquement une vente d'articles usagés;
- livraison à domicile : l'organisme peut livrer à domicile les articles usagés qui y sont achetés;

- collecte à domicile : l'organisme peut collecter à domicile des articles usagés donnés;
- réparation : l'établissement offre le service de réparations des articles endommagés;
- achat de certains articles : l'établissement peut acheter certains articles usagés en bon état pour ensuite les revendre;
- mise en consignation : l'établissement peut mettre en consigne des articles usagés qui répondent à certains critères et tenter de les vendre.

Profil des services offerts par les établissements

L'étude sur le réemploi a permis de connaître les services offerts par les établissements. L'ensemble des 188 établissements participants a indiqué les services offerts par leurs établissements.

Acceptation de dons d'articles usagés par les citoyens

Un peu plus de la moitié des organismes participants acceptent des dons d'articles usagés (**tableau 16**). La majorité le fait uniquement par la réception d'articles durant les heures d'ouverture, notamment afin de contrôler les articles entrants.

TABLEAU 16. PROPORTION DES ÉTABLISSEMENTS QUI ACCEPTENT DES DONNS D'ARTICLES USAGÉS

Services offerts par l'établissement	Nombre d'établissements	Proportion des établissements participants
Dépôt (réception d'articles)	83	44,1%
Boîte de don	19	10,1%
Total	102	54,3%

Représentativité : 100 % des établissements qui acceptent les dons dans l'échantillon de 188 établissements.

Tous les établissements disposant de boîtes de don à l'extérieur permettent aussi aux citoyens de déposer des articles directement dans l'établissement. Au tableau 16, les 19 établissements qui disposent de boîtes de don ne font pas partie des 83 établissements qui acceptent le don d'articles à l'intérieur.

Quelques organismes ont mentionné que même s'ils n'avaient pas de boîte de don à l'extérieur de l'établissement, des citoyens y déposaient des articles à l'extérieur durant les heures de fermeture. Le service de boîte de don n'a pas été indiqué pour ces organismes.

Certains organismes ont dit accepter les dons, tout en précisant que ce service ne devait pas être indiqué dans le *Guide du réemploi*. Ces organismes ne veulent pas publiciser cette information pour éviter d'être pris avec des articles de mauvaise qualité ou en raison de manque d'espace d'entreposage.

Plusieurs commentaires ont été reçus à l'effet qu'il y a plus de dons d'articles d'occasion durant l'été, et que les articles donnés sont plus gros durant la période estivale. La période des déménagements joue assurément un rôle dans ces observations.

Achat d'articles usagés par les établissements

Plusieurs établissements achètent ou mettent en consignment les articles des citoyens.

L'achat d'articles peut se faire lorsqu'un citoyen vient porter l'article à l'organisme. Le gestionnaire de l'établissement peut ainsi sélectionner les articles en fonction de critères telles la qualité, la rareté et la correspondance avec les types d'articles vendus par l'établissement.

Des établissements achètent aussi des articles en se rendant à l'endroit où se trouve la marchandise. L'achat peut se faire en lot, notamment dans le cas de ventes de succession, ou en fonction d'une sélection.

D'autres établissements permettent aux citoyens de mettre des articles usagés en consignation. Ce système implique que l'établissement met l'article en vente et se garde une partie de la somme de la vente, le cas échéant. Un article en consignation qui n'est pas vendu après un certain temps (habituellement une saison) est retourné à son propriétaire.

Le **tableau 17** montre la proportion d'établissements qui achètent ou mettent en consignation des articles.

TABLEAU 17. ÉTABLISSEMENTS QUI ACHÈTENT OU METTENT EN CONSIGNATION DES ARTICLES

Services offerts par l'établissement	Nombre d'établissements	Proportion des établissements participants
Achat de certains articles seulement	62	39,9%
Mise en consignation seulement	13	13,8%
Les deux types de services	13	6,9%
Total	88	46,8%

Représentativité : 100 % des établissements qui achètent ou mettent en consignation des articles, dans l'échantillon de 188 établissements.

Près de la moitié des établissements participants achètent ou placent en consignation des articles usagés de citoyens. Environ le tiers d'entre eux recourent à la mise en consignation, mais la majorité (85,2 %) achète certains articles des citoyens. En plus de ces 88 établissements, on compte certains organismes qui, sans acheter d'articles usagés, émettent des reçus d'impôts pour la valeur des dons d'articles qu'ils reçoivent.

Vente d'articles usagés par l'établissement

Comme le montre le **tableau 18**, 175 (93,1 %) des 188 établissements consultés vendent des articles usagés de façon continue. Plusieurs raisons peuvent expliquer que certains organismes n'offrent pas ce service en permanence :

- l'organisme organise des bazars ou foire périodiquement. Lorsque c'est le cas, c'est le service Bazar/Foire qui a été sélectionné;
- l'organisme agit comme collecteur d'articles usagés pour d'autres organismes. Par la suite, ces autres organismes vendent ou donnent les biens usagés. L'Éco-Quartier l'Acadie fait parfois une collecte de livres usagés pour ensuite les acheminer à la *Fondation internationale cultures à partager*;
- l'organisme donne l'ensemble des articles usagés. Par exemple, l'organisme *Head and hands*, qui offre des services communautaires aux jeunes de 12 à 25 ans et aux jeunes parents, remet gratuitement les articles reçus.
- l'organisme offre un service de location, souvent gratuit en échange d'un abonnement annuel. Ce peut être le cas des joujouthèques qui reçoivent des dons d'articles d'amusement pour les enfants;
- l'organisme envoie les articles collectés dans d'autres pays.

Sommaire des services offerts

Le **tableau 18** indique la proportion des établissements participants qui offre chacun des services répertoriés. Il est important de noter qu'un même établissement peut offrir plus d'un service.

TABLEAU 18. SOMMAIRE DES SERVICES OFFERTS PAR LES ÉTABLISSEMENTS

Services offerts par l'établissement	Nombre d'établissements	Proportion des établissements participants
Vente d'articles	175	93,1%
Dépôt (réception d'articles)	83	44,1%
Boîte de don	19	10,1%
Bazar/Foire	22	11,7%
Livraison à domicile	60	31,9%
Collecte à domicile	62	33,0%
Réparation	64	34,0%
Achat de certains articles	75	39,9%
Mise en consignation	26	13,8%

Représentativité : 100 % de l'échantillon ayant participé et 43,8 % de la population totale.

La prépondérance d'organismes à but lucratif en réemploi explique que la forte majorité des établissements offrent un service de vente d'articles. Il est intéressant de constater que le tiers des établissements acceptent de se déplacer pour collecter ou livrer à domicile.

On note aussi que l'offre d'un service de réparations semble complémentaire à la gestion d'articles usagés.

L'utilisation de boîtes de don et l'organisation de bazars et de foires reposent sur un nombre limité d'établissements.

4.4 Évaluations quantitatives du réemploi à Montréal

4.4.1 Quantité d'articles reçus

Plusieurs informations sur le niveau d'activité de 188 organismes de réemploi de l'île de Montréal ont été obtenues par la réalisation d'appels téléphoniques et de visites. Une série d'estimations (voir l'annexe D) a permis de combler les manques d'information pour 178 des 188 organismes.

Parmi les 188 organismes, il y a dix établissements dont l'extrapolation n'a pas pu être réalisé car le chiffre d'affaires, la superficie et la quantité ne sont pas connus. L'évaluation quantitative se base donc sur 178 organismes.

Ainsi, on évalue à environ 40 000 tm l'ordre de grandeur des quantités d'articles de réemploi qui sont acheminées à 178 organismes de Montréal sur une base annuelle. Cette valeur inclut les trois principaux organismes de réemploi, à savoir : *Armée du Salut*, *Renaissance* et *Fondation québécoise de la déficience intellectuelle*.

En se basant sur le chiffre d'affaires de ces 178 établissements et le chiffre d'affaires attendu pour l'ensemble des organismes de réemploi de Montréal, on peut évaluer approximativement à 57 000 tm la quantité d'articles de réemploi qui transitent par les organismes de réemploi de Montréal¹¹.

Cela représente un peu plus de 6 % des 920 615 tm de matières résiduelles générées annuellement par les résidents de Montréal¹².

Il importe de mentionner que cette valeur n'est qu'un ordre de grandeur, en raison de multiples incertitudes dans les calculs. En outre, ce calcul, basé sur le chiffre d'affaires, ne tient pas compte des organismes communautaires qui donnent des articles aux gens dans le besoin, et dont le chiffre d'affaires est donc nul.

4.4.2 Importance des catégories d'articles du réemploi

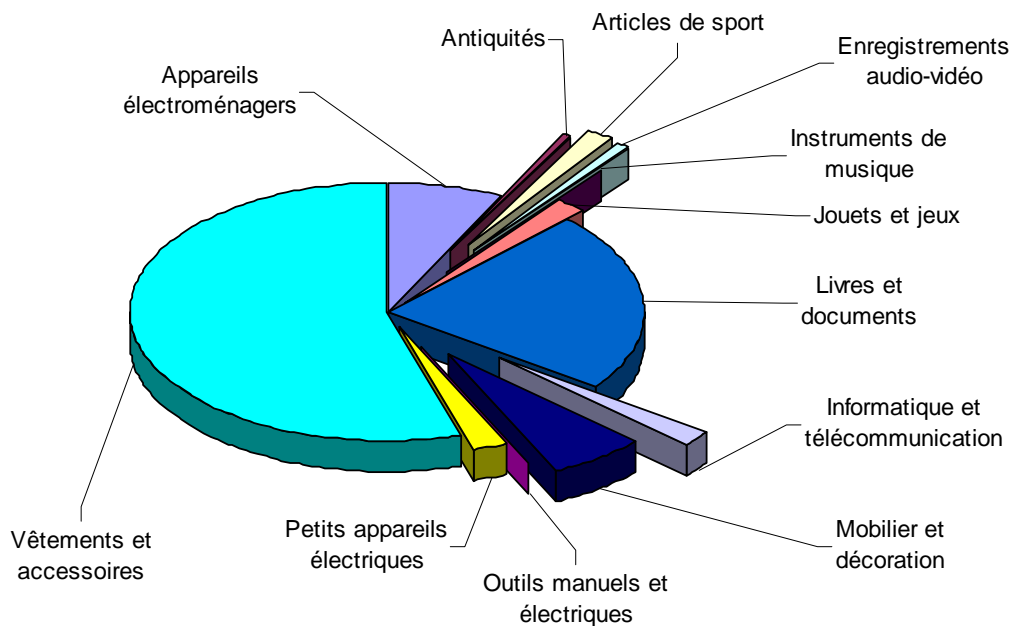
En fonction des données quantitatives obtenues des organismes contactés, il semble que les vêtements forment la principale catégorie d'article du réemploi qui transite par les organismes de réemploi de Montréal, avec plus de la moitié du poids. Environ la moitié du reste correspond à des livres.

¹¹ Voir l'explication du calcul à l'annexe D.

¹² Ville de Montréal (2005a)

On constate donc que les articles étant traditionnellement plus susceptibles d'être réutilisés (les vêtements et les livres) forment la plus grande partie des articles du réemploi à Montréal. La **figure 4** présente graphiquement les proportions approximatives de chacune des 13 catégories d'articles du réemploi pour l'île de Montréal, en fonction du poids.

FIGURE 4. PROPORTION DU POIDS DES ARTICLES DU RÉEMPLOI REÇUS PAR LES ORGANISMES DE RÉEMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

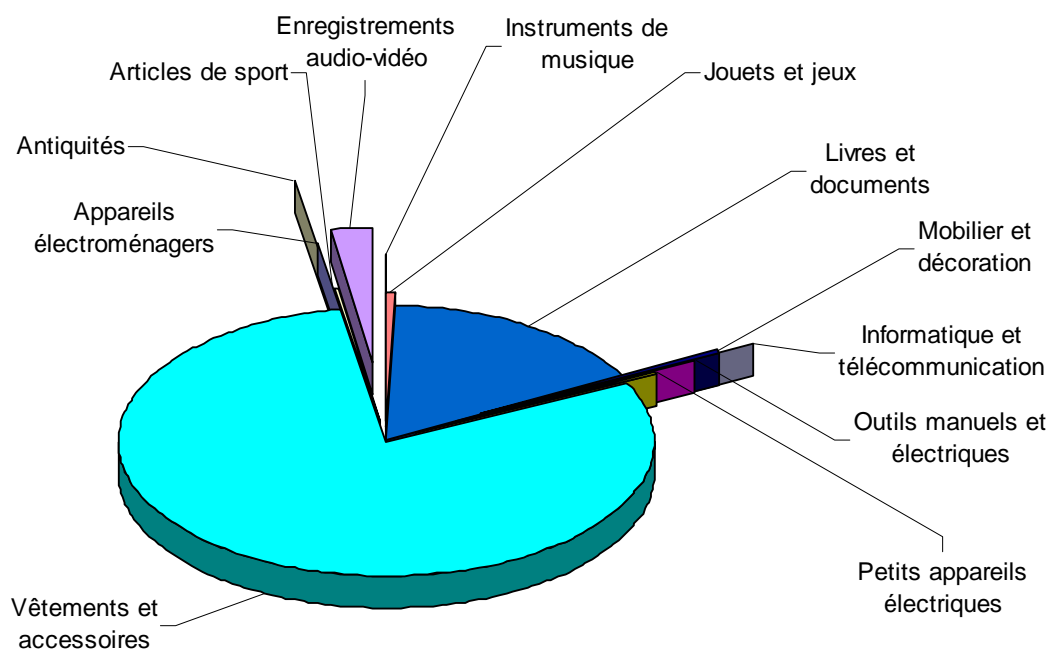


Note : la catégorie des matériaux de construction et de la quincaillerie n'apparaît pas sur la figure, faute d'avoir des données suffisamment fiables.

Il est à noter que seuls deux des neuf organismes acceptant les matériaux de construction ont pu indiquer la quantité d'articles qui leur sont acheminés. Or ce sont les sept autres organismes qui sont les principaux intervenants pour cette catégorie d'articles, à savoir les six écocentres et l'organisme Éco-Réno. Ainsi, la figure 4 ne comprend pas la catégorie des matériaux de construction et de la quincaillerie.

Il est intéressant de reprendre cette figure pour illustrer l'importance relative de chaque catégorie d'articles en fonction du nombre d'articles reçus par les organismes de réemploi (**figure 5**).

FIGURE 5. PROPORTION DU NOMBRE D'ARTICLES DU RÉEMPLOI REÇUS PAR LES ORGANISMES DE RÉEMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL



Note : La catégorie des matériaux de construction et de la quincaillerie n'apparaît pas sur la figure, faute d'avoir des données suffisamment fiables.

À ce moment, on observe davantage la prépondérance des vêtements (79,5 %) dans les articles acheminés aux organismes de réemploi. Les appareils électroménagers (0,1 %) et le mobilier (0,2 %) représentent une part beaucoup moins importante en nombre qu'en poids (respectivement 7,2 % et 5,9 % du poids total).

Globalement, on estime que plus de 78,5 millions d'articles sont acheminés aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

4.4.3 Impact du réemploi sur la performance de Montréal

Les citoyens résidentiels de Montréal ont généré en 2004 un total de 920 615 tm de matières résiduelles¹³. De ce total, 176 658 tm ont été récupérées, pour un taux de récupération de 19,2 %.

Or ces données n'incluent pas les 57 000 tm d'articles acheminés aux organismes de réemploi de Montréal. Elles ne tiennent pas compte non plus qu'environ les deux tiers de ces articles sont effectivement écoulés pour être réutilisés, soit environ 38 000 tm (plus ou moins 51 millions d'articles).

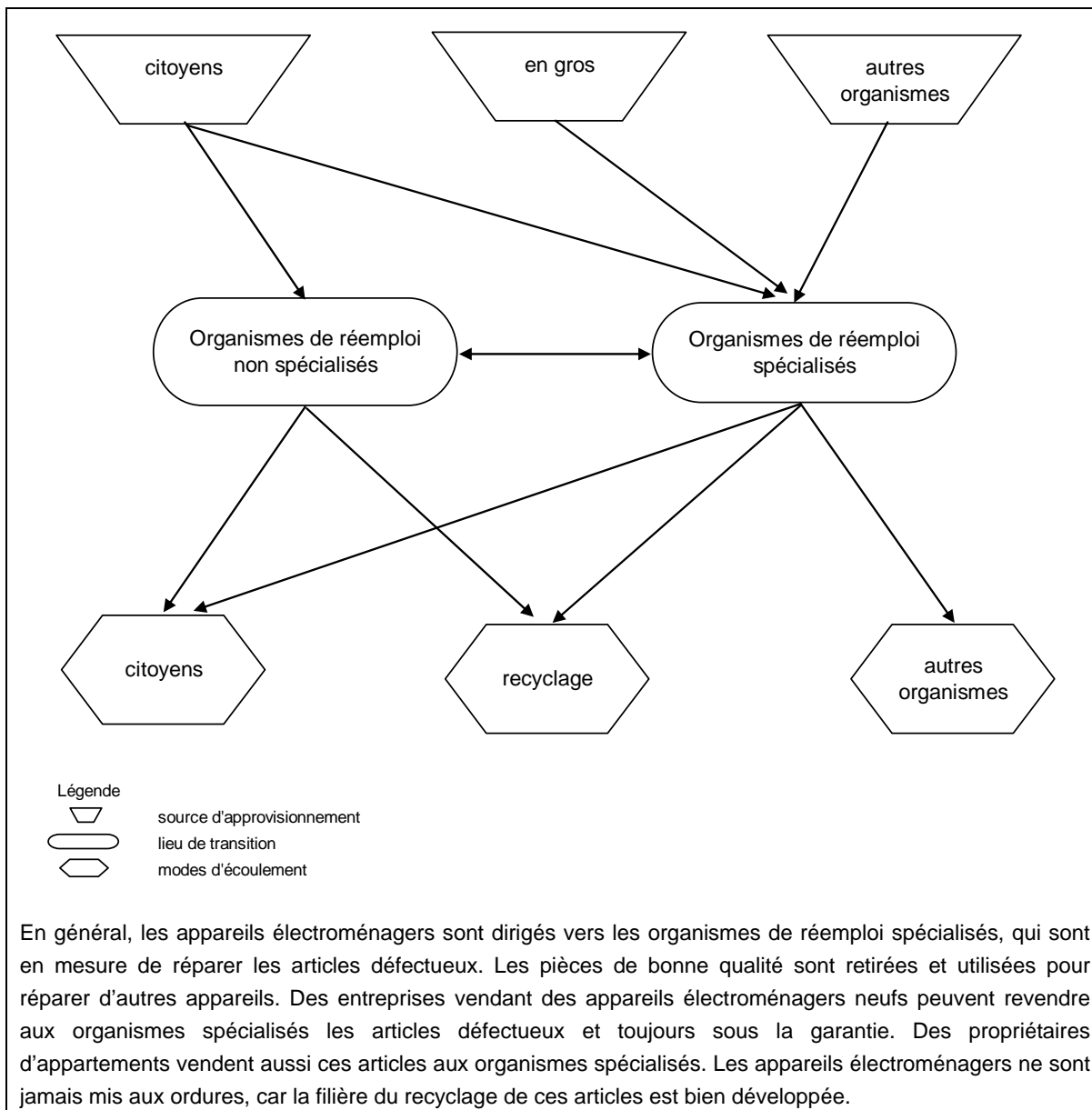
En ajoutant ces valeurs aux résultats de génération et de récupération présentés ci-dessus, on constate que les Montréalaises et Montréalais arriveraient à mettre en valeur près de 215 000 tm sur la quantité totale générée d'environ 978 000 tm, pour un taux de mise en valeur de 21,9 %.

¹³ Ville de Montréal (2005a)

4.5 Caractéristiques du réemploi par catégorie d'articles

4.5.1 Appareils électroménagers

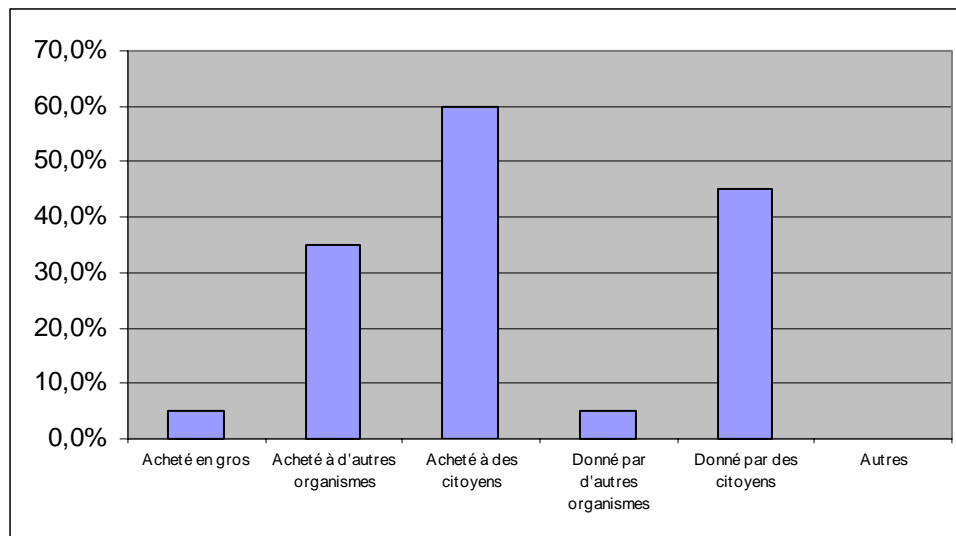
SCHÉMA 1. FLUX DES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS



Mode d'approvisionnement

Les organismes de réemploi d'appareils électroménagers (surtout les organismes spécialisés) s'approvisionnent souvent par l'achat d'appareils (**figure 6**). En effet, 60% des établissements achètent des appareils électroménagers à des résidents et 35 % à des organismes, tandis que 5 % achètent ces articles en gros.

FIGURE 6. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS



Représentativité : 50 % des établissements de réemploi d'appareils électroménagers.

Parmi les « autres organismes », on compte des propriétaires d'immeubles à logements, ainsi que des magasins d'appareils neufs, à qui on achète des retours de marchandise.

Les organismes (spécialisés ou non) reçoivent des dons de citoyens et, plus rarement, des dons en provenance d'autres organismes.

Les organismes à but non lucratif n'acceptent pas toujours cette catégorie d'articles, en raison de l'espace d'entreposage nécessaire et de la difficulté à les transporter.

En fonction de calculs estimatifs, on peut évaluer qu'environ 4000 tm d'appareils électroménagers usagés sont acheminées aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Qualité des articles reçus

Comme l'indique le **tableau 19**, les appareils électroménagers usagés ont habituellement besoin de réparation ou d'ajustement. Heureusement, la plupart des organismes de réemploi de cette catégorie d'articles sont des organismes spécialisés offrant un service de réparations

**TABLEAU 19. QUALITÉ DES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS
ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS**

Qualité des appareils électroménagers remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	24,8%
Besoin d'ajustement mineur	28,5%
Besoin de réparation majeur	24,7%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	22,0%

Les pièces fonctionnelles d'appareils en mauvais état servent à réparer d'autres appareils. Des pièces neuves sont parfois requises pour la remise en état.

Les établissements qui ne sont pas spécialisés dans la vente de ces articles n'ont pas la main-d'œuvre nécessaire pour effectuer la réparation d'électroménagers. Pour cette raison, rares sont ceux qui acceptent cette catégorie d'articles. Le cas échéant, les appareils défectueux peuvent être remis à des organismes qui peuvent les réparer.

Principaux articles

Les principaux articles acceptés par les établissements sont les cuisinières, les réfrigérateurs, les laveuses et les sècheuses (**photo 1**).



Photo 1

Commerce de vente d'appareils électroménagers.

Les congélateurs et les lave-vaisselle sont plus rarement acceptés. Cela peut s'expliquer par le fait que la majorité de la clientèle correspond à des personnes vivant en appartement.

Profil de la clientèle

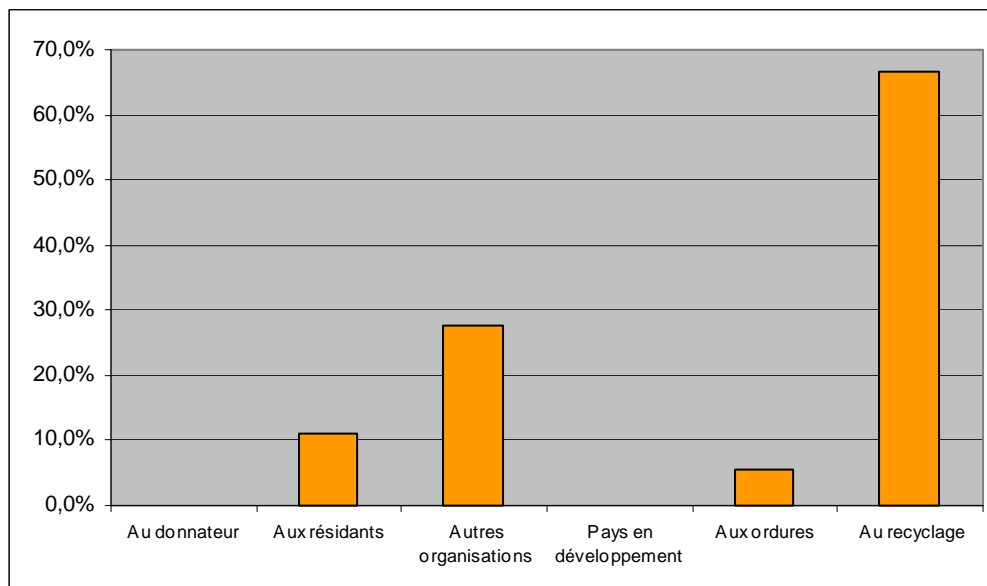
Dans la plupart des cas, les appareils électroménagers sont vendus aux citoyens du quartier ou de l'île de Montréal. Quelques établissements spécialisés ont aussi comme clientèle des propriétaires d'immeubles à logement ainsi que des entreprises vendant des appareils électroménagers neufs. Les organismes de réemploi offrent alors des services de réparations.

Réacheminement des articles non écoulés

Les appareils électroménagers non écoulés sont majoritairement mis à la récupération (**figure 7**). Auparavant, les pièces de bonne qualité peuvent être retirées pour la réparation d'autres appareils.

Il arrive parfois que les appareils électroménagers soient déposés sur le bord de la rue, où des ferrailleurs peuvent alors ramasser les articles.

FIGURE 7. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS NON ÉCOULÉS



Représentativité : 18 établissements de réemploi d'appareils électroménagers ayant indiqué au moins un mode de réacheminement des articles non écoulés.

Commentaires

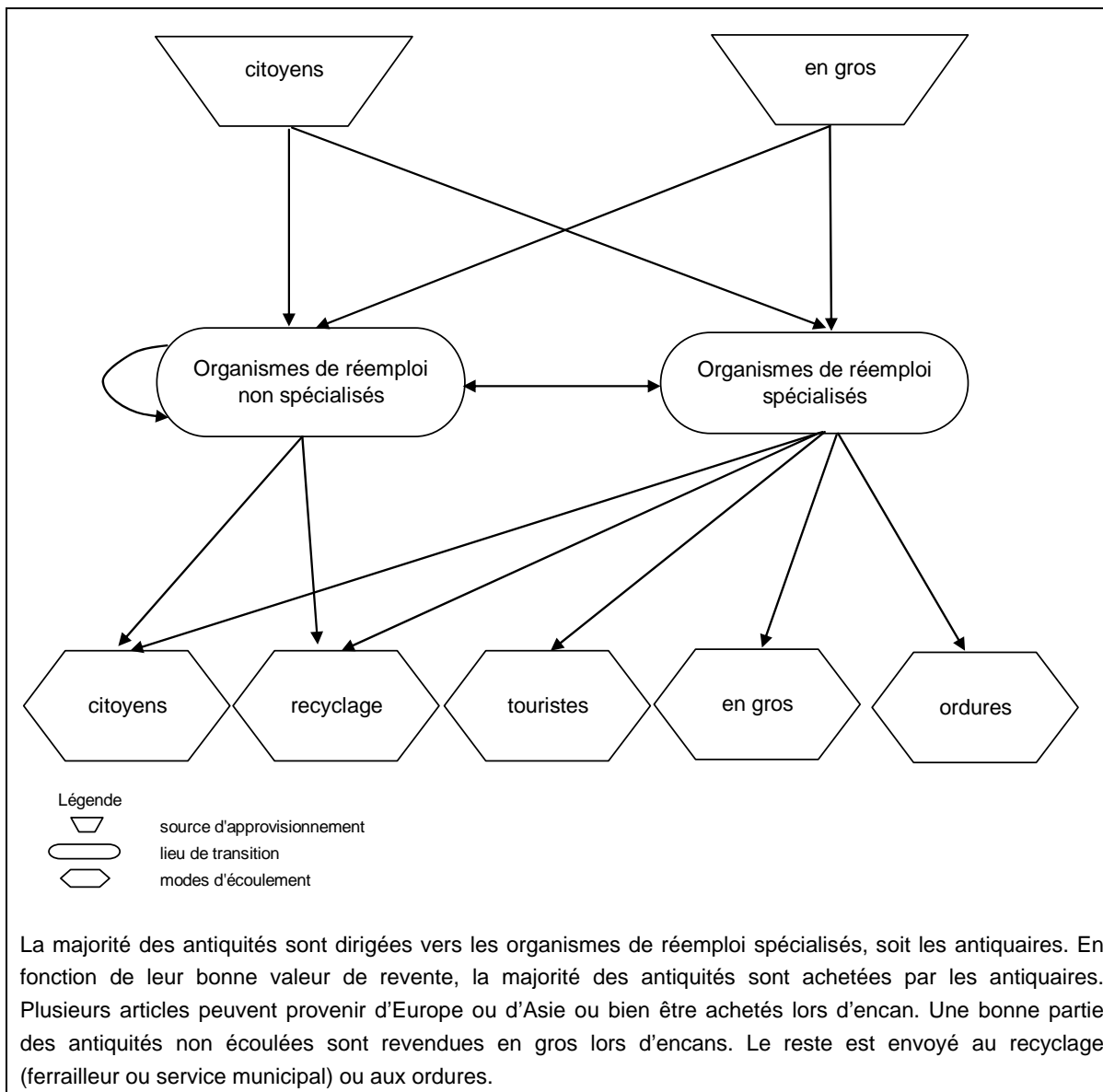
L'ensemble des organismes vendant des appareils électroménagers a fréquemment indiqué qu'il était difficile de donner des garanties pour les achats de leurs clients. C'est particulièrement le cas pour les organismes n'étant pas spécialisés dans la vente de ce type d'articles.

Les organismes spécialisés indiquent aussi fréquemment la forte compétition des magasins d'appareils neufs. Les possibilités de crédit et de paiements mensuels de ces derniers y jouent un rôle certain. L'organisme *Renaissance* a indiqué qu'il ne réussit pas à répondre à la demande pour la collecte à domicile des appareils électroménagers usagés.

La filière de réemploi de ces articles semble être bien établie. Les observations portent toutefois à croire qu'une grande partie des appareils électroménagers usagés prend le chemin du recyclage.

4.5.2 Antiquités

SCHÉMA 2. FLUX DES ANTIQUITÉS



La catégorie d'articles « antiquités » comprend des articles qui ont un caractère ancien. Ces articles sont reconnus pour leur aspect de rareté et ayant un cachet particulier.

Outre les meubles, la catégorie des antiquités concerne des bijoux, des jouets, des œuvres d'art et des appareils antiques, ainsi que les objets de collection (**photo 2**).

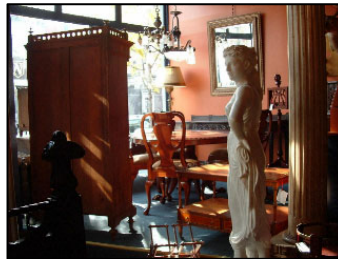


Photo 2

Commerce de
vente d'antiquités

La définition d'antiquité peut varier selon les intervenants. Certains considèrent qu'un article est antique s'il date d'au moins 100 ans. Un meuble des années 1960 peut alors être inclus dans la catégorie « mobilier ».

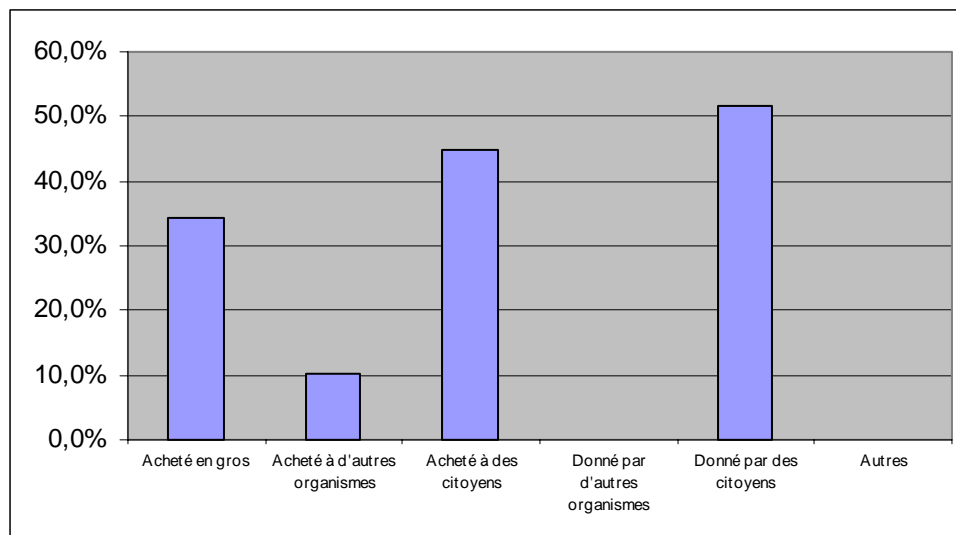
Mais la plupart des intervenants rencontrés définissent une antiquité comme un article qui réfère à une période temporelle pour laquelle les articles ont un genre particulier (rococo, gothique, victorien).

Modes d'approvisionnement

Étant donné la valeur marchande des articles antiques, la plupart des organismes de réemploi des antiquités s'approvisionnement par l'achat des articles (**figure 8**). En nombre de réponses, on note que les citoyens approvisionnent un grand nombre d'organismes. Dans plusieurs cas, les articles sont ramassés en bordure de la rue lorsque déposés là par des individus qui en ignorent la valeur.

On peut postuler que l'achat en gros, pratiqué par les organismes spécialisés, représente en quantité un des principaux modes d'approvisionnement. Certains organismes achètent des antiquités de l'Europe et de l'Asie, et les reçoivent par conteneur. Plusieurs se procurent des antiquités dans les enchères (encans), chez les curateurs, lors des ventes de succession ou par le biais des organismes effectuant la collecte d'articles d'occasion à domicile.

FIGURE 8. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN ANTIQUITÉS



Représentativité : 50 % des établissements de réemploi d'antiquités.

Bien que la moitié des établissements acceptent les dons d'antiquités, très peu d'articles sont en fait donnés, en raison de leur valeur.

En fonction de calculs estimatifs, on peut évaluer qu'environ 350 tm d'antiquités sont acheminées aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Qualité des articles reçus

Le **tableau 20** démontre que la majeure partie des antiquités acheminées aux organismes de réemploi sont de bonne qualité.

TABLEAU 20. QUALITÉ DES ANTIQUITÉS ACHEMINÉES AUX ÉTABLISSEMENTS

Qualité des antiquités remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	43,5%
Besoin d'ajustement mineur	24,4%
Besoin de réparation majeur	14,5%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	17,6%

Étant donné la valeur marchande des antiquités, les propriétaires en prennent soin jusqu'au moment de s'en départir.

Il fait aussi noter que les antiquités transitent surtout par les organismes spécialisés, qui effectuent un contrôle sur les articles. Les antiquités sont d'ailleurs généralement achetées.

Principaux articles

Le mobilier antique constitue le principal type d'antiquité retrouvé dans les établissements de réemploi. Certains organismes sont spécialisés dans les antiquités électriques comme les horloges et les lampes.

Dans les organismes non spécialisés, ce sont plutôt des objets d'art, des articles de décoration et des accessoires antiques qu'on retrouve, au détriment des meubles qui sont rarement donnés.

Profil de la clientèle

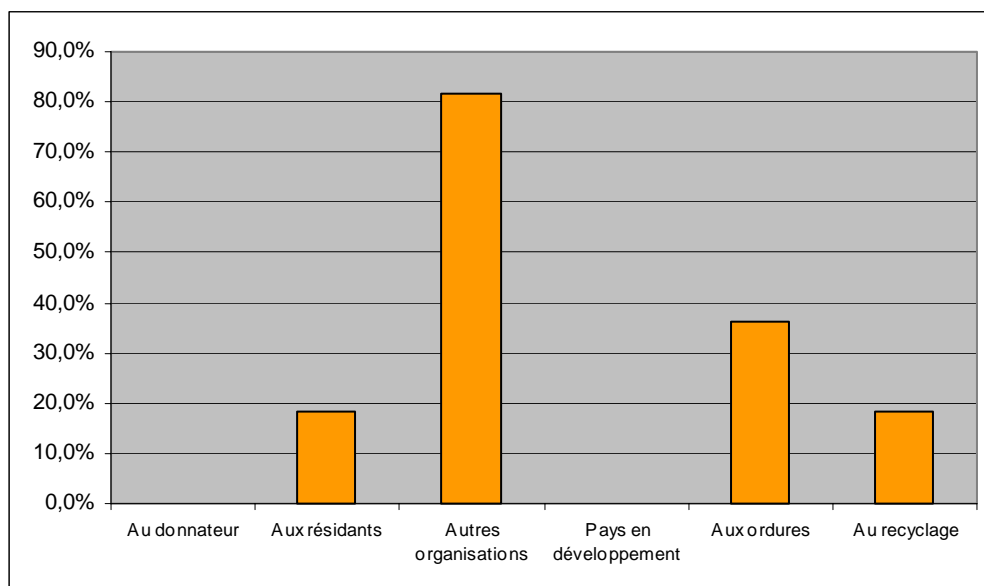
Les antiquités sont principalement vendues aux citoyens. Le quart des répondants comptent des touristes et d'autres organismes comme client. La clientèle provient surtout de la région de Montréal, mais près d'un tiers des répondants possède des clients dans d'autres pays industrialisés.

Réacheminement des articles non écoulés

Afin d'écouler les articles qui n'ont pas été vendus, la plupart des antiquaires les acheminent à d'autres organismes, notamment par le biais d'encans (**figure 9**).

Un tiers des répondants envoie à l'occasion des antiquités aux ordures, et un sur cinq au recyclage.

FIGURE 9. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES ANTIQUITÉS NON ÉCOULÉES



Représentativité : 11 établissements de réemploi d'antiquités ayant indiqué au moins un mode de réacheminement des articles non écoulés.

Une personne interrogée a indiqué qu'elle jette les sofas reçus, faute de pouvoir les remettre en état. Une autre, spécialisée dans les articles antiques électriques, a mentionné démonter les articles non écoulés avant de les placer dans son bac de collecte sélective.

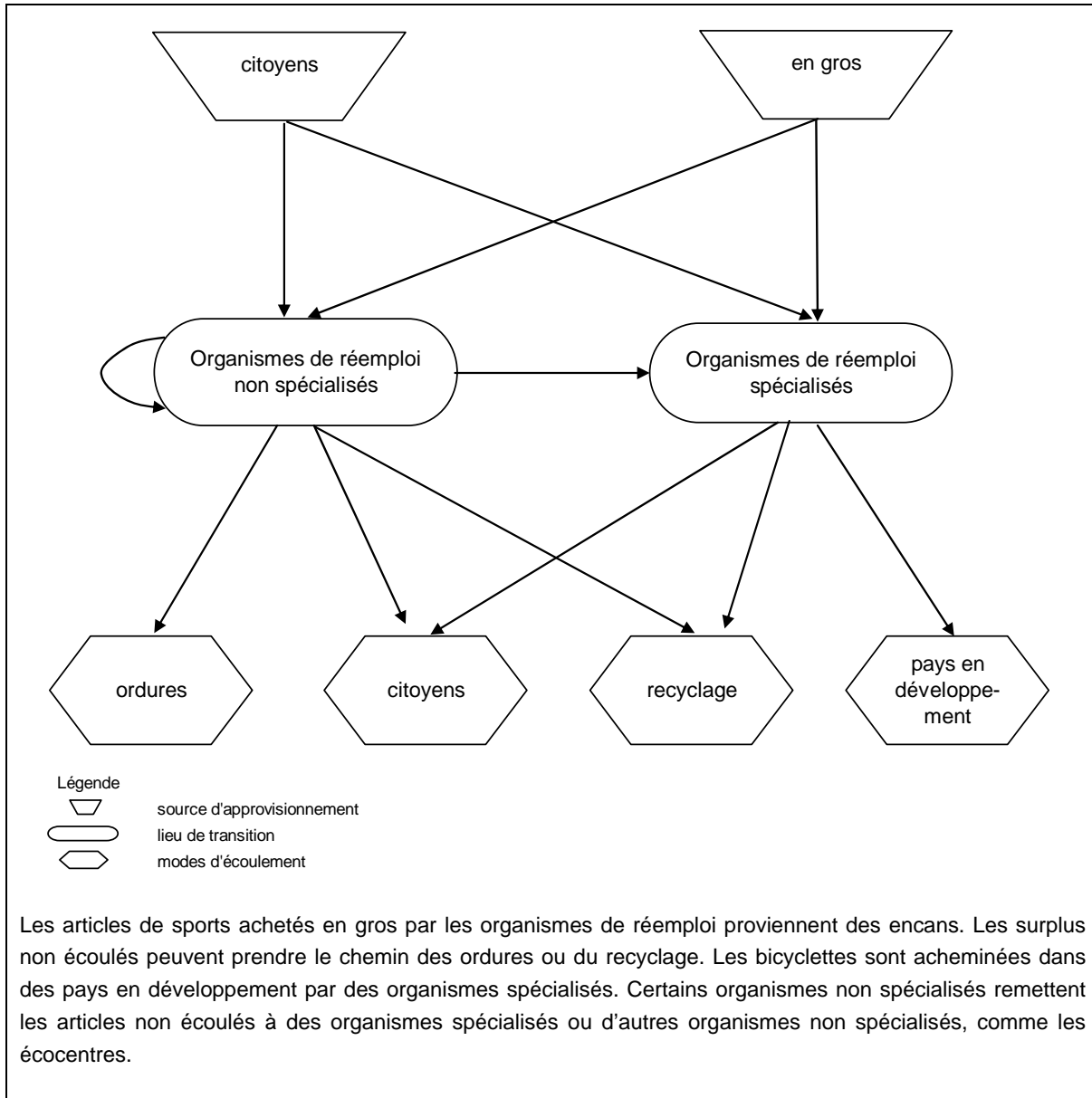
Commentaires

Les antiquités sont des articles dont la filière du réemploi est bien établie, surtout en raison de la valeur marchande des articles.

Il faut toutefois s'interroger sur la pertinence d'inclure les antiquités dans le calcul du réemploi. La définition proposée du réemploi (voir à la page 123) tendrait à exclure les antiquités du réemploi, dû au fait qu'elles ne sont jamais vouées à l'abandon par leur propriétaire.

4.5.3 Articles de sports

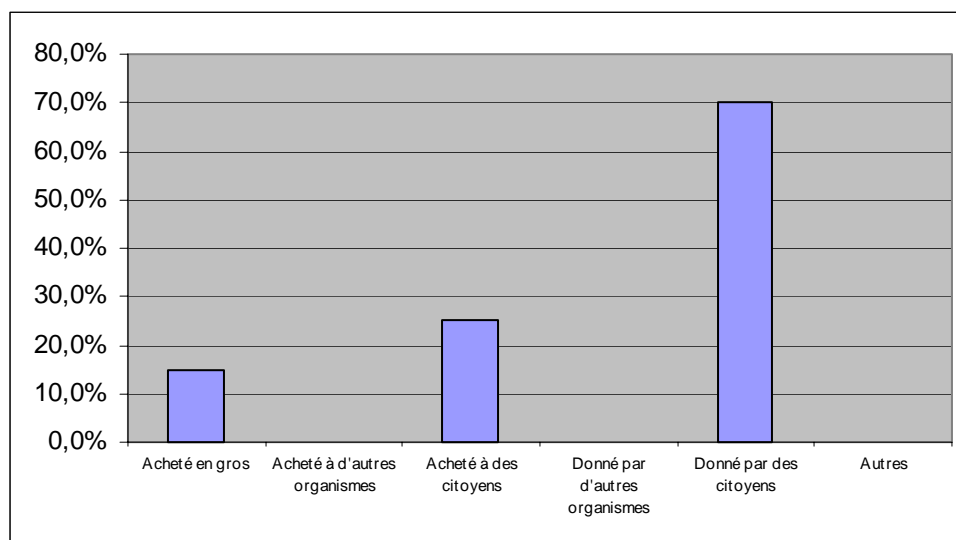
SCHÉMA 3. FLUX DES ARTICLES DE SPORTS



Mode d'approvisionnement

Aucun des établissements interrogés ne se procure d'articles de sports par le biais d'autres organismes, sauf quelques-uns qui achètent en gros lors d'encans, dans les écocentres ou à des fondations (**figure 10**).

FIGURE 10. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN ARTICLES DE SPORTS



Représentativité : 38,5 % des établissements de réemploi d'articles de sports.

Les citoyens constituent le principal mode d'approvisionnement. Sept organismes sur dix comptent entre autres sur le don d'articles, tandis que le quart achètent des articles de sports usagés aux citoyens.

Les organismes spécialisés encouragent les échanges d'article avec la clientèle. Par exemple, un établissement offrira un rabais sur l'achat d'une bicyclette neuve si le client lui remet sa bicyclette usagée.

En fonction de calculs estimatifs, on peut évaluer qu'environ 950 tm d'articles de sports usagés sont acheminées aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Qualité des articles reçus

Les trois quarts des articles de sports usagés sont en bon état ou ne requièrent que des ajustements (**tableau 21**).

**TABLEAU 21. QUALITÉ DES ARTICLES DE SPORTS
ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS**

Qualité des articles de sports remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	36,8%
Besoin d'ajustement mineur	29,5%
Besoin de réparation majeur	14,0%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	19,6%

Une bonne qualité ne signifie pas que l'article est facile à écouler. Beaucoup d'articles de sports donnés par les citoyens datent de plusieurs années. Parce que la technologie des articles de sports évolue assez rapidement, les citoyens sont réticents à se procurer des articles de sports d'occasion.

Principaux articles

Généralement, les organismes de réemploi non spécialisés acceptent une très vaste gamme d'articles de sports. La taille des articles est un des facteurs limitatifs, en raison de l'espace qui manque souvent.

Les patins, les bicyclettes (**photo 3**) et l'équipement de ski représentent les articles les plus populaires dans les organismes spécialisés.



Photo 3

Accumulation de vélos prêts à être réutilisés.

Profil de la clientèle

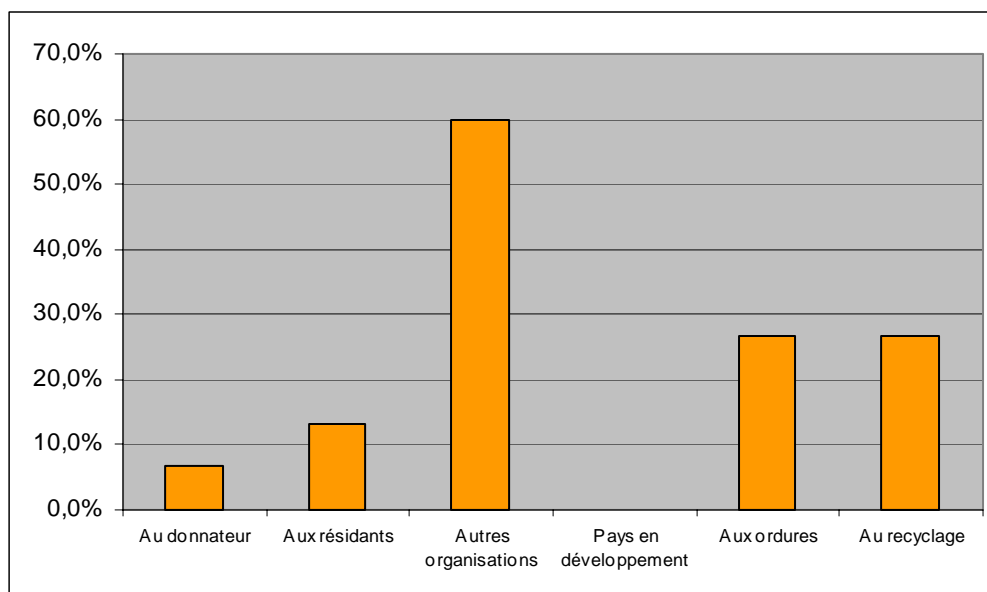
Outre les citoyens qui constituent la principale clientèle, on note que le quart des répondants compte d'autres organisations comme client. La clientèle provient majoritairement de l'île de Montréal.

Un établissement se spécialise dans l'envoi de vélos dans les pays en développement.

Réacheminement des articles non écoulés

La **figure 11** indique que de nombreux établissements réacheminent les articles de sports non écoulés vers d'autres organisations. Entre autres, les surplus de vélo sont fréquemment remis à l'organisme *Vélo Nord-Sud*, spécialisé dans l'envoi de bicyclettes dans des pays en voie de développement.

FIGURE 11. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES ARTICLES DE SPORTS NON ÉCOULÉS



Représentativité : 15 établissements de réemploi des articles de sports ayant indiqué au moins un mode de réacheminement des articles non écoulés.

Plusieurs types d'articles sont difficiles à écouler, en raison de leur désuétude. Les organismes non spécialisés, où la qualité des dons est moins contrôlée, sont davantage aux prises avec cette réalité. Cela explique l'envoi aux ordures d'articles tels des skis et des patins. Les organismes spécialisés démontrent peu d'intérêt envers ces articles en provenance des organismes non spécialisés.

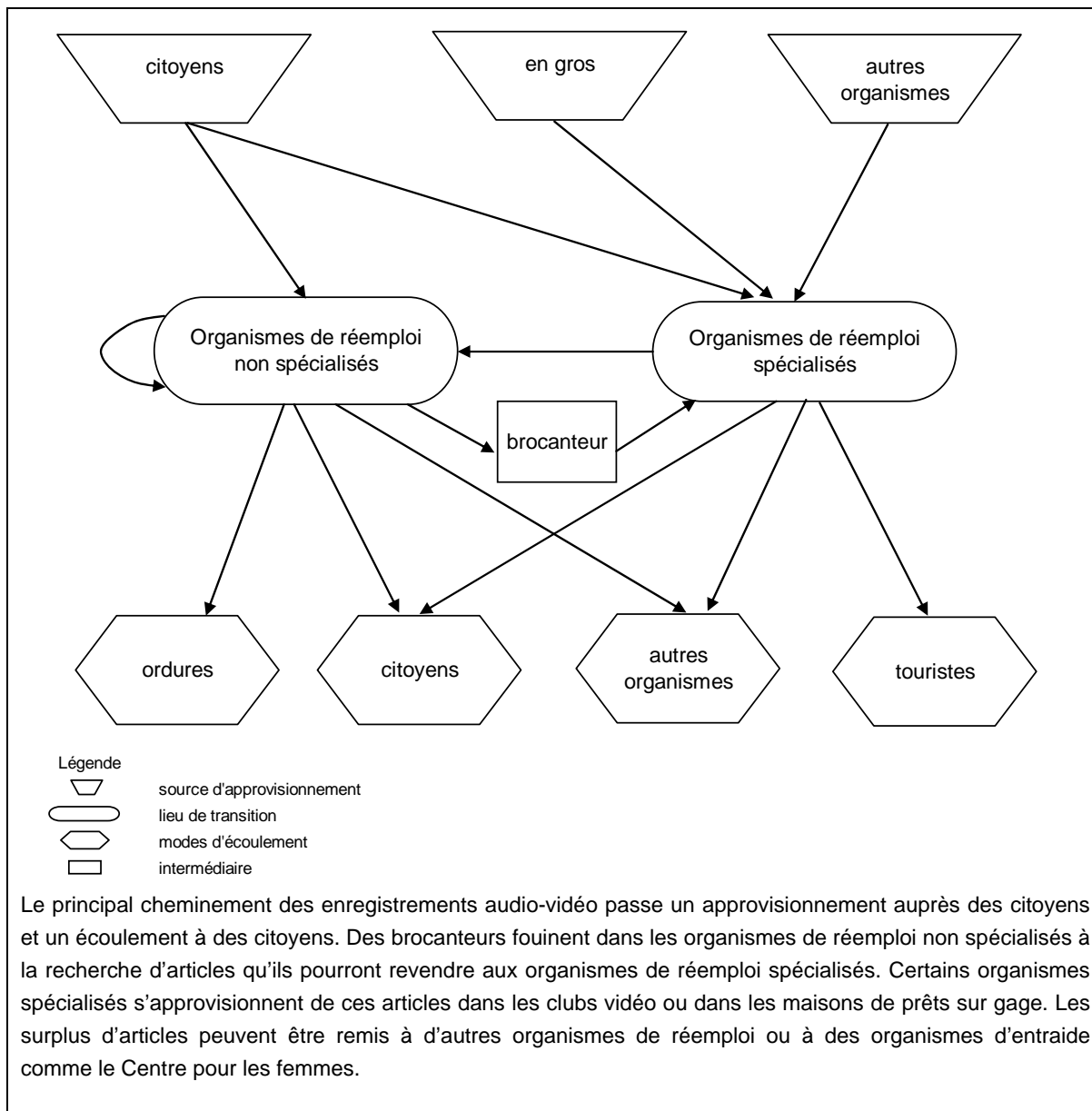
Les bicyclettes de mauvaise qualité peuvent être acheminées à la récupération. Les chambres à air et les pneus usés se retrouvent toutefois aux ordures, faute de meilleur débouché accessible.

Commentaires

Tout près de 5 % des organismes participants sont spécialisés dans les articles de sports. Il s'agit souvent de boutiques vendant des vélos neufs en plus des vélos usagés, où on offre également un service de réparations.

4.5.4 Enregistrements audio-vidéo

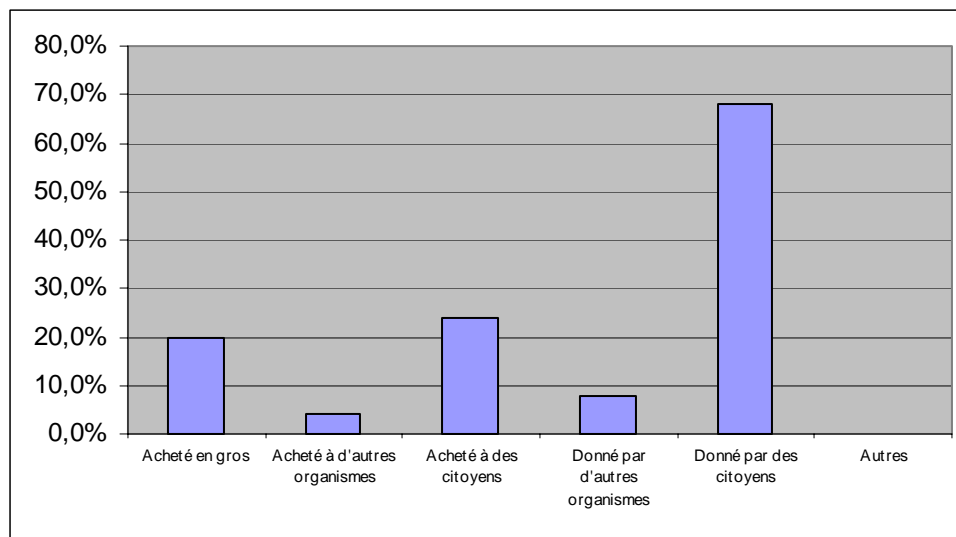
SCHÉMA 4. FLUX DES ENREGISTREMENTS AUDIO-VIDÉO



Mode d'approvisionnement

La majorité des établissements utilisent les dons des citoyens comme mode d'approvisionnement (**figure 12**). Un établissement sur quatre achète leurs enregistrements audio-vidéo auprès de citoyens.

FIGURE 12. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN ENREGISTREMENTS AUDIO-VIDÉO



Représentativité : 39,1 % des établissements de réemploi d'enregistrements audio-vidéo.

Sans que ce ne soit un frein au réemploi, une procédure stricte doit être suivie par les organismes recevant des disques compacts (CD) et des disques optiques numériques (DVD) usagés. Le don ou la vente d'un CD ou d'un DVD par un citoyen exige que des informations (comme les coordonnées de la personne et le nombre d'enregistrements audio-vidéo) soient transmises à la police. C'est seulement après 2 semaines que les CD et les DVD peuvent être mis sur les étalages.

L'achat en gros des enregistrements audio-vidéo, utilisé par 20,0 % des établissements, s'effectue dans des clubs vidéo et auprès d'autres organismes ayant des boîtes de dons et effectuant de la collecte à domicile.

Peu d'établissements se procurent des articles auprès d'autres organismes, que ce soit par des dons ou par des achats.

Des organismes non spécialisés se font visiter régulièrement par des brocanteurs, qui viennent acheter des disques de collection. Les disques peuvent ensuite être revendus à des organismes spécialisés.

En fonction de calculs estimatifs, on peut évaluer qu'environ 500 tm d'enregistrements audio-vidéo usagés sont acheminées aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Qualité des articles reçus

Le **tableau 22** révèle que la majorité des enregistrements audio-vidéo remis aux organismes de réemploi sont en bon état et prêts à être écoulés.

**TABLEAU 22. QUALITÉ DES ENREGISTREMENTS AUDIO-VIDÉO
ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS**

Qualité des enregistrements audio-vidéo remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	58,5%
Besoin d'ajustement mineur	0,0%
Besoin de réparation majeur	17,8%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	23,7%

Les organismes spécialisés exercent un contrôle sur la qualité des enregistrements qui leur sont acheminés. Les enregistrements nécessitant des réparations sont surtout ceux dont le boîtier est endommagé.

Principaux articles

Ce sont principalement les disques compacts (CD) musicaux et les films sur disque optique numérique (DVD) qui sont acheminés et vendus. Plusieurs organismes, surtout spécialisés, reçoivent des disques en vinyle, en moins grande quantité.

Profil de la clientèle

Les enregistrements audio-vidéo sont principalement vendus aux citoyens. Certains organismes sont régulièrement visités par des collectionneurs.

Bien que la majorité de la clientèle provienne de la région de Montréal, un établissement exporte des enregistrements dans d'autres pays industrialisés.

Réacheminement des articles non écoulés

À la lueur de la **figure 13**, il semble exister des filières établies pour l'écoulement des enregistrements audio-vidéo.

Peu d'établissements envoient leurs surplus d'enregistrements aux ordures. La majorité réachemine les articles non écoulés à d'autres organismes, ou les écoule par le biais des citoyens.

Commentaires

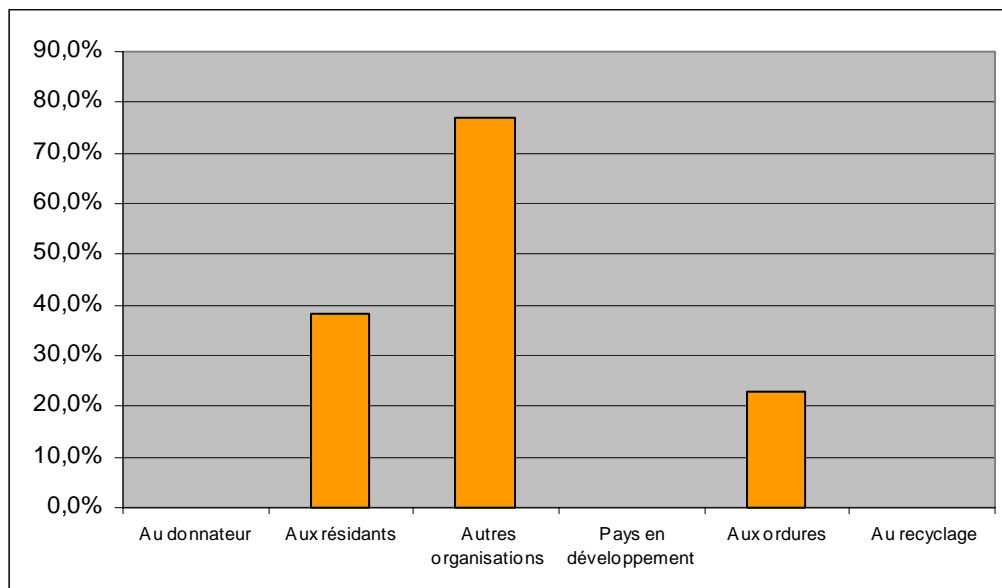
La plupart des organismes spécialisés dans les enregistrements audio-vidéo vendent aussi des articles neufs. La vente d'enregistrements audio-vidéo accompagne souvent la vente de livres (**photo 4**).



Photo 1

Étalage
d'enregistrements
usagés.

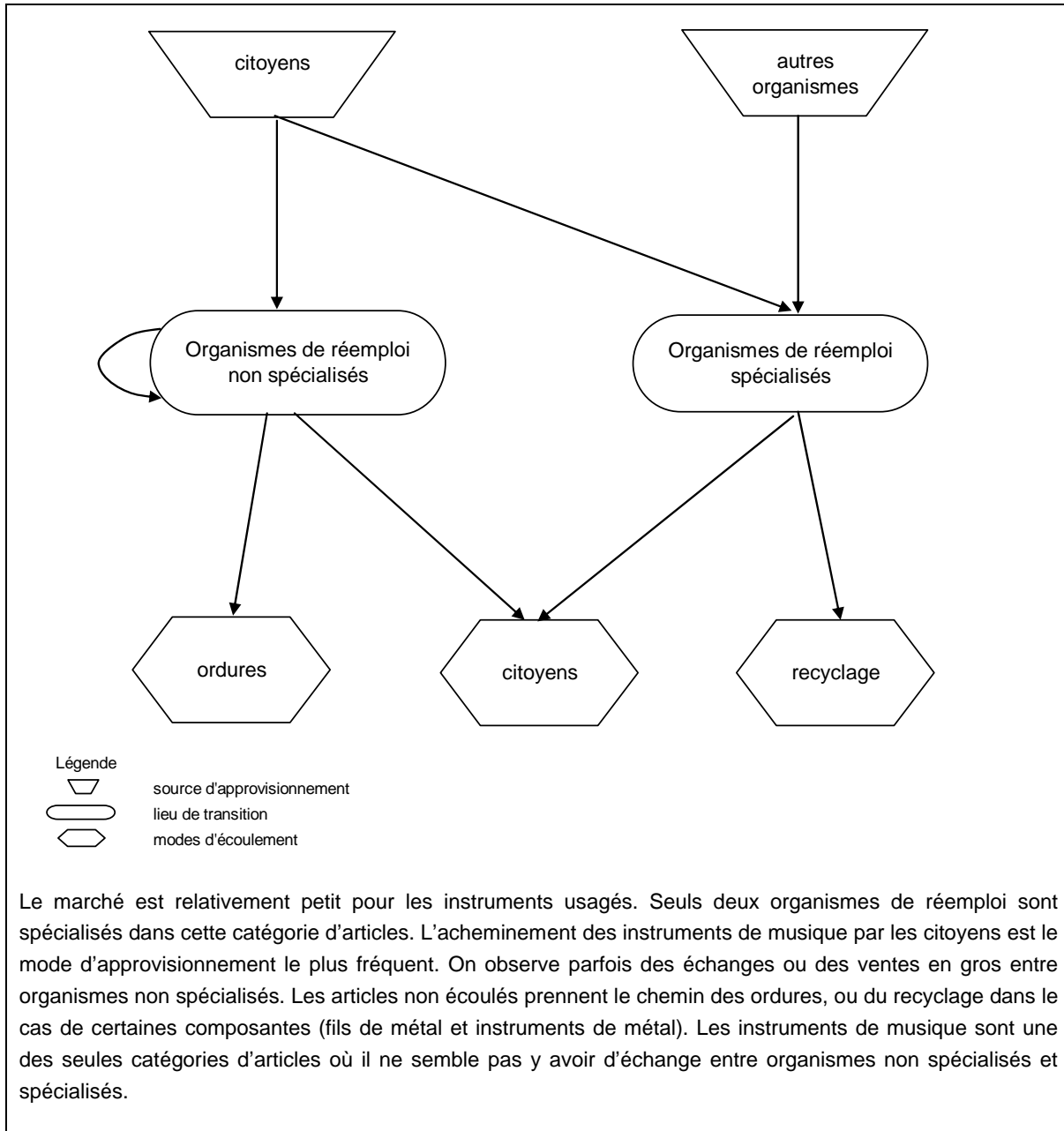
FIGURE 13. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES ENREGISTREMENTS AUDIO-VIDÉO NON ÉCOULÉS



Représentativité : 13 établissements de réemploi des enregistrements audio-vidéo ayant indiqué au moins un mode de réacheminement des articles non écoulés.

4.5.5 Instruments de musique

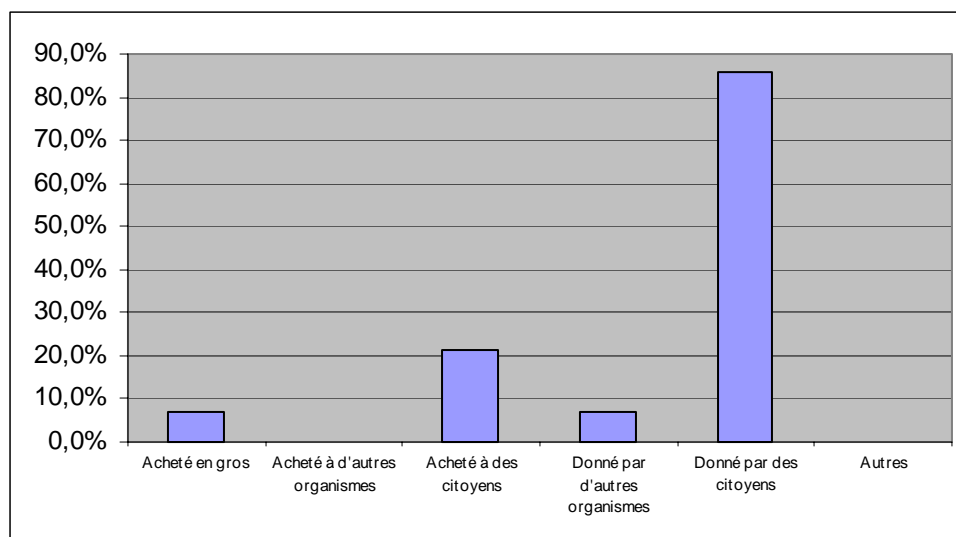
SCHÉMA 5. FLUX DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE



Mode d'approvisionnement

Presque tous les établissements participants s'approvisionnent à partir de dons de citoyens (**figure 14**). Quatre établissements sur cinq n'achètent pas d'articles, ni aux citoyens, ni en gros.

FIGURE 14. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN INSTRUMENTS DE MUSIQUE



Représentativité : 37,8 % des établissements de réemploi d'instruments de musique.

L'organisme *Galaxy Musique* fait la location d'instruments de musique. Après cinq années de location, les instruments de musiques sont vendus comme étant des articles usagés.

En fonction de calculs estimatifs, on peut évaluer qu'environ 7 tm d'instruments de musique usagés sont acheminées aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Qualité des articles reçus

Comme l'indique le **tableau 23**, le tiers des instruments de musique acheminée dans les établissements sont en bon état et prêt à être écoulés. Le fait que peu d'instruments transitent par les organismes de réemploi joue probablement un rôle dans le fait que la qualité est moindre dans le cas de cette catégorie d'articles par rapport à la plupart des autres catégories.

**TABLEAU 23. QUALITÉ DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE
ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS**

Qualité des instruments de musique remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	36,4%
Besoin d'ajustement mineur	34,0%
Besoin de réparation majeur	13,4%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	16,2%

Un autre tiers des instruments ne nécessite que des ajustements mineurs avant d'être écoulés.

Principaux articles

En raison de la faiblesse du marché pour cette catégorie de matière, il est difficile de dresser une liste des principaux articles.

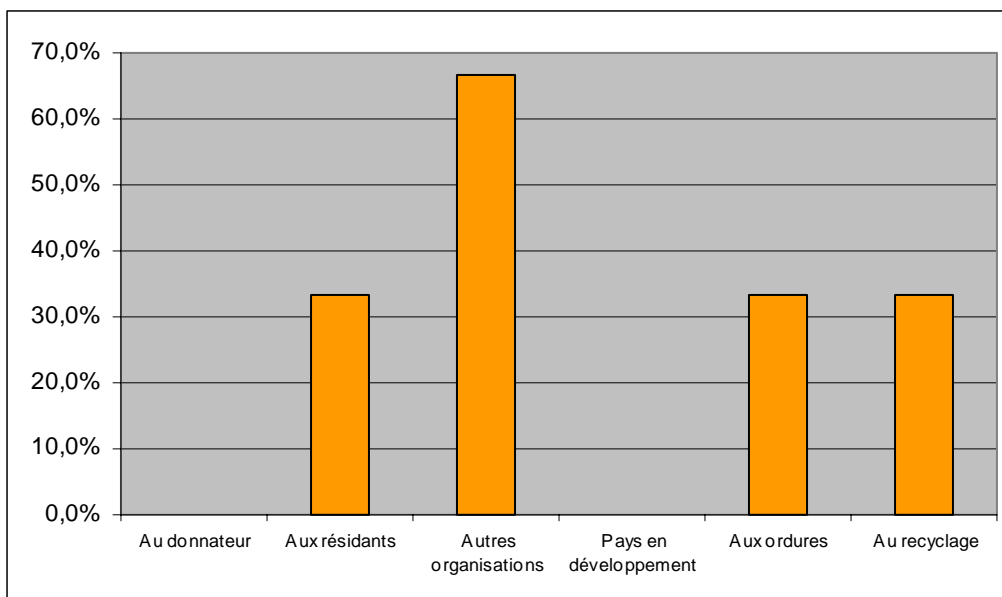
Profil de la clientèle

La majorité des établissements compte surtout des citoyens comme clients. Un organisme vend les articles à une entreprise possédant plusieurs boutiques d'articles d'occasion.

Réacheminement des articles non écoulés

Les deux tiers des établissements participants réacheminent les articles non écoulés vers d'autres organismes de réemploi (**figure 15**). Quelques-uns envoient aux ordures ou mettent au recyclage certaines composantes, comme les fils métalliques.

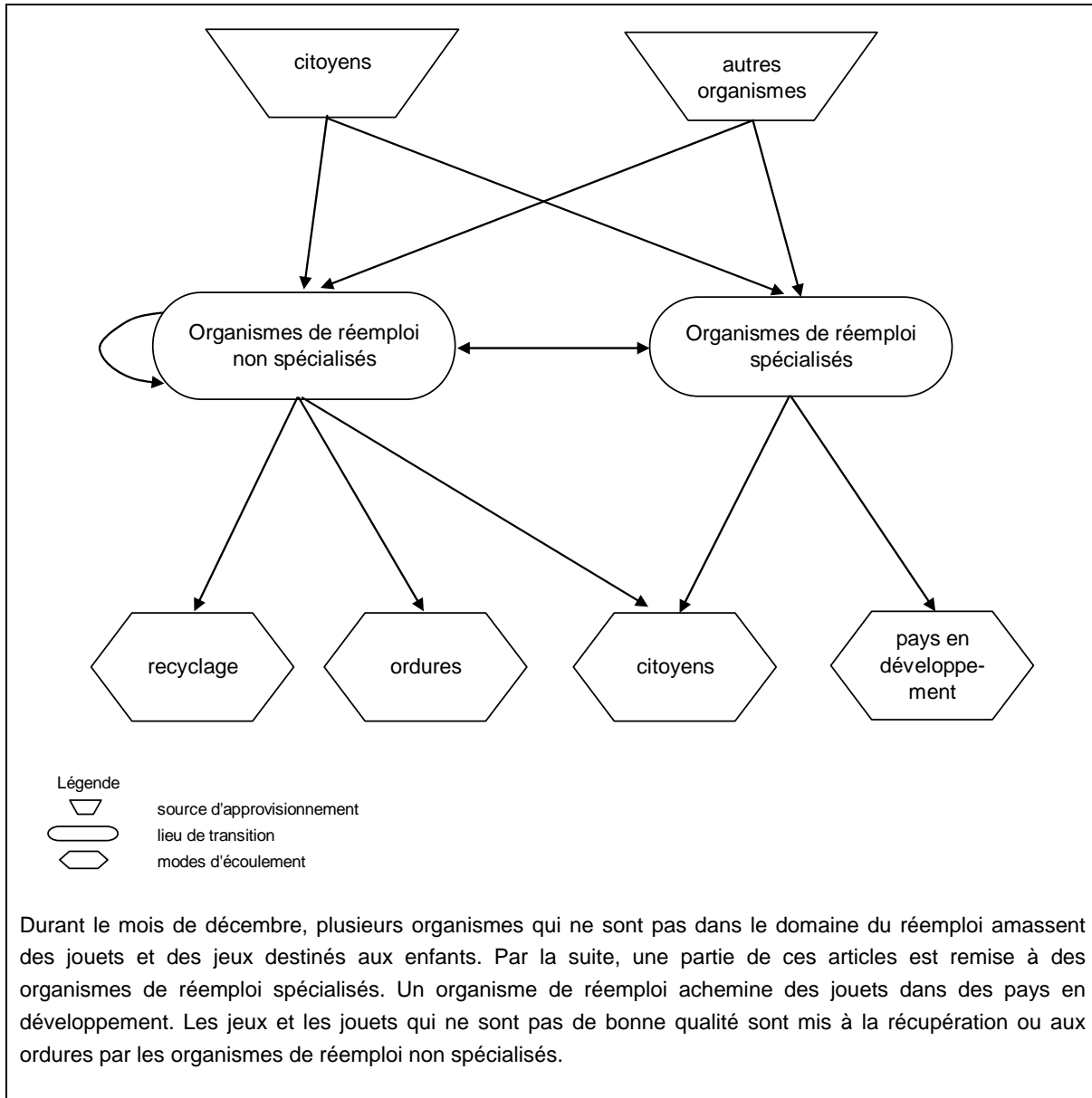
FIGURE 15. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE NON ÉCOULÉS



Représentativité : 9 établissements de réemploi des instruments de musique ayant indiqué au moins un mode de réacheminement des articles non écoulés.

4.5.6 Jouets et jeux

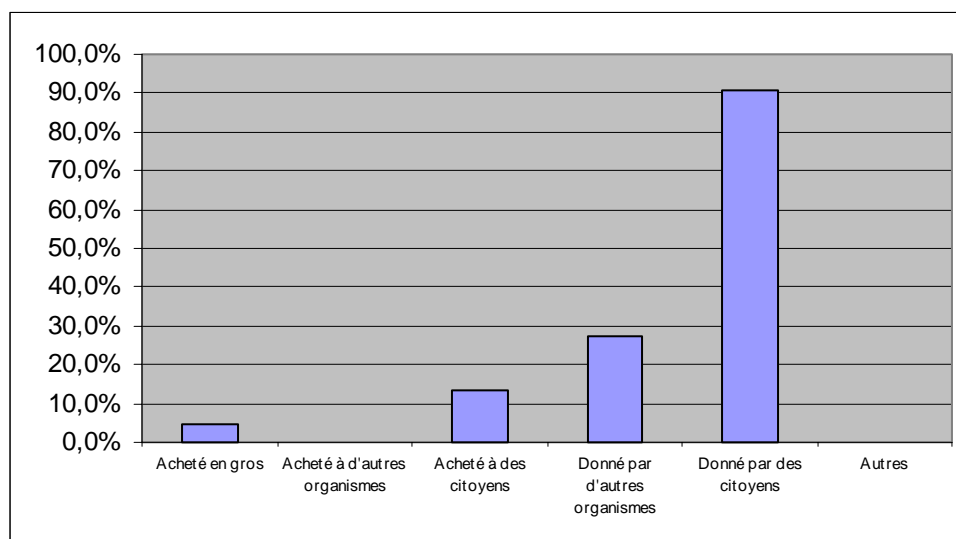
SCHÉMA 6. FLUX DES JEUX ET JOUETS



Modes d'approvisionnement

Le **figure 16** démontre que les dons de citoyens permettent à la plupart des organismes de s'approvisionner.

FIGURE 16. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN JEUX ET JOUETS



Représentativité : 35,5 % des établissements de réemploi de jeux et jouets.

Durant la période des fêtes de Noël, plusieurs organismes mettent en place des collectes de jouets pour les enfants. C'est alors que plusieurs organismes reçoivent des dons d'autres organismes.

Les organismes qui achètent à des citoyens peuvent être des boutiques spécialisées pour les enfants ou d'autres qui achètent des successions.

En fonction de calculs estimatifs, on peut évaluer qu'environ 1100 tm de jeux et jouets usagés sont acheminées aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Qualité des articles reçus

Le **tableau 24** indique que près de la moitié des articles reçus ne peuvent être écoulés tels quels.

**TABLEAU 24. QUALITÉ DES JEUX ET DES JOUETS ACHEMINÉS
AUX ÉTABLISSEMENTS**

Qualité des jouets et des jeux remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	55,1%
Besoin d'ajustement mineur	3,6%
Besoin de réparation majeur	18,2%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	23,1%

Les principaux facteurs de mauvaise qualité sont les articles incomplets (par exemple un casse-tête dont quelques morceaux manquent). Parmi les articles en mauvais état, on retrouve aussi des articles brisés ou dangereux pour les enfants.

Principaux articles

Les principaux articles de cette catégorie concernent les jeux et jouets destinés aux enfants (**photo 5**). Les puzzles et casse-têtes sont également populaires.



Photo 5

Jouets usagés
d'enfants mis en
vente.

Profil de la clientèle

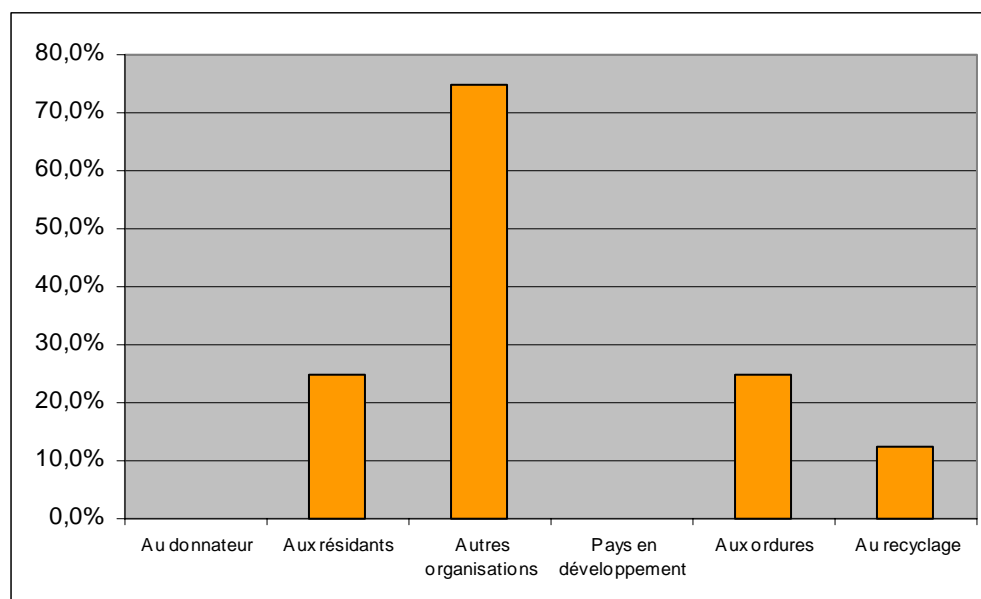
Bien que les citoyens forment la principale clientèle de la plupart des établissements, près du quart des organismes comptent d'autres organismes comme client.

Le nombre relativement limité d'organismes qui vendent les jeux et jouets peut expliquer que la clientèle provient fréquemment de l'extérieur de l'arrondissement. Un organisme envoie des jouets et des jeux dans des pays en développement.

Réacheminement des articles non écoulés

Les articles non écoulés sont parfois remis à d'autres organismes de réemploi ou bien acheminés dans les écocentres (**figure 17**).

FIGURE 17. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES JEUX ET JOUETS NON ÉCOULÉS



Représentativité : 16 établissements de réemploi de jeux et jouets ayant indiqué au moins un mode de réacheminement des articles non écoulés.

Les articles mis aux ordures sont surtout les jouets brisés ou dangereux parce que non réglementaires. Au mois de mai, les joujouthèques organisent une vente de jouets et de jeux dans un centre d'achat situé dans l'est de l'île de Montréal.

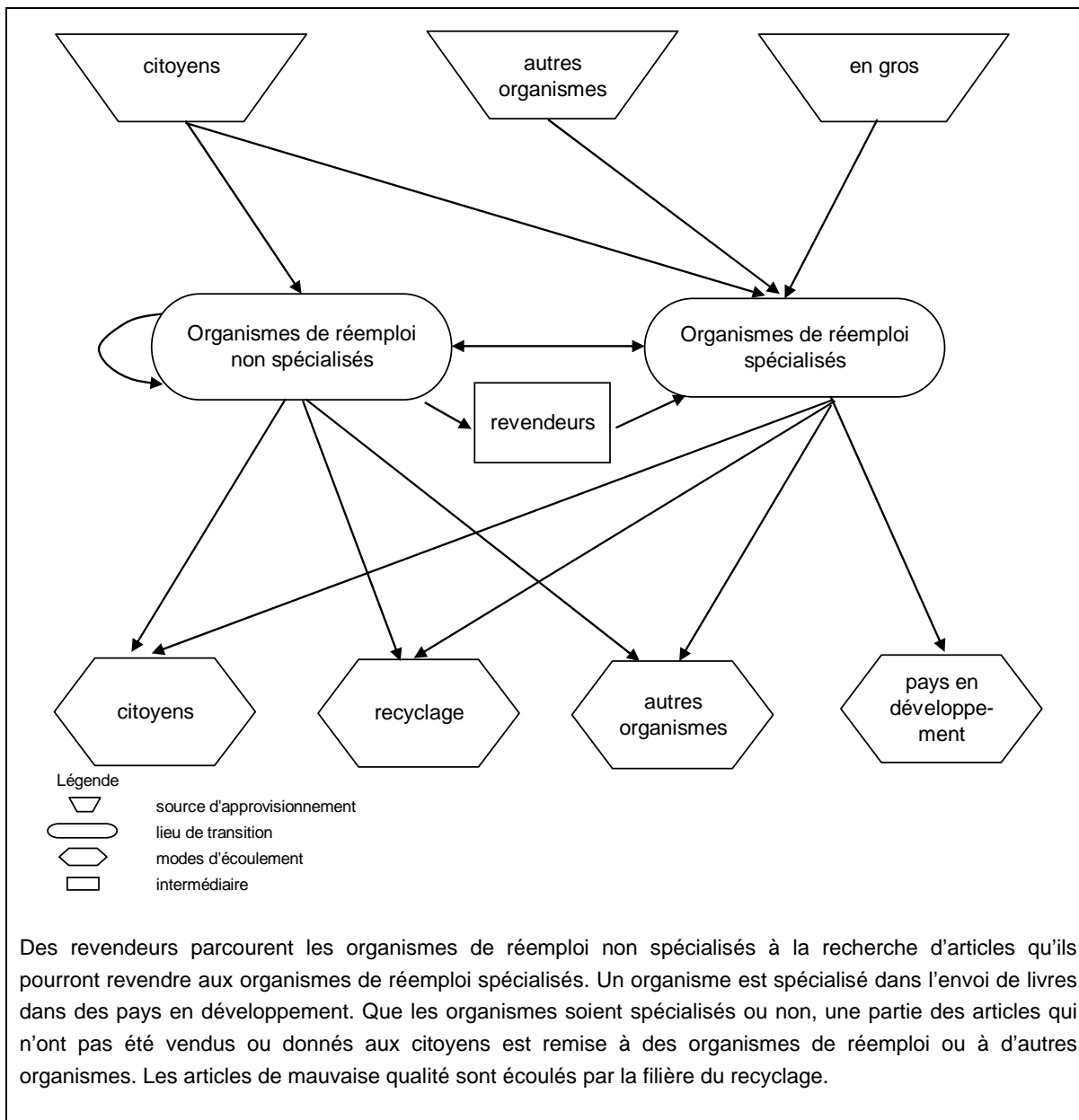
Commentaires

Certains antiquaires vendent des jouets usagés antiques, comme l'organisme *La patente*.

Plusieurs organismes offrent des services de location des jouets et des jeux pour les enfants. Ces organismes, souvent nommés joujouthèque, ne vendent donc pas toujours les articles.

4.5.7 Livres, revues et documents

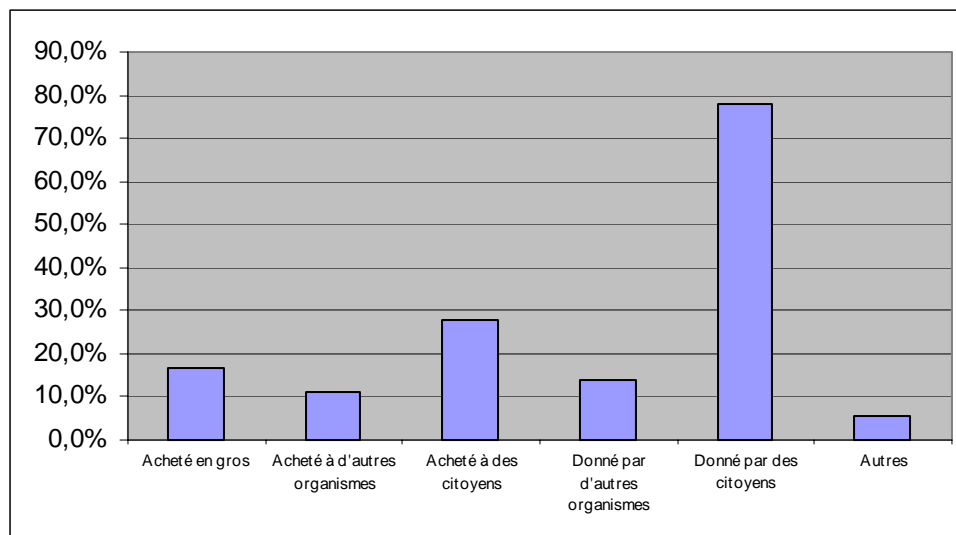
SCHÉMA 7. FLUX DES LIVRES, REVUES ET DOCUMENTS



Mode d'approvisionnement

Les trois quarts des établissements qui acceptent des livres, revues et documents s'approvisionnent à partir de dons de citoyens (**figure 18**). Cette filière de réemploi est probablement la mieux établie si on exclut les vêtements.

FIGURE 18. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN LIVRES, REVUES ET DOCUMENTS



Représentativité : 43,9 % des établissements de réemploi de livres, revues et documents.

Cela peut expliquer que peu d'organismes recourent à l'achat de livres. Ceux qui le font favorisent l'achat à des citoyens.

Quelques librairies (colonne « autres » sur la figure 18) se procurent des livres par des revendeurs (appelé parfois « *books scouts* »). Les revendeurs sont des individus qui vont régulièrement dans les bazars pour trouver certains types de livres. Ils vont ensuite vendre ces livres dans les boutiques de livres usagés.

En fonction de calculs estimatifs, on peut évaluer qu'environ 13 000 tm de livres, revues et documents usagés sont acheminées aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Qualité des articles reçus

Les organismes spécialisés contrôlent généralement leur approvisionnement en livres, revues et documents. Malgré cela, une grande partie des articles n'est pas prête à être écoulee telle quelle (**tableau 25**). Cette situation est particulièrement due aux organismes non spécialisés qui reçoivent des dons, notamment par le biais de boîtes de don.

**TABLEAU 25. QUALITÉ DES LIVRES, REVUES ET DOCUMENTS
ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS**

Qualité des livres, revues et documents remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	46,2%
Besoin d'ajustement mineur	13,5%
Besoin de réparation majeur	16,8%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	23,5%

La *Fondation internationale cultures à partager* indique que 80 % des livres reçus ne sont pas en bon état et sont mis à la récupération.

Principaux articles

Ce sont les documents de référence et les livres de littérature qui sont principalement acceptés par les organismes de réemploi (**photo 6**). Très peu d'organismes acceptent de prendre des journaux et des revues.

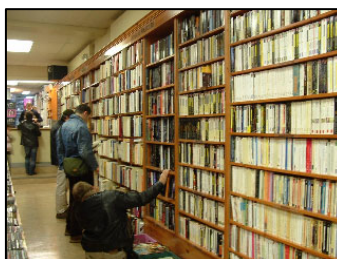


Photo 6

Librairie de livres et documents usagés.

Certains organismes se spécialisent dans certains types de documents, comme les joujouthèques dans les livres pour les jeunes.

Profil de la clientèle

Ces articles sont principalement vendus ou bien donnés aux citoyens. Les joujouthèques louent aussi ces articles à une clientèle variée. Une librairie a indiqué vendre les livres principalement par Internet.

Quelques organismes vendent ou donnent les articles à d'autres établissements de l'île de Montréal et du Québec.

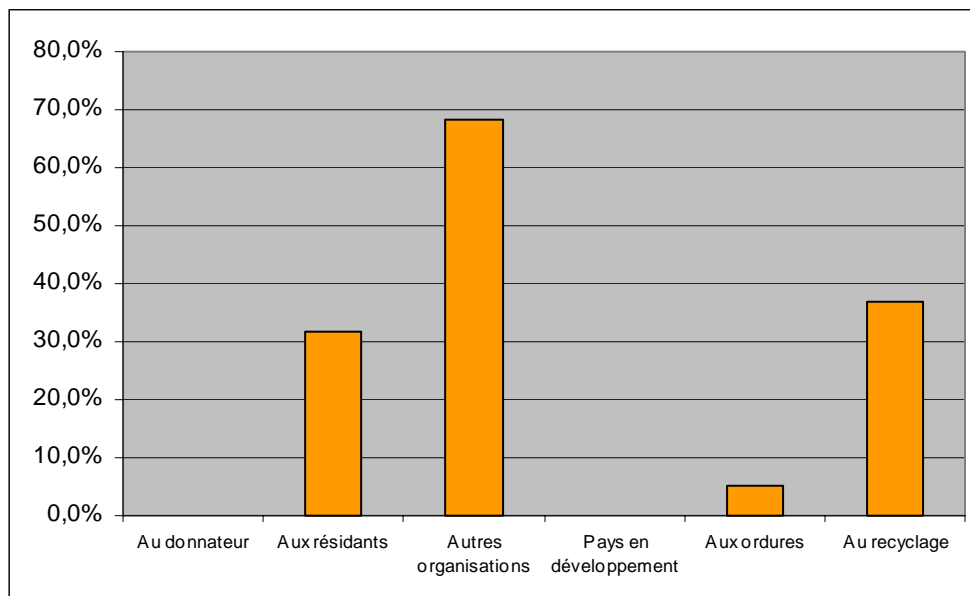
Un organisme, *Fondation internationale cultures à partager*, est spécialisé dans l'envoi de livres et de documents dans les pays en développement. Ces articles sont envoyés par conteneurs. Afin que les conteneurs ne soient pas trop lourds, cet organisme ajoute aux livres d'autres articles comme des toutous et des bicyclettes.

Réacheminement des articles non écoulés

On remarque que de nombreux organismes connaissent des organisations à qui acheminer les surplus d'articles (**figure 19**).

Comme cette catégorie d'article est composée d'un matériel recyclable (le papier), de nombreux documents sont mis à la récupération lorsqu'ils ne sont pas écoulés. Un seul organisme envoie aux ordures une partie des documents non écoulés.

FIGURE 19. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES LIVRES, REVUES ET DOCUMENTS NON ÉCOULÉS



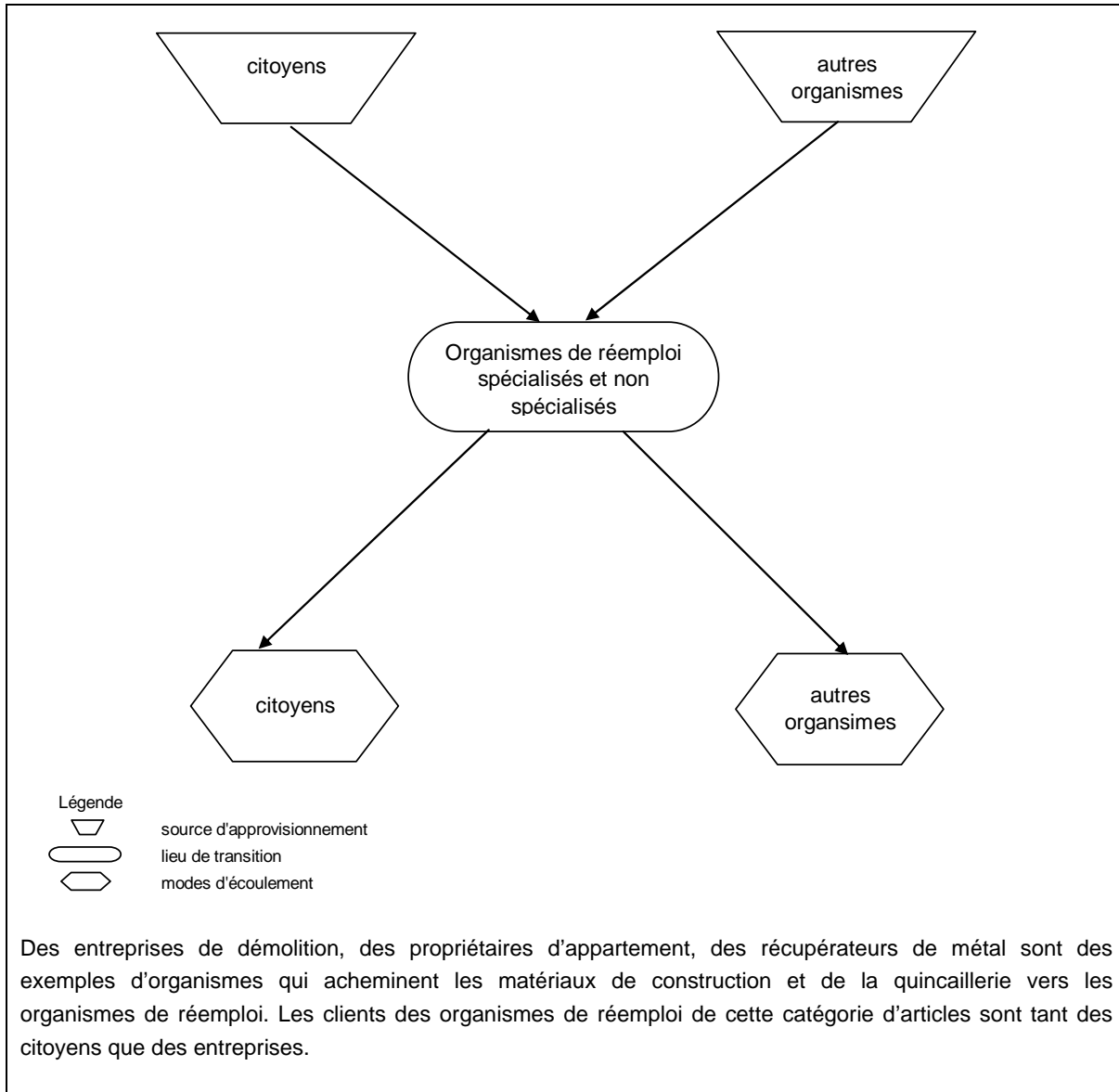
Représentativité : 19 établissements de réemploi de livres, revues et documents ayant indiqué au moins un mode de réacheminement des articles non écoulés.

Commentaires

Plusieurs organismes de réemploi privés et spécialisés dans cette catégorie d'articles vendent aussi des livres neufs. Des antiquaires vendent aussi des livres usagés de collections. Le *Centre Multi-Ressources Lachine* fait une foire du livre une fois par année.

4.5.8 Matériaux de construction et quincaillerie

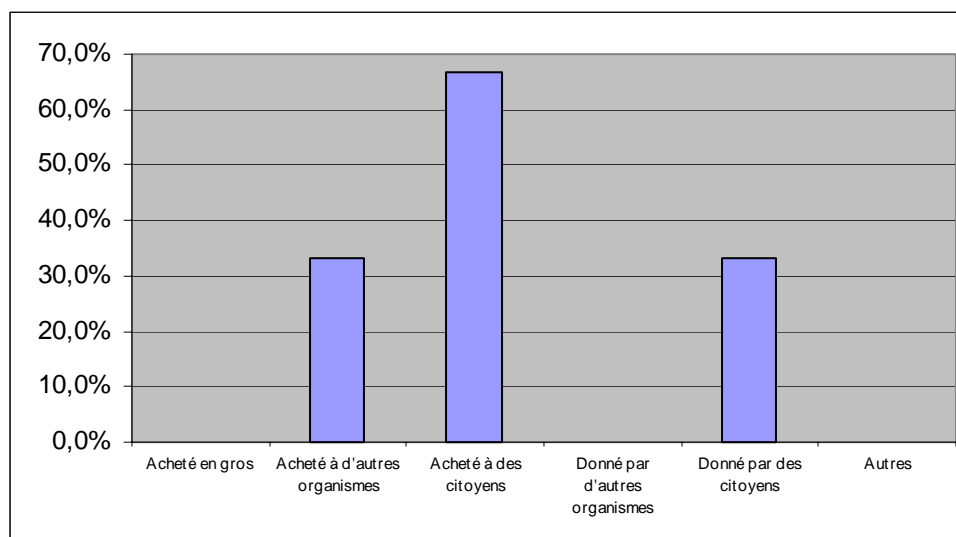
SCHÉMA 8. FLUX DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE LA QUINCAILLERIE



Mode d'approvisionnement

L'achat de matériaux de construction et de quincaillerie est utilisé par la plupart des organismes comme source d'approvisionnement (**figure 20**).

FIGURE 20. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET QUINCAILLERIE



Représentativité : 33,3 % des établissements de réemploi de matériaux de construction et quincaillerie.

Les entreprises de rénovation et de démolition et les propriétaires d'appartements constituent de bonnes sources d'approvisionnement. Les récupérateurs de métal (ferrailleurs) apportent aussi des articles.

Les données quantitatives obtenues au sujet du réemploi des matériaux de construction et de la quincaillerie ne permettent pas d'estimer le tonnage qui transite par les organismes de réemploi de l'île de Montréal. Notamment, les sept principaux organismes de réemploi de cette catégorie de matière n'ont pas pu fournir de valeurs quantitatives.

Qualité des articles reçus

La grande majorité des articles sont en bon état ou ne nécessite que des ajustements mineurs (**tableau 26**). Il est à noter que les articles sont vendus tels quels : ce sont les acheteurs qui en feront les modifications au besoin.

**TABLEAU 26. QUALITÉ DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ET DE LA QUINCAILLERIE ACHÉMINÉS AUX
ÉTABLISSEMENTS**

Qualité des matériaux de construction et quincaillerie remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	41,2%
Besoin d'ajustement mineur	47,1%
Besoin de réparation majeur	11,8%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	0,0%

Principaux articles

Selon *Éco-Réno*, principal spécialiste en vente de matériaux de construction usagés, les articles les plus vendus sont ceux composés de bois (surtout des portes et des moulures) et de fonte (comme les baignoires et les éviers).

Profil de la clientèle

Bien que tous les établissements vendent à des citoyens, certains fournissent aussi des entrepreneurs en construction, mais de façon moins importante.

Réacheminement des articles non écoulés

Les établissements interrogés n'ont pas indiqué les modes de réacheminement des articles non écoulés. Pour les quelques établissements spécialisés, on peut présumer que la sélection des articles reçus évite que des articles demeurent non écoulés.

Dans les écocentres, les articles non écoulés sont possiblement mis dans les conteneurs de matériaux secs.

Commentaires

Ce sont principalement les écocentres qui acceptent ce type d'articles. La taille des articles est un facteur limitatif pour les autres organismes. **(photo 7)**.

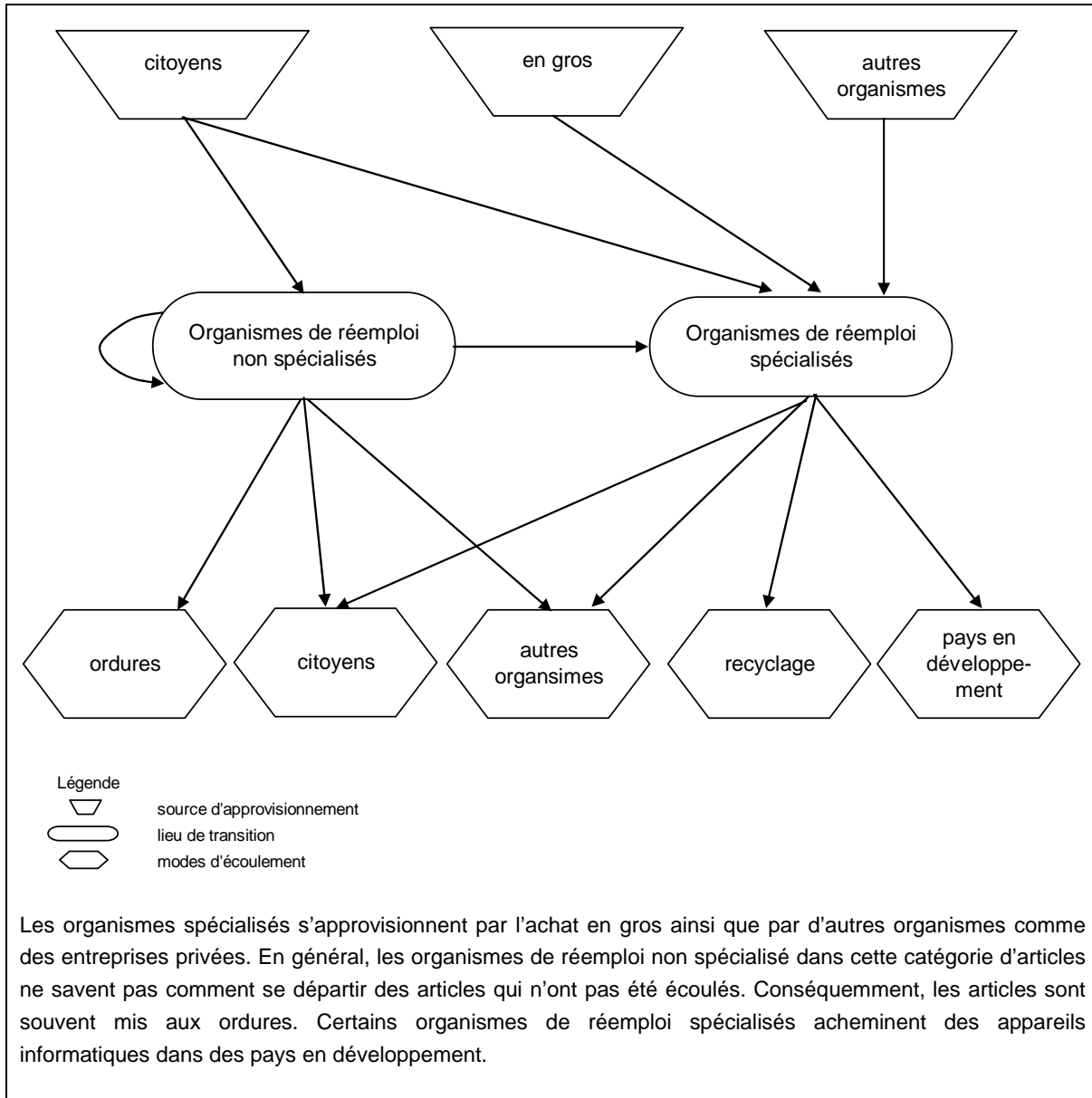


Photo 7

Objets encombrants
à l'écocentre Saint-
Michel.

4.5.9 Matériel informatique et de télécommunication

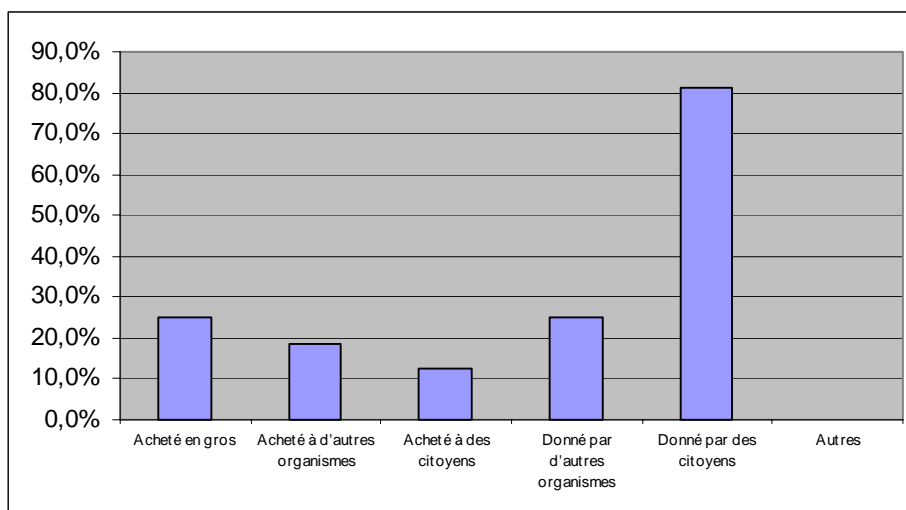
SCHÉMA 9. FLUX DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE TÉLÉCOMMUNICATION



Modes d'approvisionnement

La **figure 21** indique que le don de citoyens est le mode d'approvisionnement utilisé par le plus grand nombre d'organismes.

FIGURE 21. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE TÉLÉCOMMUNICATION



Représentativité : 37,2 % des établissements de réemploi de matériel informatique et de télécommunication.

L'achat d'article semble circonscrit à un nombre limité d'établissements, qui se procurent alors leurs articles en gros (**photo 8**), auprès d'autres organismes ou encore auprès de citoyens.



Photo 8

Appareils informatiques prêts pour écoulement en gros.

En fonction de calculs estimatifs, on peut évaluer qu'environ 1100 tm de matériel informatique et de télécommunication usagés sont acheminées aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Qualité des articles reçus

La perception de la qualité des articles reçus varie d'un organisme à un autre. Les organismes de réemploi non spécialisés dans ce domaine considèrent souvent que les articles reçus ne sont pas de bonne qualité. C'est que ces organismes n'ont pas les ressources matérielles et humaines pour réparer les appareils reçus.

Globalement, il semble que la majorité des articles ont besoin d'une réparation ou d'une mise à niveau (**tableau 27**).

**TABLEAU 27. QUALITÉ DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE
TÉLÉCOMMUNICATION ACHÉMINÉ AUX
ÉTABLISSEMENTS**

Qualité des appareils informatique et de télécommunication remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	31,6%
Besoin d'ajustement mineur	29,7%
Besoin de réparation majeur	14,9%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	23,8%

Étant donné la rapidité de l'évolution des technologies, une grande partie du matériel informatique et de télécommunication usagé est obsolète ou peu performant. Cela explique qu'une grande partie du matériel est rejetée.

Principaux articles

Les ordinateurs forment la majorité des articles. Certains organismes mentionnent manquer de disques durs, car les entreprises privées qui font des dons d'appareils informatiques les détruisent par mesure de sécurité.

Le réemploi d'appareils de télécommunication demeure marginal.

Profil de la clientèle

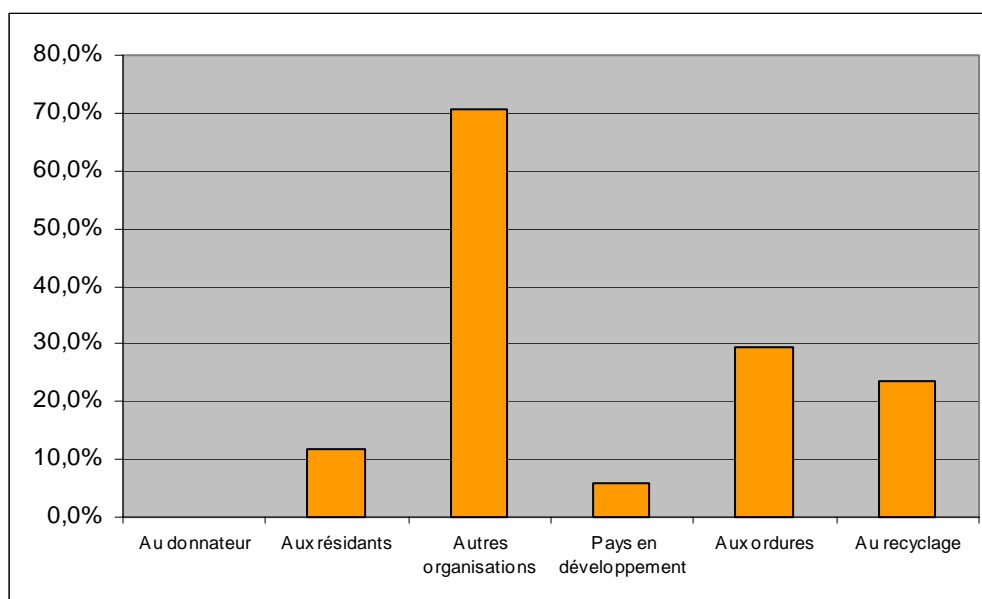
Outre les citoyens, les clients peuvent être des organismes sans but lucratif et des écoles. Deux organismes acheminent du matériel informatique dans des pays en développement.

Il semble que la provenance de la clientèle dépasse l'île de Montréal pour plusieurs organismes.

Réacheminement des articles non écoulés

Plusieurs des organismes de réemploi non spécialisés ignorent comment se départir du matériel désuet, encourageant ainsi la mise aux ordures (**figure 22**).

FIGURE 22. MODES DE RÉACHEMINEMENT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE TÉLÉCOMMUNICATION NON ÉCOULÉ



Représentativité : 17 établissements de réemploi de matériel informatique et de télécommunication ayant indiqué au moins un mode de réacheminement des articles non écoulés.

Heureusement, une grande partie des établissements réacheminent une partie des articles non écoulés vers d'autres organismes.

Le recyclage vise surtout les boîtiers métalliques des ordinateurs.

Commentaires

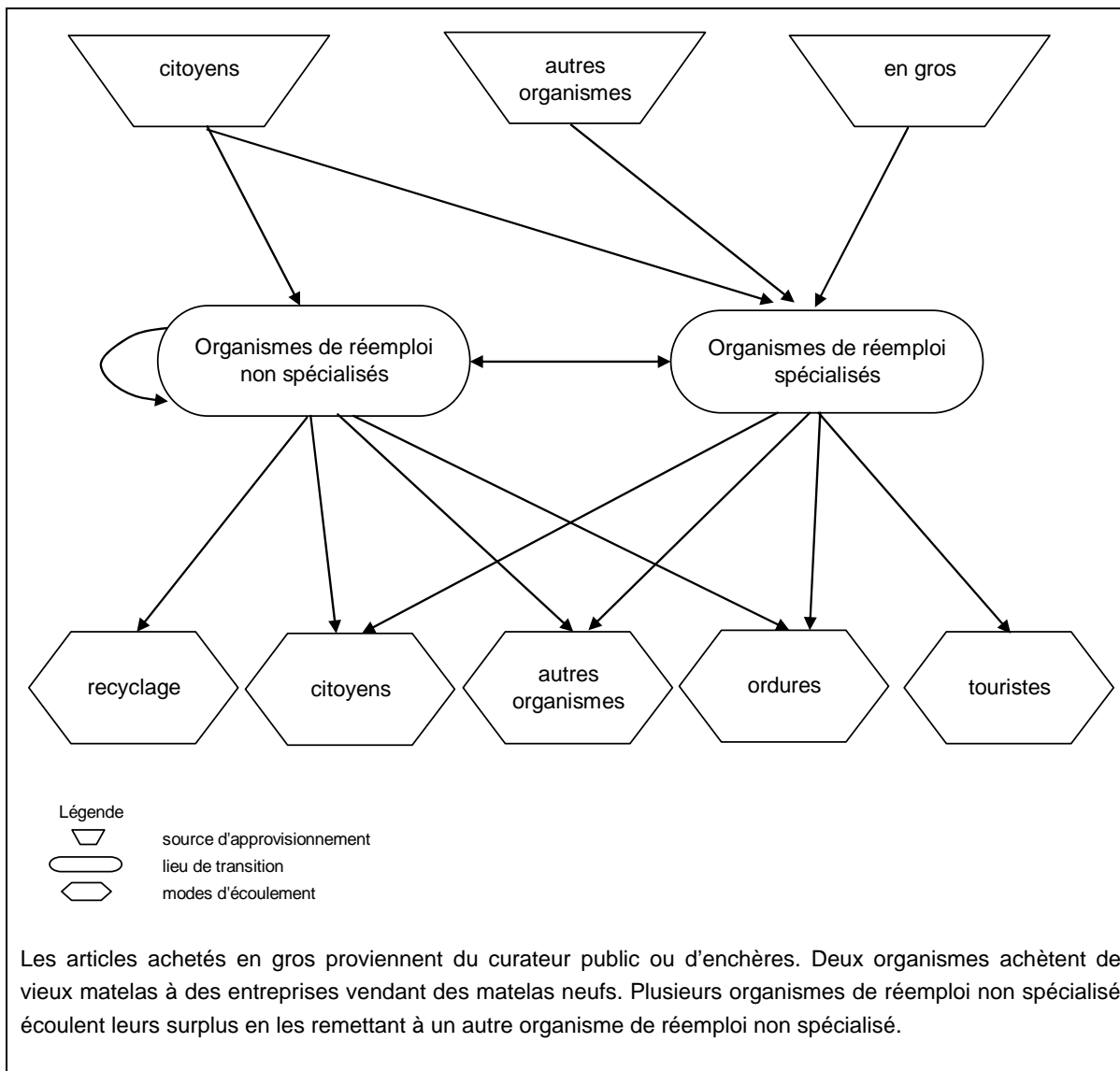
Quelques organismes sont spécialisés par la vente d'appareils informatiques d'occasion. Les appareils usagés reçus sont réparés et par la suite vendus.

Les organismes spécialisés dans la vente et la réparation d'appareils informatiques usagés semblent être peu connus par les autres organismes de réemploi.

Cette filière du réemploi est une filière qui devrait être plus développée. La technologie pour ces articles évolue rapidement. Les articles sont alors fréquemment remplacés par des nouveaux.

4.5.10 Mobilier et décoration

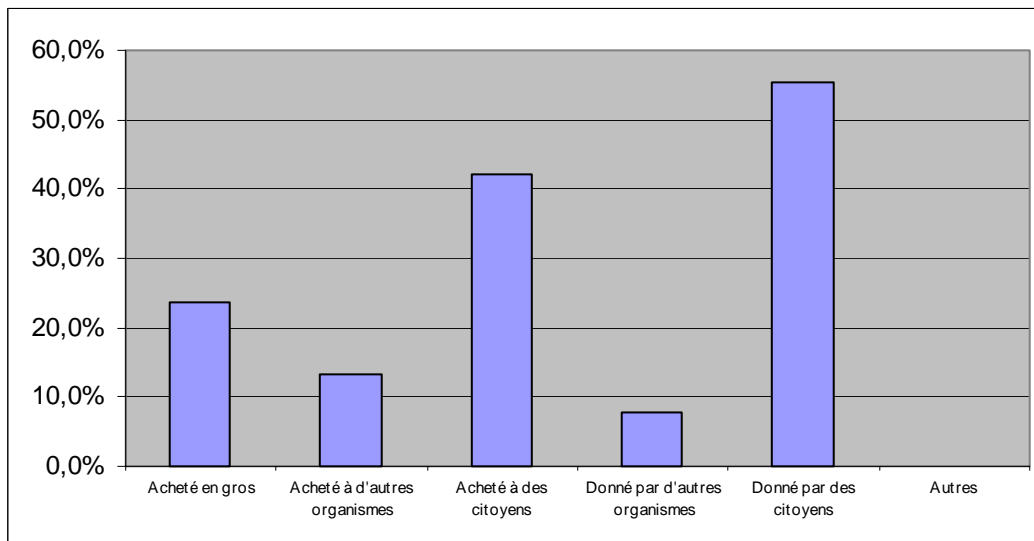
SCHÉMA 10. FLUX DU MOBILIER ET DE LA DÉCORATION



Mode d'approvisionnement

Plus de la moitié des organismes s'approvisionnent auprès de citoyens (**figure 23**). Il s'agit en partie d'achat lors de ventes de succession.

FIGURE 23. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN MOBILIER ET DÉCORATION



Représentativité : 50 % des établissements de réemploi de mobilier et décoration.

L'achat à d'autres organismes vise notamment les matelas, qu'il s'agisse des vieux matelas repris lors de la livraison de matelas neufs, ou encore l'achat de matelas démonstrateurs.

L'approvisionnement en gros s'effectue auprès du curateur public ou de fondations spécialisées dans la collecte d'articles d'occasion.

En fonction de calculs estimatifs, on peut évaluer qu'environ 3400 tm de mobilier et de décoration usagés sont acheminées aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Qualité des articles reçus

On note une bonne qualité générale des articles de cette catégorie (**tableau 28**). Les deux tiers des articles sont prêts à être écoulés, nécessitant parfois des ajustements mineurs.

**TABLEAU 28. QUALITÉ DU MOBILIER ET DE LA DÉCORATION
ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS**

Qualité des mobiliers et décorations remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	42,9%
Besoin d'ajustement mineur	23,2%
Besoin de réparation majeur	21,5%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	12,5%

Principaux articles

Plusieurs organismes ont mentionné recevoir beaucoup de vaisselle et de bibelots.

Toutefois, il semble que les meubles de salon et de cuisine soient les principaux articles de cette catégorie (**photo 9**). Souvent, les organismes indiquent manquer de place pour recevoir les gros meubles.



Photo 9

Meubles usagés
de cuisine et de
salon en vente.

La vente de mobilier pour enfants et pour bébés est souvent limitée aux organismes spécialisés dans ce type d'article, en raison des normes de sécurité de la *Loi sur les produits dangereux*, administrée par le *Bureau de la sécurité des produits de consommation* de Santé Canada.

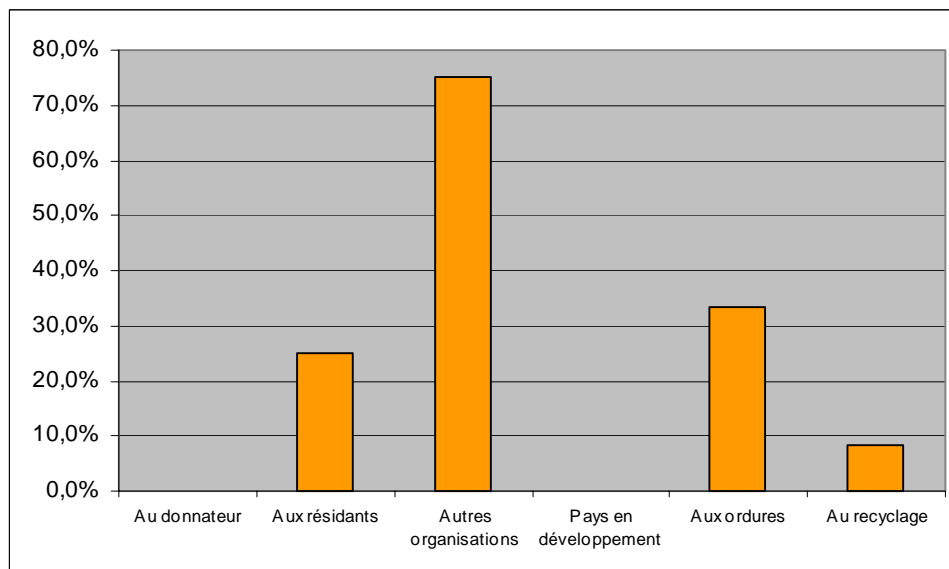
Profil de la clientèle

Les articles de cette catégorie sont principalement écoulés aux citoyens. Il arrive fréquemment que les articles soient donnés aux citoyens qui sont dans le besoin. La clientèle de certains organismes compte aussi des touristes, ainsi que d'autres organisations. Cela explique que la provenance de la clientèle soit principalement de l'île de Montréal, mais s'étende à la province de Québec et même à d'autres pays industrialisés.

Réacheminement des articles non écoulés

Les articles non écoulés sont souvent remis à d'autres organismes de réemploi (**figure 24**), comme un bazar ou un écocentre.

FIGURE 24. MODES DE RÉACHEMINEMENT DU MOBILIER ET DE LA DÉCORATION NON ÉCOULÉS

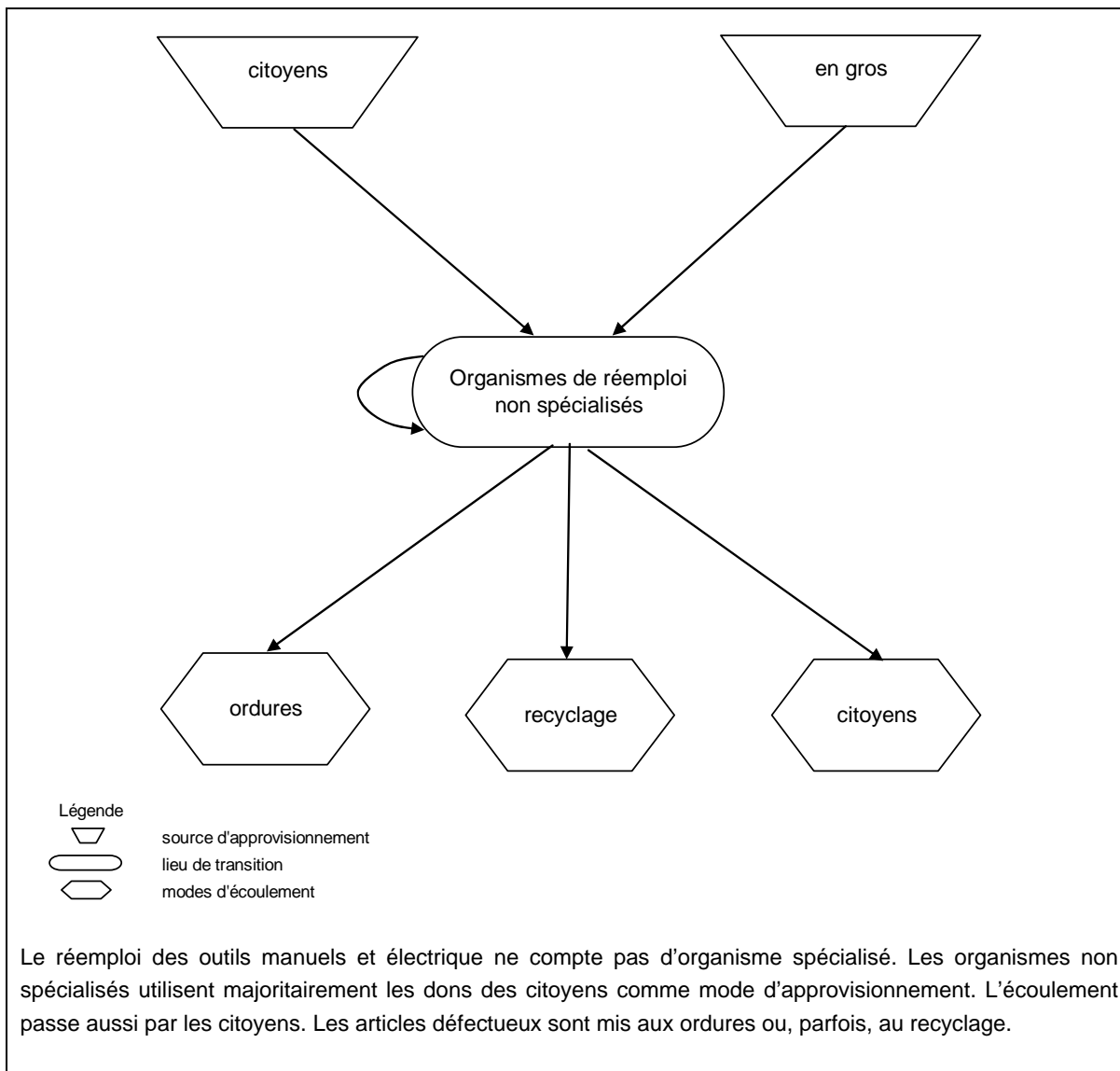


Représentativité : 24 établissements de réemploi de mobilier et décoration ayant indiqué au moins un mode de réacheminement des articles non écoulés.

Le tiers des organismes interrogés vont mettre aux ordures une partie des articles non écoulés. Le recyclage n'est utilisé que par un établissement sur dix.

4.5.11 Outils manuels et électriques

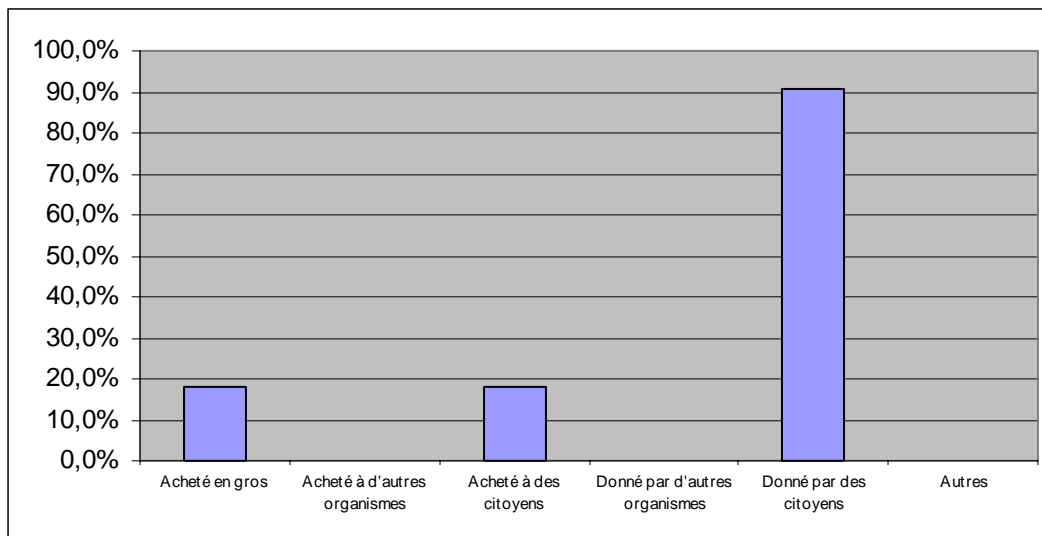
SCHÉMA 11. FLUX DES OUTILS MANUELS ET ÉLECTRIQUES



Mode d'approvisionnement

Comme le montre le **figure 25**, 90,9 % des organismes acceptent des dons d'articles provenant des citoyens. Un établissement sur cinq achète ces articles aux citoyens. Aucun établissement de réemploi ne se procure ces articles par le biais d'autres organismes.

FIGURE 25. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN OUTILS MANUELS ET ÉLECTRIQUES



Représentativité : 37,9 % des établissements de réemploi d'outils manuels et électriques.

En fonction de calculs estimatifs, on peut évaluer qu'environ 75 tm d'outils manuels et électriques usagés sont acheminées aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Qualité des articles reçus

Comme le montre le **tableau 29**, plus du tiers des articles est en bon état et prêt à être écoulé.

TABLEAU 29. QUALITÉ DES OUTILS MANUELS ET ÉLECTRIQUES ACHÉMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS

Qualité des outils manuels et électriques remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	39,9%
Besoin d'ajustement mineur	0,0%
Besoin de réparation majeur	35,0%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	25,2%

Un autre tiers requiert toutefois des réparations majeures. Les autres articles ne peuvent pas être écoulés.

Il est à noter qu'une bonne partie des articles nécessitant des réparations n'est pas écoulée, car le coût des réparations dépasse souvent le coût d'un article neuf.

Principaux articles

Le réemploi des outils manuels et électriques ne dispose pas d'un large marché. Conséquemment, peu d'établissements ont pu citer des articles en particulier.

Profil de la clientèle

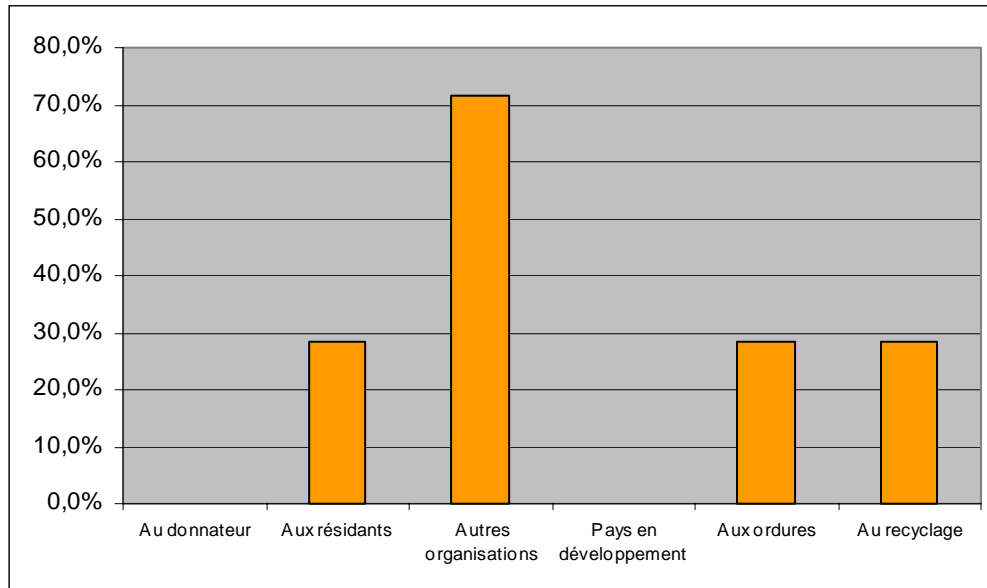
La clientèle est principalement composée de citoyens de l'arrondissement. Deux organismes vendent ou donnent des articles à d'autres organisations à l'extérieur de l'île de Montréal.

Réacheminement des articles non écoulés

La plupart des établissements connaissent d'autres organismes vers qui acheminer les articles non écoulés (**figure 26**).

Relativement peu d'établissements envoient leurs surplus aux ordures ou au recyclage.

FIGURE 26. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES OUTILS MANUELS ET ÉLECTRIQUES NON ÉCOULÉS



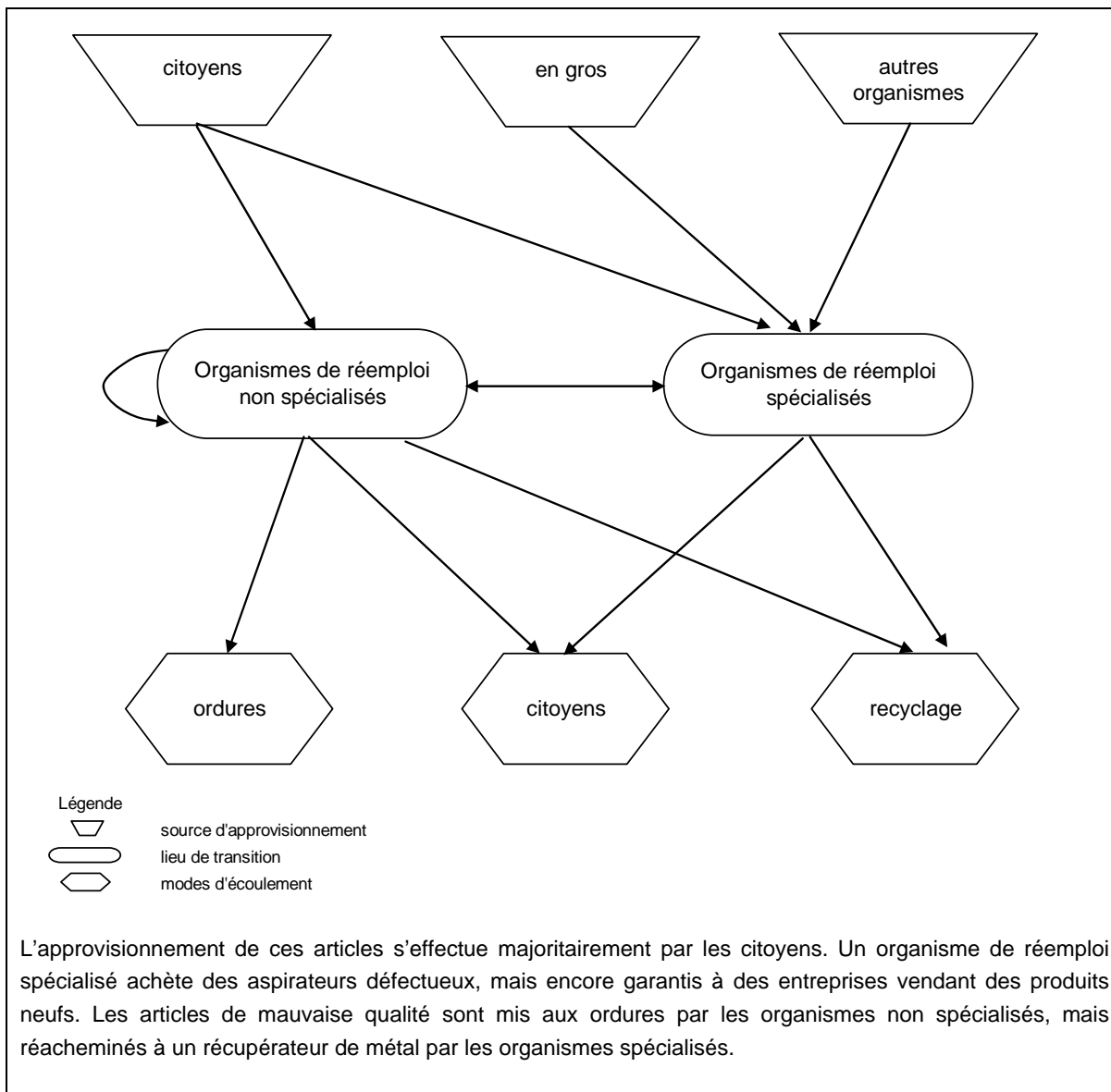
Représentativité : 7 établissements de réemploi d'outils manuels et électriques ayant indiqué au moins un mode de réacheminement des articles non écoulés.

Commentaires

Aucun organisme n'est spécialisé dans cette catégorie d'articles. Les personnes contactées demeureraient peu loquaces au sujet de cette catégorie d'articles, qui ne représente pas une grande partie de leurs opérations.

4.5.12 Petits appareils électriques

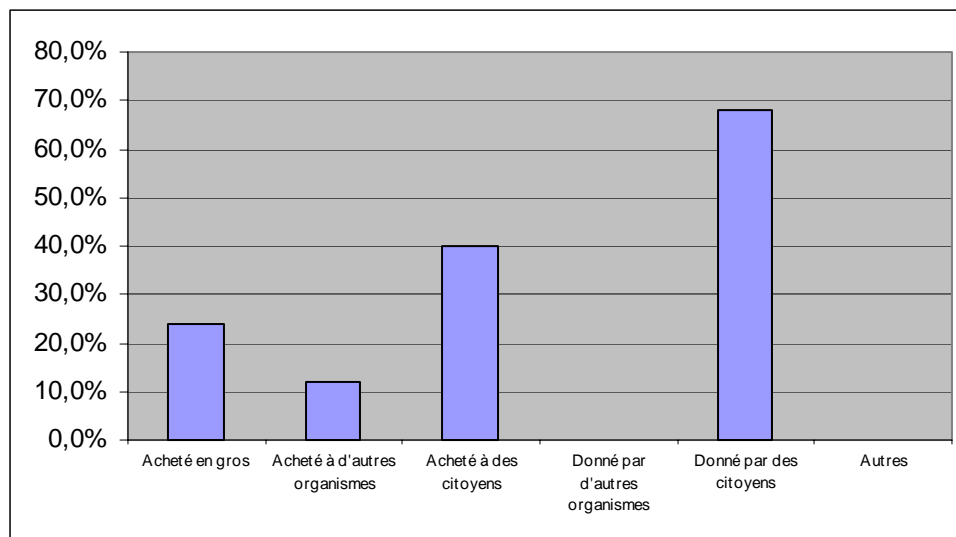
SCHÉMA 12. FLUX DES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES



Mode d'approvisionnement

L'approvisionnement par des dons de citoyens est utilisé par deux organismes sur trois (**figure 27**). Des articles sont aussi achetés aux citoyens par deux établissements sur cinq.

FIGURE 27. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES



Représentativité : 40,3 % des établissements de réemploi de petits appareils électriques.

L'achat à d'autres organismes, utilisé par peu d'organismes, peut passer par des entreprises d'articles neufs et concerne habituellement des appareils électriques brisés, mais encore sous la garantie.

Certains établissements de réemploi achètent ces articles d'occasion en gros, comme chez le curateur et à des fondations spécialisés dans la collecte d'articles d'occasion.

En fonction de calculs estimatifs, on peut évaluer qu'environ 1200 tm de petits appareils électriques usagés sont acheminées aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Qualité des articles reçus

De façon générale, les articles reçus ne sont pas en bon état (**tableau 30**). Les organismes non spécialisés n'ont habituellement pas les ressources humaines nécessaires pour réparer les articles défectueux.

**TABLEAU 30. QUALITÉ DES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES
ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS**

Qualité des appareils électriques remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	33,0%
Besoin d'ajustement mineur	16,9%
Besoin de réparation majeur	25,3%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	24,8%

Principaux articles

En général, les établissements acceptent tous les petits appareils électriques. Quelques établissements sont spécialisés dans les appareils audio-vidéo. Une entreprise accepte et vend surtout des balayeuses.

Profil de la clientèle

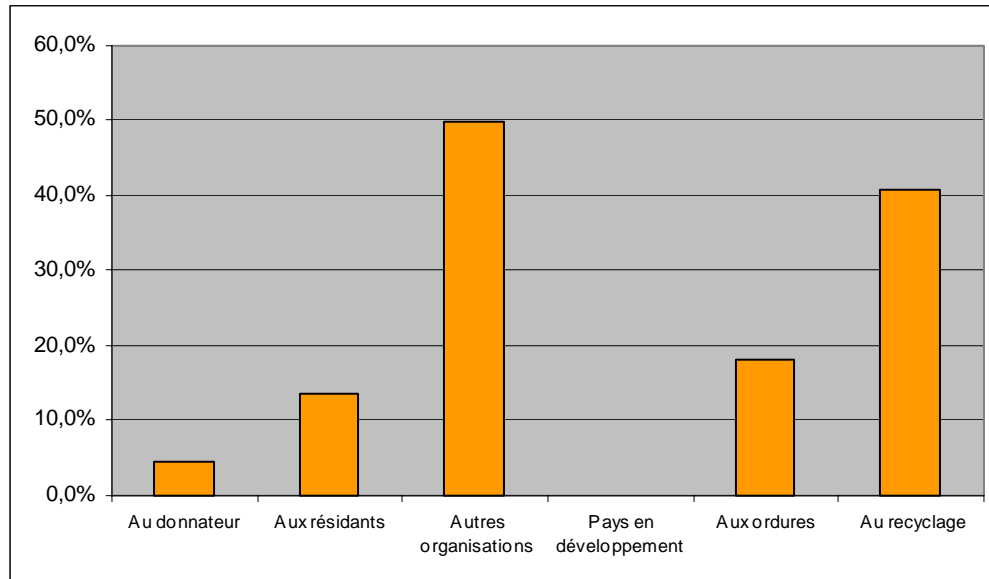
Outre les citoyens de l'arrondissement, la clientèle concerne parfois des touristes qui cherchent des articles bon marché pour une utilisation de courte durée.

La clientèle provient tant de l'arrondissement que de l'extérieur de l'île de Montréal. Trois organismes envoient aussi des articles dans d'autres pays industrialisés.

Réacheminement des articles non écoulés

Tous comme dans le cas des appareils électroménagers, beaucoup d'organismes n'ont pas la main-d'œuvre et les connaissances requises pour réparer les appareils électriques reçus. Plusieurs organismes optent alors pour la mise aux ordures ou au recyclage pour le métal (**figure 28**).

FIGURE 28. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES NON ÉCOULÉS



Représentativité : 22 établissements de réemploi de petits appareils électriques ayant indiqué au moins un mode de réacheminement des articles non écoulés.

La moitié des organismes participants connaissent d'autres organismes à qui acheminer les articles non écoulés. Les écocentres font partie de ces débouchés.

Commentaires

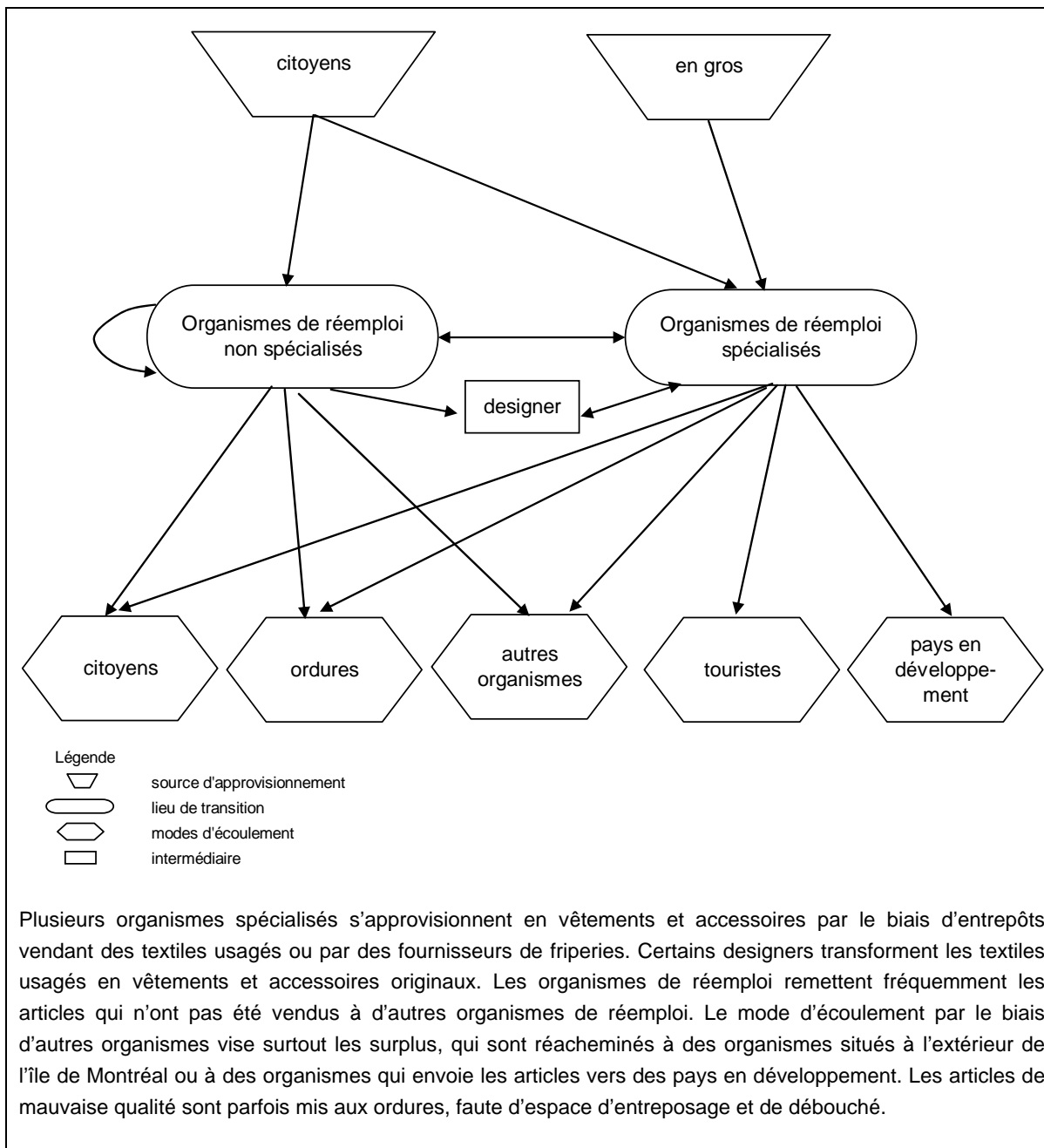
Seuls quatre des organismes participants sont spécialisés dans cette catégorie d'articles.

Un des freins à la vente d'appareils électriques d'occasion concerne le fait qu'il est difficile de donner une garantie.

Le faible coût de plusieurs types d'articles neufs encourage le consommateur à opter pour le produit neuf, qui lui est doté d'une garantie.

4.5.13 Vêtements et accessoires

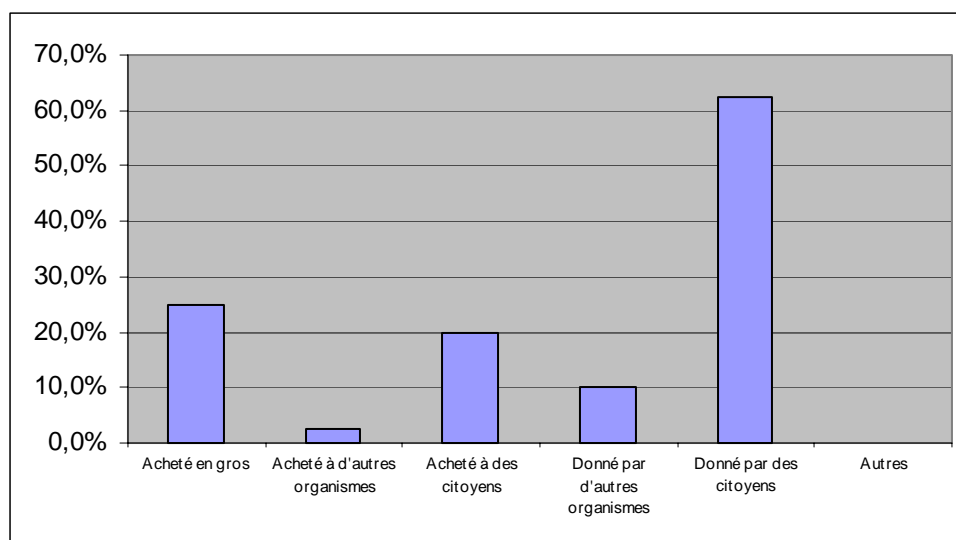
SCHEMA 13. FLUX DES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES



Modes d'approvisionnement

Bien que le don d'articles par des citoyens soit la principale source d'approvisionnement, près du quart des organismes s'approvisionne uniquement par le biais d'autres voies (**figure 29**).

FIGURE 29. MODES D'APPROVISIONNEMENT EN VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES



Représentativité : 48,2 % des établissements de réemploi de vêtements et accessoires.

Les dons de citoyens sont principalement utilisés par les établissements non spécialisés dans cette catégorie d'articles. Les dons peuvent aussi provenir d'autres organismes de réemploi.

Les articles achetés à des citoyens concernent surtout la mise en consignment. L'achat en gros s'effectue auprès de fournisseurs de friperies, dans des entrepôts de vêtements usagés situés à Toronto ou auprès de boutiques ayant cessé leurs activités.

La plupart des organismes spécialisés en vêtements et accessoires d'occasion utilisent plusieurs modes d'approvisionnement.

En fonction de calculs estimatifs, on peut évaluer qu'environ 31 000 tm de vêtements et accessoires usagés sont acheminées aux organismes de réemploi de l'île de Montréal.

Qualité des articles reçus

La qualité des vêtements et accessoires varie considérablement d'un organisme à un autre. Les organismes recevant des dons ont des articles de moins bonne qualité que les organismes sélectionnant les articles qu'ils acceptent. D'ailleurs, plusieurs organismes ayant des boîtes de dons se sont plaints du mauvais état des vêtements qui leur sont donnés.

Globalement, la moitié des articles peuvent être écoulés tels quels (**tableau 31**). Un quart des articles est en si mauvais état qu'il ne peut pas être écoulé.

**TABLEAU 31. QUALITÉ DES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES
ACHEMINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS**

Qualité des vêtements et accessoires remis	Pourcentage moyen
Bon état et prêt à être écoulé	50,8%
Besoin d'ajustement mineur	8,7%
Besoin de réparation majeur	17,5%
Mauvais état - ne peut pas être écoulé	23,0%

Principaux articles

On retrouve surtout des chandails, pantalons et robes dans ce type d'établissement (**photo 10**). Plusieurs organismes choisissent les vêtements qui leur sont remis afin de répondre au besoin de leur clientèle.

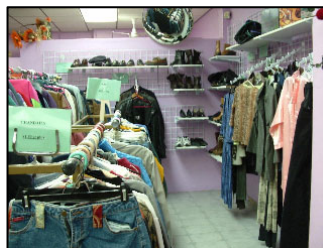


Photo 10

Étalage de vêtements et accessoires.

Ce ne sont pas tous les organismes qui acceptent et vendent des accessoires vestimentaires comme les chaussures, sacs, ceinture, chapeaux, etc. (**photo 11**).



Photo 11

Vente d'accessoires en complément de vêtements.

Profil de la clientèle

Les organismes vendent des vêtements et des accessoires vestimentaires aux citoyens de la région de Montréal. Les touristes et les autres organisations complètent la clientèle dans une moindre proportion.

Réacheminement des articles non écoulés

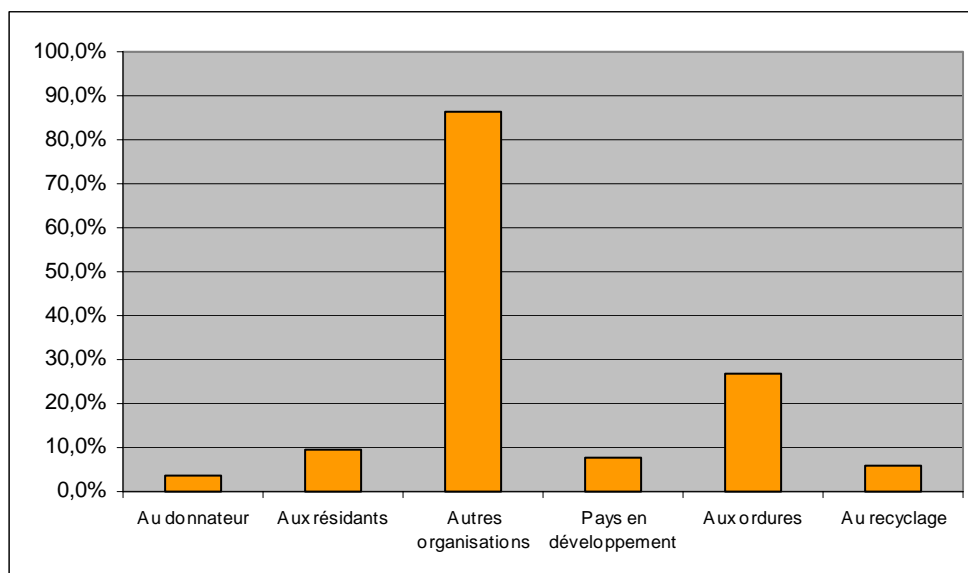
La grande majorité des organismes remet les articles non écoulés à d'autres organismes (**figure 30**). Certains organismes ne savent pas comment écouler les vêtements qui ne trouvent pas preneur. Les articles sont alors jetés.

D'autres organismes ont dit avoir contacté d'autres organismes de réemploi afin de leur donner les articles en trop. Cependant, ils se sont butés à des refus, pour différentes raisons : mauvaise qualité, quantité trop faible, articles déjà en quantité suffisante.

Commentaires

Les vêtements sont le type de matières où il y a le plus d'échanges entre les organismes. Pour chaque échange, les articles non écoulés ou qui ne répondent pas aux critères de l'organisme peuvent être donnés ou vendus à un autre organisme.

FIGURE 30. MODES DE RÉACHEMINEMENT DES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES NON ÉCOULÉS



Représentativité : 52 établissements de réemploi de vêtements et accessoires ayant indiqué au moins un mode de réacheminement des articles non écoulés.

Certains organismes, ne figurant pas dans le répertoire du *Guide du réemploi* parce qu'ils sont situés à l'extérieur de l'île de Montréal ou parce qu'ils n'offrent pas de service aux citoyens, sont spécialisés dans l'expédition des vêtements dans des pays en développement. Quelques organismes de réemploi de l'île de Montréal utilisent leurs services.

La filière du réemploi pour ces articles est bien développée. Cependant, à part les articles envoyés dans d'autres pays, les textiles finissent par être usés et ne peuvent plus être réutilisés. C'est par la transformation et le recyclage que ces articles doivent être mis en valeur, mais cette filière demeure relativement peu développée et connue.

4.6 Problèmes rencontrés par les organismes de réemploi

4.6.1 Bénévoles

Plusieurs organismes à but non lucratif peuvent offrir leurs services grâce à l'aide de bénévoles. C'est notamment le cas pour les églises offrant des services de vente d'articles usagés.

Les organismes comptant sur l'aide de bénévoles indiquent que les bénévoles sont difficiles à trouver et ne sont pas toujours fiables.

Il a aussi été remarqué que les bénévoles sont souvent relativement âgés. Ils n'ont donc pas toujours la force nécessaire pour transporter de gros meubles et électroménagers.

4.6.2 Main-d'œuvre spécialisée

Plusieurs organismes ont mentionné ne pas avoir la main-d'œuvre et les connaissances nécessaires pour réparer des articles usagés défectueux. C'est particulièrement le cas pour les objets électriques et informatiques.

Les articles défectueux sont alors jetés ou remis à un organisme pouvant les réparer.

4.6.3 Espace

L'espace représente une contrainte pour l'entreposage de gros articles comme des meubles et des électroménagers. La mise en vente de ces articles requiert aussi une grande surface.

L'entreposage de vêtements hors saison nécessite aussi de l'espace qui n'est souvent pas disponible. Ces articles doivent donc être écoulés en gros ou mis aux ordures.

Bien que des filières de traitement peuvent exister pour certaines catégories d'articles, les organismes doivent en accumuler une certaine quantité pour organiser une collecte. L'espace requis pour accumuler la quantité requise n'est pas souvent disponible (**photo 12**).



Photo 12

Accumulation de matériel informatique à l'extérieur

4.6.4 Qualité des articles

Plusieurs établissements recevant des dons sans en contrôler la teneur dénoncent la piètre qualité des articles qui leur sont donnés. Les articles sont brisés, incomplets ou encore tachés dans le cas de vêtements notamment.

En conséquence, les organismes prennent beaucoup de temps pour trier les articles reçus.

4.6.5 Écoulement des articles non vendus et de mauvaise qualité

Plusieurs organismes de réemploi ont mentionné que des articles sont jetés faute de savoir où les acheminer. Les organismes ayant mentionné ce problème sont des organismes recevant des dons d'articles usagés. Ils agissent ainsi à contrecœur.

Quelques organismes ont mentionné avoir fait des recherches pour trouver où écouler les articles qui n'ont pas été vendus. Ils ont parfois contacté d'autres organismes de réemploi, mais ceux-ci ont dit qu'ils avaient suffisamment d'articles usagés à leur établissement.

D'autres organismes ne savent tout simplement qui contacter afin de remettre les articles non écoulés.

Il a souvent été remarqué que les personnes interrogées ne connaissaient pas le *Guide du réemploi de l'île de Montréal*. Les organismes ne se servaient donc pas de cet outil pour remettre les articles non écoulés à d'autres organismes de réemploi.

Les articles jetés sont en mauvais état ou bien n'ont pas été vendus. Il s'agit souvent d'ordinateurs ou bien de petits appareils électroménagers. Ce sont parfois des vêtements ou bien des articles de sports.

4.6.6 Transport des articles

Le transport des articles donnés vers les établissements de réemploi ou bien des articles non écoulés vers d'autres organismes de réemploi pose parfois des problèmes pour des organismes contactés.

Le temps d'attente pour les citoyens afin qu'un organisme de réemploi vienne faire la collecte des articles usagés peut parfois être long. Une personne contactée a mentionné que son organisme recevait plus de demandes pour la collecte d'articles d'occasion à domicile que ce que l'organisme pouvait offrir.

D'autres organismes ont mentionné qu'ils n'avaient pas de véhicule afin d'acheminer les articles non écoulés vers un autre organisme de réemploi.

5. RECOMMANDATIONS

5.1 Terminologie

5.1.1 Réemploi et réutilisation

Les résultats de cette étude mettent en lumière le fait que le terme « réemploi » n'est pas rattaché instinctivement au fait de réutiliser un objet. La réutilisation semble toutefois davantage associée à ce geste.

Il est vrai que « réemploi » soit le terme utilisé dans la législation, dont la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Toutefois, il est suggéré d'évaluer la possibilité de remplacer « réemploi » et « réemployer » par « réutilisation » et « réutiliser » lors des campagnes d'information et de sensibilisation. Cela maximisera les retombées des campagnes.

5.1.2 Définition du réemploi

Le réemploi est encouragé par tous les intervenants en gestion des matières résiduelles. Toutefois, l'étendue et la portée du réemploi recèlent une part de subjectivité.

Une étude sur le réemploi se doit de fixer des limites à ce que constitue le réemploi. *NI Environnement* s'est donc penchée sur la proposition d'une définition du réemploi qui dépasse la simple réutilisation d'un article usagé. La définition de « réemploi » proposée par *NI Environnement* est la suivante :

alternative à la destruction (disposition ou recyclage) par la réutilisation, sans modification des caractéristiques de la matière, d'un article usagé ayant atteint la fin de sa vie utile pour son propriétaire actuel.

Ainsi, le réemploi permet de prolonger la durée de vie d'un article qui autrement aurait pu être envoyé au recyclage ou à la disposition. Il nécessite parfois la réparation ou le conditionnement de l'article afin de permettre son réemploi.

Deux éléments clés de cette définition méritent qu'on s'y attarde. Comme premier élément clé, on note que le réemploi doit être une alternative à la destruction par le propriétaire de l'article. Si un article a une grande valeur monétaire pour son propriétaire, on peut considérer que cet article n'a pas atteint la fin de sa durée de vie utile et la vente de cet article n'est pas une alternative à la destruction.

Par cette précision, on exclut des articles comme les véhicules, les bijoux et tout autre article qui possède une valeur marchande. On comprendra que cette définition ne s'applique pas uniformément à chaque individu. Par exemple, on peut considérer un vase antique de la fin du XIXe siècle. Si un individu connaît la valeur de cette antiquité, il ne considérera pas la destruction, et la réutilisation de l'article par un tiers ne devrait pas être comptabilisée comme du réemploi. Par contre, l'individu qui considère l'article comme un simple vase commun sera devant la possibilité de jeter le vase (l'abandonner ou le détruire) ou l'acheminer vers le réemploi.

Les antiquités, qui figurent dans le *Guide du réemploi* depuis 1993, ont été conservées dans le cadre de l'étude. Il est toutefois recommandé de remettre en question leur pertinence dans le marché du réemploi, compte tenu de ce qui précède. D'ailleurs plusieurs antiquaires ont d'ailleurs demandé de ne pas figurer dans le *Guide du réemploi*.

Le deuxième élément clé se trouve dans le fait que l'article visé par le réemploi doit avoir atteint la fin de sa vie utile aux yeux du propriétaire. La location d'articles (films, jeux, outils) ainsi que la réutilisation d'articles conçus à cet effet (chiffon, filtre à café permanent, calendrier perpétuel) sont ainsi exclus de la notion de réemploi.

Il faut se rappeler que le réemploi, dans son sens large, dépasse la portée de la présente étude. Une grande partie du réemploi ne passe pas par les établissements de réemploi. On peut penser à la réutilisation de bois pour fabriquer une cabane, à la transformation d'une boîte de conserve en pot à crayon ou encore à la réutilisation d'une boîte de carton usagée. Il est à peu près impossible de quantifier cet aspect du réemploi.

Le réemploi n'inclut toutefois pas le processus de consommation intelligente, qui consiste à choisir, lors d'un achat, un produit qui peut être réutilisé (filtre à café permanent, porte-mine, cédérom réinscriptible). Ce geste relève plutôt de la réduction à la source.

5.1.3 Organismes de réemploi

Pour être considéré un « organisme de réemploi », un établissement doit répondre aux trois critères suivants :

- être un organisme à but lucratif ou non lucratif dont au moins une partie des activités touche le réemploi tel que défini à la section 5.1.2 ci-dessus;
- accepter des dons d'articles usagés ou acheter des articles usagés en vue du réemploi;
- vendre des articles usagés ou donner des articles usagés à des citoyens ou à d'autres organismes de réemploi.

Un établissement de location ou de prêt (bibliothèque, joujouthèque, centre de location d'outils, club vidéo) n'est pas considéré un organisme de réemploi, car les articles loués ou prêtés n'ont pas atteint la fin de leur vie utile pour leur propriétaire.

Si cet établissement remplit toutefois les trois critères ci-dessus, il sera considéré comme un organisme de réemploi pour la portion de ses activités qui correspond à la définition du réemploi.

Le même raisonnement s'applique aux établissements qui effectuent seulement de la réparation d'article (comme un cordonnier ou un centre de réparation de vélos).

Cependant, ces établissements de location, de prêt et de réparation occupent une place importante dans le processus de réduction à la source (l'élément prioritaire de la hiérarchie des 3R), en réduisant la consommation de biens neufs.

Certains organismes qui s'approvisionnent en articles usagés en vue de leur recyclage ne remplissent pas les trois critères et ne peut être considéré un organisme de réemploi. On peut notamment penser aux ferrailleurs qui sillonnent les rues à la recherche d'objets métalliques.

5.2 Catégories d'article du réemploi

Comme suite aux rencontres et aux sondages effectués avec des responsables des organismes de réemploi de l'île de Montréal, les noms de certaines catégories d'articles établis au début de l'étude ont été modifiés afin d'être plus précis.

Ainsi, parce qu'elles ne correspondent pas à la définition du réemploi proposée à la section 5.1.2 ci-dessus les antiquités ne devraient pas constituer une catégorie d'articles du réemploi.

Il est aussi suggéré de fusionner les catégories « enregistrements audio-vidéo » ainsi que « livres, revues et documents ». L'étude révèle en effet que ces deux catégories sont fréquemment offertes dans les mêmes établissements (**photo 13**).



Photo 13

Commerce de livres (à droite) et d'enregistrements audio (à gauche).

La liste suggérée des catégories d'articles contiendrait 11 catégories, à savoir :

- appareils électroménagers;
- articles de sports;
- instruments de musique;
- jouets et jeux;
- documents écrits et audio-visuels;
- matériaux de construction et quincaillerie;
- informatique et télécommunication;
- mobilier et décoration;
- outils manuels et électriques;
- petits appareils électriques;
- vêtements et accessoires.

Il est recommandé que cette liste soit révisée après un an d'utilisation, afin de pallier les difficultés et de permettre plus de convivialité.

5.3 Interventions de la Ville de Montréal envers les citoyens

Il apparaît clairement que les citoyens ne connaissent qu'une partie du réemploi. Ce dernier est encore associé au don de vêtements et de certains meubles pour les plus démunis, tandis que l'achat d'objet usagé est perçu comme une marque de pauvreté. On croit, souvent à tort, que les objets usagés sont de mauvaise qualité (crainte de problèmes de fiabilité ou d'hygiène). En couplant cette perception au fait que la qualité des articles reçus dans les organismes de réemploi laisse souvent à désirer, on peut présumer que les acheteurs potentiels s'attendent à ce que les articles disponibles soient d'un état similaire à celui de leurs dons.

Pour encourager le marché du réemploi, il est recommandé de mener une campagne d'information et de sensibilisation sur le réemploi auprès des citoyens. Les propos véhiculés doivent toucher tant l'offre que la demande d'articles usagés.

En ce qui concerne l'offre, le message doit surtout viser la variété d'articles qui peuvent être réutilisés. À l'heure actuelle, il semble que le réflexe porte surtout vers les vêtements et les livres. Le don d'articles tels les articles de sport, les jeux, les outils et le matériel informatique doit être stimulé.

Du côté de la demande, il est suggéré que les facteurs de motivation au réemploi focalisent davantage sur la qualité des articles disponibles ainsi que sur leur bas prix. Ce sont ces deux critères qui stimulent le plus l'achat d'articles usagés.

Il est vrai que le réemploi comporte des avantages sociaux (faciliter l'accès aux biens, création d'emplois), économiques (activité économique à partir d'articles autrement jetés) et environnementaux (réduction de la disposition, utilisation rationnelle des ressources). Or ces impacts positifs ne suffisent pas à augmenter la pratique du réemploi. On se procure des articles usagés principalement parce qu'ils nous font économiser. Cette différence de prix entre les articles usagés et les articles neufs devrait être démontrée sur les étiquettes dans les organismes de réemploi.

En promouvant le fait que des articles de qualité sont disponibles pour une fraction du prix d'articles neufs, on lance aussi le message aux donateurs de limiter le don d'articles en mauvais état. L'objectif consiste à amener les citoyens à visiter des organismes de réemploi, afin de constater eux-mêmes la diversité, la qualité et l'accessibilité des articles usagés. Les citoyens sont plus susceptibles de donner des articles de qualité s'ils ont pu observer les types d'articles offerts dans les organismes de réemploi.

Enfin, il faut démentir la croyance que les organismes de réemploi s'adressent uniquement aux plus démunis. Un grand nombre d'organismes se départissent de surplus d'articles qu'ils ne peuvent pas écouler, faute d'une demande suffisante. En instaurant l'achat d'articles usagés dans la population en général, on anticipe aussi le renforcement de la pratique du don d'articles, équilibrant ainsi l'offre et la demande.

Bref, la recommandation vise à sensibiliser les résidants de l'île de Montréal au réemploi, en couvrant des sujets tels :

- l'existence des nombreux organismes de réemploi;
- la disponibilité d'articles de qualité à bas prix;
- les retombées positives pour toute la société : soutien d'organismes communautaires; réduction de recours à la disposition; diminution du niveau de consommation.

Pour ne nommer que cet exemple, une représentante d'un organisme communautaire émet l'idée de sensibiliser la population par le biais d'une exposition sur le cheminement des objets usagés, depuis leur don jusqu'à leur réutilisation.

5.4 Interventions de la Ville de Montréal envers les organismes

5.4.1 Lieu central de conditionnement et d'entreposage

Il est recommandé qu'un lieu central de conditionnement et d'entreposage d'articles usagés soit mis en place sur l'île de Montréal. Ce lieu devrait comporte trois sections :

- 1- Aire d'entrée et de présélection des articles.

À cet endroit, tout arrivage de marchandise est vérifié par du personnel formé à cette fin. La sélection vise à refuser des articles qui ne correspondent pas aux critères minimums de qualité et de potentiel de réemploi.

- 2- Aire d'ajustement et de réparation.

Une équipe de spécialistes se charge de remettre en condition les articles nécessitant des ajustements ou des réparations.

3- Aire d'entreposage temporaire.

Tous les articles prêts à être réutilisés sont entreposés sur des palettes en attendant leur expédition. L'écoulement des articles devrait se baser sur des ententes avec des organismes preneurs pour chacune des catégories d'articles, tel que proposé pour l'écocentre LaSalle¹⁴.

Les organismes de réemploi pourraient alors y acheminer leurs surplus non écoulés, dont la qualité est souvent bonne.

Un tel lieu central viendrait résoudre plusieurs des problèmes rencontrés par les organismes de réemploi :

- problème d'entreposage d'articles hors saison ou pour lesquels l'organisme cherche une filière de traitement autre que la disposition;
- manque de ressource pour ajuster ou réparer les articles qui en ont besoin;
- écoulement de marchandise réutilisable, mais qui ne rencontre pas les critères de l'organisme (catégorie, caractéristiques, état, etc.);
- approvisionnement simplifié d'articles fortement en demande.

La planification de ce lieu central pourrait se jumeler au projet de l'organisme *Matériaux pour les Arts Montréal*, proposé à la Ville de Montréal pour le réemploi d'objets par des artistes.

Il y aurait lieu de relier ce lieu central aux écoles-entreprises où s'effectue de la réparation ou de la remise en état d'articles et d'appareils. Les spécialistes chargés de réparer les articles acheminés au lieu central pourraient être des étudiants de ces écoles-entreprises, en stage ou en emploi à leur sortie de l'école.

¹⁴ NI Environnement (2005)

5.4.2 Utilisation du guide Couleur Bazar

Il a été possible de constater que certains organismes de réemploi effectuent des échanges d'articles usagés entre eux, les uns s'approvisionnant à partir du surplus des autres. Cependant, de nombreux organismes ne savent pas où envoyer les articles usagés qu'il ne parviennent pas à écouler.

Pendant la mise à jour du *Guide du réemploi* ou lors des visites et sondages inhérents au présent mandat, il a été remarqué que moins de la moitié des personnes contactées dans les organismes connaissaient le *Guide du réemploi*, bien que leur organisme y soit répertorié.

Par conséquent, il est conseillé à la Ville de Montréal d'encourager les organismes de réemploi à utiliser le répertoire du *Guide du réemploi* afin de combler leurs lacunes tant en approvisionnement qu'en écoulement.

5.4.3 Accès aux écocentres

La Ville de Montréal devrait permettre aux organismes de réemploi d'acheminer gratuitement dans les écocentres les articles non écoulés, sans limite de quantité. Actuellement, les organismes doivent souvent payer lorsqu'ils dépassent la limite permise.

Il est à noter que cette recommandation est compatible avec le lieu central présenté à la section 5.4.1. À ce moment, les écocentres seraient des lieux de transition situés plus près des organismes. Les articles seraient périodiquement transportés depuis les écocentres jusqu'au lieu central proposé. La participation des écocentres éviterait les longs déplacements des organismes localisés à bonne distance du lieu central.

5.5 Suivi des performances

5.5.1 Uniformisation des catégories d'articles

Pour faciliter le suivi des performances, il est fortement recommandé de partager avec tous les intervenants la liste des catégories d'articles retenue.

Les organismes pourraient être invités à commenter la liste des catégories afin que cette dernière reflète le mieux possible les réalités des organismes impliqués.

5.5.2 Consultation des organismes

NI Environnement a été témoin des importantes lacunes dans la disponibilité d'informations quantitatives auprès des organismes. Plusieurs facteurs causent cette situation : peu d'intérêt des organismes à connaître le nombre d'articles; manque de temps pour colliger des informations; grande variabilité des approvisionnements d'un mois à l'autre.

Il est très difficile de recommander une méthode de suivi des performances. *NI Environnement* recommande plutôt de former un groupe de discussion composé d'organismes de réemploi variés de l'île de Montréal. Par exemple, il pourrait s'agir du *Collectif Montréalais pour le réemploi*. Cette table de travail, mise sur pied par la Ville de Montréal, vise à initier des discussions et faire ressortir les grands enjeux vis-à-vis du réemploi. Ainsi il est possible d'acheminer à la Ville des recommandations d'orientations afin d'améliorer la performance du réemploi sur l'île de Montréal.

Ce groupe de discussion sera plus en mesure d'élaborer un processus convivial et réaliste de suivi des performances. La tâche doit être facile même pour de petits organismes avec peu de ressources, mais elle doit permettre d'obtenir des données suffisamment fiables pour effectuer le suivi de la performance.

Les organismes participeront davantage si on leur explique que l'objectif est de connaître la performance du réemploi à Montréal, et non de cibler des établissements en particulier.

5.5.3 Stratégie de suivi

Quelle que soit la méthode de suivi élaborée, il peut être avantageux de cibler, pour l'obtention de données, des organismes « baromètres ». Il peut s'agir des principaux acteurs, par lesquels la majeure partie des articles transite. Il est recommandé de viser les organismes établis depuis plusieurs années. En plus d'une pérennité plus probable, les organismes bien ancrés ont souvent une meilleure connaissance de leur secteur d'activité.

Ce focus sur des organismes baromètres pour colliger des données complètes doit être couplée à l'obtention d'informations spécifiques de la part de tous les autres organismes. La mise à jour de la liste des organismes de réemploi fournit une excellente occasion de recueillir des informations (tels le chiffre d'affaires et la superficie) qui serviront à extrapoler à l'ensemble de l'île de Montréal les données obtenues de la part des organismes « baromètres ».

6. CONCLUSION

Le réemploi ne date pas d'hier. Il était même davantage pratiqué au début du siècle, alors que les grosses familles vivaient avec peu de revenus. La société de consommation d'après-guerre a remplacé les produits durables et réutilisables par d'autres jetables et de courte durée.

Aujourd'hui, peu de gens connaissent ce qu'est le réemploi. Cela n'empêche pas qu'il reprenne ses lettres de noblesse. Le réseau de plus de 400 organismes de réemploi sur l'île de Montréal en est le meilleur indice.

Il reste toutefois du travail à faire pour faire connaître les avantages du réemploi. Pour accrocher le citoyen, l'accent doit porter sur le fait que des articles de qualité lui sont accessibles à une fraction du prix d'articles neufs. Bien sûr, le fait de donner ou d'acheter un article usagé joue aussi un rôle social et environnemental.

Mais les 38 000 tonnes d'articles qui ont une seconde vie grâce aux organismes de réemploi de l'île de Montréal - principalement des vêtements et des livres – doivent principalement leur réutilisation à leur très fort rapport qualité-prix.

Les activités de réemploi dans les organismes se butent à certains problèmes, en particulier l'espace d'entreposage, la réparation d'articles et l'écoulement des surplus.

Ces problèmes pourraient être grandement allégés par la mise en place d'un lieu central sur l'île de Montréal où conditionner et entreposer les articles que les organismes ne peuvent pas écouler.

Étant donné la grande difficulté à obtenir des valeurs quantitatives de la part des organismes de réemploi, il est recommandé de consulter les principaux acteurs afin d'élaborer une stratégie pour le suivi des performances du réemploi à Montréal.

Cette étude a dressé le portrait de ce qu'on pourrait appeler le réemploi « formel », soit celui qui passe par les organismes de réemploi. Dans une phase subséquente, il serait intéressant de voir dans quelle mesure on peut arriver à dresser le portrait du réemploi « informel ».

On n'a qu'à penser à l'ampleur du phénomène du « graticyclage » via le réseau « *freecycle* », au nombre de ventes-débarras et aux dons d'articles à des connaissances. Il est possible que le réemploi « formel » ne soit que la pointe de l'iceberg du réemploi.

7. RÉFÉRENCES

- ADEME (2005) Atelier Réemploi des produits en fin de vie,
<http://www.ademe.fr/entreprises/dechets/dechets/docs/reemploi.pdf>
- CRIOC (2005). Le réemploi – Rapport 3 : La demande, Wallonie, <http://www.oivo-crioc.org/textes/pdf/1534.pdf>
- Institut de la statistique du Québec (2006a) Population, Québec et Canada, 1851-2005,
http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/102.htm
- Institut de la statistique du Québec (2006b) Estimation de la population des municipalités de 15 000 habitants et plus au 1^{er} juillet des ans,
http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regn/regional/mun_15000.htm
- NI Environnement (2005) Étude de conception et de mise en œuvre de l'écocentre LaSalle, Montréal, 43 pages + annexes
- Statistiques Canada (2006a) Système de Classification des Industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002,
http://www.statcan.ca/francais/Subjects/Standard/concordances/naics02-to-naics97_f.htm
- Statistiques Canada (2006b) CANSIM : Tableau 080-0018, <http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/CNSMCGI.EXE - somme des valeurs trimestrielles pour 2005>
- Statistiques Canada (2006c) Le Canada en statistiques -- Population active occupée selon le lieu de travail, par province, http://www40.statcan.ca/102/cst01/labor40a_f.htm
- Statistiques Canada (2006d) Le Canada en statistiques -- Caractéristiques de la population active, population de 15 ans et plus,
http://www40.statcan.ca/102/cst01/labor36b_f.htm
- Ville de Montréal (2005a) Les matières résiduelles à Montréal – Portrait 2004, Montréal, 318 pages
- Ville de Montréal (2005b) Ville de Montréal – Montréal en statistiques – Agglomération de Montréal,
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2076,2454592&_dad=portal&_schema=PORTAL

ANNEXE A

Lettre de présentation de l'étude de caractérisation des articles du réemploi



Service des infrastructures, transport et environnement
Direction de l'environnement
Division de la gestion des matières résiduelles
700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.111
Montréal (Québec) H2Y 1A6

Monsieur, Madame,

OBJET : ÉTUDE SUR LA NATURE ET LES QUANTITÉS D'ARTICLES USAGÉS

La Ville de Montréal prépare actuellement un Plan directeur pour répondre aux exigences de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, laquelle demande aux municipalités de réduire de façon importante l'enfouissement des déchets.

L'élaboration du Plan directeur passe notamment par la réalisation d'**une étude sur les matières du réemploi** (articles usagés), dont l'objectif est de mieux définir l'état de la situation à Montréal. La Ville de Montréal désire particulièrement connaître plus en détail la **nature** et les **quantités** des objets **qui transitent par les établissements comme le vôtre**.

Les établissements qui feront partie de l'étude sont ceux inscrits sur le site Internet du *Guide du réemploi de Montréal*, à l'adresse : www.ville.montreal.qc.ca/guidedureemploi.

Afin de réaliser cette étude, la Ville a retenu les services de *NI Environnement*, une firme d'experts-conseils en gestion des matières résiduelles et éditeur. C'est cette même entreprise qui vous a contacté entre mai et juillet dernier pour la mise à jour du répertoire du *Guide du réemploi de Montréal*.

Afin de mener à bien cette étude, **nous avons besoin de votre collaboration**. Un représentant de **NI Environnement communiquera avec vous sous peu** pour un entretien téléphonique d'environ 5 minutes.

Les informations que vous fournirez seront traitées de façon anonyme et compilées avec celles des autres établissements. Aucune information nominative ne sera diffusée.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la démarche entreprise par la Ville de Montréal, communiquez avec la personne suivante :

M. Benoit Proulx, de NI Environnement, au (514) 270-1102.

La Ville de Montréal et *NI Environnement* vous remercient de votre collaboration.

English version available upon request – please contact Benoit Proulx at 514 270-1102.



ANNEXE B

Questionnaire simplifié



QUESTIONNAIRE SIMPLIFIÉ
CARACTÉRISATION DES MATIÈRES DU RÉEMPLOI
www.ville.montreal.qc.ca

**ATT : Établissements qui ont une place d'affaires sur l'île de Montréal
qui acceptent, vendent ou donnent des articles usagés
ou disposent de boîtes de dons**

Prière de compléter en lettre moulée et retourner d'ici le 1^{er} novembre 2005 :

1) par télécopieur au (514) 270-1104

2) par courriel (clients@ni-corporation.com)

3) par la poste au 911, rue Jean-Talon Est, bureau 325-B, Montréal H2R 1V5.

Pour information supplémentaire : Benoit Proulx, NI Environnement (514) 270-1102

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement _____
Adresse _____
Arrondissement _____ Code postal _____
Téléphone _____ Télécopieur _____
Courriel général de l'établissement _____
Site Internet _____

COORDONNÉES DE LA PERSONNE-RESSOURCE

Prénom et nom _____
Titre _____ Téléphone direct _____
Courriel de la personne-ressource _____

PROFIL DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Année de la création de l'établissement : _____
Type d'établissement : but lucratif but non lucratif
Combien de succursales comptent votre organisation? _____
Quelle superficie occupe votre établissement ? en mètres carrés : _____ ou en pieds carrés : _____
Quel est votre chiffre d'affaires annuel? _____
Combien d'employés et bénévoles compte votre établissement (équivalent temps plein) ? _____
personnes
Combien d'heures par semaine votre établissement est ouvert ? _____ heures

INFORMATION SUR LES QUANTITÉS D'ARTICLES ACHEMINÉS À VOTRE ÉTABLISSEMENT

	Appareils électroménagers	Antiquités	Articles de sports	Enregistrements audio-vidéo	Instruments de musique	Jouets et jeux	Livres, revues et documents	Matériaux de construction et quincaillerie	Informatique télécommunication	Mobilier et décoration	Outils manuels et électriques	Petits appareils électriques	Vêtements
Combien d'articles sont acheminés à votre établissement : <i>*en nombre ou en poids (kg lb)*</i>													

INFORMATIONS SUR LA QUALITÉ DES ARTICLES QUI VOUS SONT DONNÉS

	Appareils électroménagers	Antiquités	Articles de sports	Enregistrements audio-vidéo	Instruments de musique	Jouets et jeux	Livres, revues et documents	Matériaux de construction et quincaillerie	Informatique télécommunication	Mobilier et décoration	Outils manuels et électriques	Petits appareils électriques	Vêtements
Quel est l'état des articles qui vous sont donnés? <i>indiquez les % pour chaque possibilité</i>													
Bon état et prêt à être écoulé													
Besoin d'ajustement mineur													
Besoin de réparation majeur													
Mauvais état – ne peut pas être écoulé													

DOCUMENTS, RELEVÉS, REÇUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Les documents comme des relevés des organismes sont une bonne façon d'obtenir plus de précisions sur les quantités de matières du réemploi à Montréal. Si vous possédez de tels documents (ex. : reçu), seriez-vous prêts à nous permettre de les consulter?

Type de relevé	Relevé disponible	Possibilité de consulter le relevé		Commentaire
		Oui	Non	
Articles donnés à votre organisation				
Articles achetés par votre organisation				
Articles mis aux ordures				
Articles mis à la récupération				
Articles réacheminés à d'autres organismes				
Articles réacheminés à des pays en développement				
Articles écoulés par votre établissement				
Autre relevé :				
Autre relevé :				
Autre relevé :				

INFORMATION SUR LES SERVICES OFFERTS

Quels sont les services offerts par votre établissement ?

- Vente d'articles
- Dépôt (réception d'articles)
- Boîte de don
- Bazar/Foire
- Livraison à domicile
- Collecte à domicile
- Réparation
- Achat de certains articles
- Mise en consignment
- Location

INFORMATION SUR LES CATÉGORIES DE MATIÈRES

Les pages suivantes renferment une liste détaillée des articles contenus pour les catégories de matières suivantes :

- Appareils électroménagers
- Antiquités
- Articles de sports
- Enregistrements audio-vidéo
- Jouets et jeux
- Livres, revues et documents
- Matériaux de construction et quincaillerie
- Informatique et télécommunication
- Mobilier et décoration
- Outils manuels et électriques
- Petits appareils électriques
- Vêtements

Chacune des catégories de matières comporte des sous-catégories ainsi qu'une liste d'articles.

Indiquez les catégories et les sous-catégories vendues et/ou acceptées par votre établissement. Si nécessaire, cochez les articles se référant à votre établissement.

La Ville de Montréal et *NI Environnement* tiennent à vous remercier pour votre participation à cette étude sur les matières du réemploi.

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

CUISINE

- congélateur
- lave vaiselle
- poêle
- réfrigérateur
- table de cuisson

SALLE DE BAIN

- laveuse
- sècheuse

ANTIQUITÉS

MOBILIER

- meuble
- meuble de rangement
- chaise
- table

ART

- sculpture
- cadre
- tableau

DÉCORATION

- horloge
- pendule
- tapis
- miroir
- biblelot
- luminaire

ACCESSOIRES

- coutellerie
- vaisselle
- chandelier

ENREGISTREMENTS AUDIO-VIDÉO

AUDIO

- cassette
- CD
- musique
- vinyle

VIDÉO

- cassette
- CD
- DVD

ACCESSOIRES

- objet de collection

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

INSTRUMENTS À CORDE

- contrebasse
- guitare
- harpe
- mandoline
- orgue
- piano
- violon
- violoncelle

INSTRUMENTS À VENT

- accordéon
- basson
- bombarde
- bugle
- clarinette
- cornemuse
- cors
- cuivre
- flûte
- harmonica
- hautbois
- piccolo
- pipeau
- saxophone
- trombone
- trompe
- trompette

PERCUSSIONS

- banjo
- batterie
- cymbale
- percussions
- tambour
- tam-tam
- timbale
- triangle
- xylophone

MÉTHODE

- méthode de guitare

ACCESSOIRES

- accordoir numérique

ARTICLES DE SPORTS

SPORTS DE RAQUETTE

- badminton
- lunette de sécurité
- racquetball
- squash
- tennis

BICYCLETTES ET ACCESSOIRES

- bicyclette
- patin à roulettes alignées
- planche à roulettes
- roue
- sac
- tricycle
- trotinette
- unicycle

SPORTS NAUTIQUES

- kayak
- masque et palmes
- matelas pneumatique
- pagaie
- pédalo
- planche à voile
- planche de surf
- veste de sécurité
- voile

SKI

- bâton de ski
- bottes de ski
- lunette de neige
- ski

CHASSE ET DE PÊCHE

- boussole
- canne à pêche
- canoë
- coffret de pêche
- jumelle
- leurre
- rame

CAMPING

- abri moustiquaire
- glacière
- hamac
- lampe de poche
- matelas pneumatique
- réchaud
- sac de couchage
- tente

MUSCULATION ET FITNESS

- article de musculation
- ballon d'exercice
- banc de musculation
- bicyclette stationnaire
- centre d'entraînement
- exerciceur
- jeu de poids
- machine à ramer
- mini-simulateur d'escalier
- planche incliné
- tapis de yoga

BASEBALL

- ballon
- bâton
- casque
- gant

BASKETBALL

- ballon
- équipement protecteur

FOOTBALL

- ballon
- équipement protecteur

GOLF

- balle
- bâton
- chaussures de golf
- panier

HOCKEY

- attrape rondelle
- bâton
- but
- casque de hockey
- coudière
- ensemble pour gardien
- épaulière
- gant bloqueur
- jambière
- masque à grille
- patin de hockey
- sac de hockey

SOCCER

- ballon de soccer
- chaussures de soccer

VOLLEYBALL

- ballon de volleyball
- filet de volleyball

SPORTS D'HIVER

- luge
- patin à glace
- raquette de neige

ALPINISME ET ESCALADE

ÉQUITATION

AUTRES

- pétanque
- rugby
- slip de sport

- JOUETS ET JEUX
 - JEUX DE CARTES ET DE HASARD
 - cartes
 - dé
 - table de jeux
 - JEUX DE CONSTRUCTION
 - blocs
 - maquette
 - JEUX DE FLÉCHETTES
 - cible
 - dard
 - fléchette
 - CASSE-TÊTES ET PUZZLES
 - JEUX DE RÉFLÉXION
 - jeu de dames
 - jeu d'échec
 - JEUX DE RÔLE
 - jeu de rôle
 - masque
 - déguisement
 - JEUX DE SOCIÉTÉ
 - JEUX DE TABLE
 - ensemble de tennis de table
 - jeu de hockey sur coussin d'air
 - table de billard
 - table de ping-pong
 - table de soccer
 - JEUX ÉLECTRONIQUE
 - console
 - cassette de jeu
 - jeu vidéo
 - manette
 - JEUX D'EAU
 - fusil à eau
 - jeux flottants pour la piscine
 - piscine gonflable
 - BÉBÉS ET JEUNES ENFANTS
 - bac à sable
 - balançoire
 - camion
 - hochet
 - poupée
 - toutou
 - COLLECTION ET ANCIEN
 - marionnette
 - véhicule miniature
 - DESSINS ET BRICOLAGE
 - matériel de bricolage
 - matériel de dessin
 - MAGIE
 - AUTRES
 - ballon
 - boulier
 - petit soldat
 - robot et jouet de l'espace
 - train électrique

- LIVRES, REVUES ET DOCUMENTS
 - BANDE DESSINÉE
 - DICTIONNAIRE - ENCYCLOPÉDIE - LANGUE
 - LITTÉRATURE ET ROMAN
 - JEUNESSE
 - REVUES ET MAGASINES
 - JOURNAUX
 - LIVRE AUDIO
 - DOCUMENT INFORMATIF OU FORMATIF

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET QUINCAILLERIE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE FINITION

- armoire
- brique
- dalle
- fenêtre
- planche de construction
- porte
- poutre
- revêtement de sol
- tapis
- tuile

PLOMBERIE ET APPAREILS SANITAIRES

- baignoire
- broyeur à déchet
- cabine de douche
- cabinet
- chauffe-eau
- évier
- meuble-lavabo
- robinet
- siège de toilette
- toilette
- tuyau

ÉLECTRICITÉ ET ÉCLAIRAGE

- appareil d'éclairage
- filage
- interrupteur
- gradateur
- prise électrique
- thermostat

QUINCAILLERIE

- écrou
- moustiquaire
- penture
- poignée de porte
- serrure
- vis

APPAREILS

- convecteur
- foyer
- hotte de cuisinière
- humidificateur
- poêle à bois
- purificateur d'air

OUTILS MANUELS ET ÉLECTRIQUES

OUTILS ÉLECTRIQUES

- perceuse
- scie
- toupie

OUTILS MANUELS

- armoire à outils
- clés
- ensemble de perceuse/tournevis
- jeu de ciseaux
- jeu de clés
- jeu de douilles
- jeu d'embouts-tournevis
- marteau
- niveau
- pince
- pince étaux
- ruban à mesurer
- serre-joints
- tournevis

OUTILS À BOIS

- cisaille
- couteau
- dégauchisseuse/raboteuse
- ponceuse
- rabot
- raboteuse

OUTILS POUR L'EXTÉRIEUR

- brouette
- râtelier
- souffleuse à neige
- tondeuse

AUTRES

- agrafeuse
- aspirateur
- chevalet
- cloueuse
- coffre à outils
- détecteur de montants
- diable
- échelle
- équerre
- établi
- étaux
- génératrice
- instrument de mesure
- lampe de poche
- porte outils
- touret d'établi

INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION

ORDINATEUR

- de bureau
- portable
- de poche

COMPOSANTES

- boîte d'alimentation
- boîtier
- carte de son
- carte d'entrée et de sortie
- carte mère
- carte réseau
- carte SCSI
- carte vidéo
- contrôle de disque dur
- édition vidéo
- mémoire
- microprocesseur
- modem
- processeur
- sauvegarde magnétique
- système barebone

PÉRIPHÉRIQUES

- clavier
- concentrateur
- disque dur
- graveur
- haut-parleur
- imprimante
- lecteur CD
- lecteur de disque
- lecteur MP3
- lecteur optique
- mémoire flash
- modem
- moniteur
- numériseur
- périphérique de jeux
- photocopieur
- projecteur
- routeur
- souris
- tablette graphique
- télécopieur
- UPS et barre d'alimentation
- Webcams

ACCESSOIRES

- accessoires pour moniteur
- accessoires pour ordinateur de poche
- adaptateur
- agenda électronique
- anti-statique
- batterie
- câble
- commutateurs KVM
- disquette
- encre
- espace de rangement pour CD
- matériel pour jeux
- média optique
- microphone
- modification de boîtier
- outils
- produits de nettoyage
- tapis de souris
- tiroir et boîtier de disque dur
- ventilateur et refroidissement

LOGICIELS

- antivirus
- Internet
- jeux
- système d'opération
- traitement de texte

TÉLÉPHONIE

- répondeur
- téléphone
- téléphone portable
- téléphone sans fils

MOBILIER ET DÉCORATION

MOBILIER DE SALON

- banc de rangement
- canapé
- causeuse
- chaise barçante
- desserte
- divan
- divan-lit
- fauteuil
- meuble audio/vidéo
- œuvre d'art
- photos
- pouf
- sculpture
- statue
- table de salon
- tabouret
- unité de rangement

MOBILIER DE SALLE DE BAIN

- armoire à pharmacie
- miroir
- siège de bain

MOBILIER DE SALLE À MANGER ET DE CUISINE

- armoire
- chaise
- chariot à boissons
- desserte
- étagère à épices
- étagère à vin
- meuble pour micro-ondes
- support à bouteilles de vin
- table
- tabouret
- vaisselier

MOBILIER POUR LE BUREAU

- bibliothèque
- bureau
- chaise
- classeur
- étagère murale
- fauteuil de bureau

MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER

- coffre
- commode
- ensemble de coiffeuse
- ensemble de rangement
- lit
- matelas
- miroir
- paravent
- sommier
- table de chevet

MOBILIER POUR BÉBÉ

- baignoire
- balançoire
- barrière
- berceau
- chaise haute
- exerciseur
- jeu musical
- literie pour bébé
- matelas
- moniteur
- parc
- porte-bébé
- poussette
- siège berçant
- siège d'appoint pliant
- siège d'auto
- table à langer

MOBILIER D'EXTÉRIEUR

- banc de jardin
- chaise de jardin
- coussins pour chaises
- hamac
- parasol
- table de jardin

LITERIE

- couette
- coussin
- couverture
- couvre matelas
- douillette
- ensemble de draps
- housse de couette
- jeté
- juponnage
- oreiller
- taie d'oreiller

ACCESSOIRES POUR SALLE DE BAIN

- rideau de douche
- serviette de bain
- tapis pour le bain

ACCESSOIRES DE SALLE À MANGER ET DE CUISIN

- autocuiseur
- batterie de cuisine
- bol
- coussin de chaise
- coutellerie
- linge de table
- nappe
- napperon
- pot
- poubelle
- salière et poivrière
- saucière
- vaisselle

MOBILIER ET DÉCORATION (SUITE)

APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

- abat-jour
- lampadaire
- lampe
- luminaire
- lustre
- plafonnier
- veilleuse

PARURES DE FENÊTRE

- cantonnière de fenêtre
- coussin
- panneau
- rideau
- store

AUTRES

- banc
- cache-pot
- cintre
- console
- horloge
- marche pied
- meuble pour machine à coudre
- repose pied
- réveille matin
- tablette murale
- tapis
- vase

PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES

AUDIO/VIDÉO

- appareil photo
- baladeur
- caméscope
- chaîne stéréo
- cinéma maison
- enregistreur dvd
- lecteur de CD
- lecteur mp3
- lecteur de cassettes
- lecteur de disques
- lecteur de DVD
- magnétoscope
- mini-chaîne MP3
- mini-chaîne stéréo
- radio
- téléprojecteur
- téléviseur

CUISINE

- barbecue
- batteur
- bouilloire
- cafetière
- centrifugeuse
- cuiseur à vapeur
- étuveuse
- four à convection
- four à micro-ondes
- four/grille-pain
- friteuse
- gril
- grille-pain
- machine à crème glacée
- machine à pain
- machine à raviolis
- malaxeur
- mélangeur à main
- micro-ondes
- mijoteuse
- mixette
- moulin à café
- ouvre-boîte
- plaque à raclette
- poêle électrique
- robot culinaire

PHOTOGRAPHIE

- agrandisseur
- appareil photo
- caméra
- caméra vidéo
- écran de projection
- lentille
- projecteur

SALLE DE BAIN

- balance
- fer à repasser
- séchoir à cheveux

AUTRES

- amplificateur
- aspirateur
- climatiseur
- déshumidificateur
- horloge
- humidificateur
- machine à coudre
- souffeuse à neige
- surgeteuse
- système d'aspiration centrale
- tondeuse
- ventilateur

VÊTEMENTS

VÊTEMENTS FEMMES

- blazer
- blouse
- caban
- camisole
- cape
- capri
- cardigan
- châle
- chemisier
- col roulé
- complet
- débardeur
- gilet isolant
- haut
- jean
- jupe
- jupon
- manteau
- manteau à capuchon
- pantalon
- poncho
- pull
- robe
- short
- tee-shirt
- veste

VÊTEMENTS HOMMES

- bermuda
- blouson
- bretelle
- cardigan
- chemise
- complet
- gilet
- jean
- manteau
- pantalon
- pull
- salopette
- short
- toredo
- veste
- veston

VÊTEMENTS DE SPORT

- bonnet en silicone pour piscine
- caleçon de cycliste
- camisole à dos compétition
- débardeur à soutien-george intérieur
- gants de ski
- gilet réversible
- haut à capuchon
- imperméables
- maillot
- pantalon
- parka
- sandale
- sous-vêtement isothermes
- tenues de neige
- tuque
- veste

VÊTEMENTS POUR BÉBÉS ET ENFANTS

- bas
- bavoir
- bonnet
- bottes
- bottines
- camisole
- chaussures
- combinaison
- couverture
- couverture à glissière
- culotte
- débarbouillette
- ensemble dormeuse
- ensemble en molleton
- habit de neige
- mitaine
- nids d'ange
- pantalon
- salopette
- serviette à capuchon

VÊTEMENTS DE MATERNITÉ

- culottes de maternité
- hauts extensibles
- hauts habillés
- jean en denim extensible
- jupe
- maillot de bain
- pantallon de sport en coton
- pantalon extensibles
- poncho
- salopette
- soutien-gorge de maternité

VÊTEMENTS (SUITE)

VÊTEMENTS DE TRAVAIL

- milieu hospitalier
- pantalon de travail
- salopette

TENUES DE NUIT ET DE DÉTENTE

- chemise de nuit
- ensemble à peignoir
- ensemble de détente
- jaquette
- pantalon de détente
- peignoir
- pyjama

SOUS-VÊTEMENTS

- boxer
- caleçon
- camisole
- chaussettes
- collant
- combiné de maintien
- corset
- culotte
- lingerie en dentelle et satin
- porte-jarretelles
- sous-vêtement isothermes
- soutien-gorge

CUIR ET FOURRURE

- vêtement en cuir
- manteau de fourrure

CHAUSSURES

- ballerine
- botte
- botte de randonnée
- botte de sécurité
- botte d'hiver
- chausson de gymnastique
- chaussure de marche
- chaussure de randonnée
- chaussure de sport
- chaussure de travail
- chaussure en cuir
- chaussures habillées
- escarpin
- fourreau
- pantoufles
- sabot
- sandale
- soulier

ACCESSOIRES

- bandeau
- cagoule
- casquette
- ceinture
- chapeau
- cravate
- écharpe
- foulard
- gants
- lunette de soleil
- mitaine
- montre
- sac à dos
- sac à main
- sac de taille
- tuque
- valise

BIJOUX

- anneau
- boucle d'oreilles
- bracelet
- broche
- chaine
- collier
- pendentif

ANNEXE C

Questionnaire détaillé



QUESTIONNAIRE DÉTAILLÉ
CARACTÉRISATION DES MATIÈRES DU RÉEMPLOI
www.ville.montreal.qc.ca

**ATT : Établissements qui ont une place d'affaires sur l'île de Montréal
qui acceptent, vendent ou donnent des articles usagés
ou disposent de boîtes de dons**

Prière de compléter en lettre moulée et retourner d'ici le 29 novembre 2005 :
1) par télécopieur au (514) 270-1104
2) par courriel (clients@ni-corporation.com)
3) par la poste au 911, rue Jean-Talon Est, bureau 325-B, Montréal H2R 1V5.

Pour information supplémentaire : Benoit Proulx, NI Environnement (514) 270-1102

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement _____
Adresse _____
Arrondissement _____ Code postal _____
Téléphone _____ Télécopieur _____
Courriel général de l'établissement _____
Site Internet _____

COORDONNÉES DE LA PERSONNE-RESSOURCE

Prénom et nom _____
Titre _____ Téléphone direct _____
Courriel de la personne-ressource _____

PROFIL DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Année de la création de l'établissement : _____
Type d'établissement : but lucratif but non lucratif
Combien de succursales comptent votre organisation? _____
Quelle superficie occupe votre établissement ? en mètres carrés : _____ ou en pieds carrés : _____
Quel est votre chiffre d'affaires annuel? _____
Combien d'employés et bénévoles compte votre établissement (équivalent temps plein) ? _____ personnes
Combien d'heures par semaine votre établissement est ouvert ? _____ heures

INFORMATION SUR LES SERVICES OFFERTS

Quels sont les services offerts par votre établissement ?

- Vente d'articles
- Dépôt (réception d'articles)
- Boîte de don
- Bazar/Foire
- Livraison à domicile
- Collecte à domicile
- Réparation
- Achat de certains articles
- Mise en consignation
- Location

INFORMATION SUR LES CATÉGORIES DE MATIÈRES

Les dernières pages renferment une liste détaillée des articles contenus pour les catégories de matières suivantes :

- Appareils électroménagers
- Antiquités
- Articles de sports
- Enregistrements audio-vidéo
- Instruments de musique
- Jouets et jeux
- Livres, revues et documents
- Matériaux de construction et quincaillerie
- Informatique et télécommunication
- Mobilier et décoration
- Outils manuels et électriques
- Petits appareils électriques
- Vêtements

Chacune des catégories de matières comporte des sous-catégories ainsi qu'une liste d'articles.

Indiquez les catégories et les sous-catégories vendues et/ou acceptées par votre établissement.

Si nécessaire, cochez les articles se référant à votre établissement.

INFORMATION SUR LA PROVENANCE DES ARTICLES DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Appareils électroniques	Antiquités	Articles de sports	Enregistrements audio-vidéo	Instruments de musique	Jouets et jeux	Livres, revues et documents	Matériaux de construction et quincaillerie	Informatique télécommunication	Mobilier et décoration	Outils manuels et électriques	Petits appareils électriques	Vêtements
<p>Combien d'articles sont acheminés à votre établissement : *en nombre, en poids (kg ou lb), en proportion relative (%) ou en ordre d'importance*</p>												

Comment vous approvisionnez-vous?

Indiquer les % pour chaque possibilité

Acheté en gros												
Acheté à d'autres organismes												
Acheté à des résidents												
Donné par d'autres organismes												
Donné par des résidents												
Autres												

D'où proviennent les articles?

cochez tout ce qui s'applique

Arrondissement												
Île de Montréal												
Région de Montréal												
Province du Québec												
Canada												
Autres pays												

Est-ce que certaines catégories de matières sont difficiles à se procurer ? Si oui, indiquez quelles sont les catégories de matières et donnez une explication.

INFORMATIONS SUR LA QUALITÉ DES ARTICLES QUI VOUS SONT DONNÉS

	Appareils électroménagers	Antiquités	Articles de sports	Enregistrements audio-vidéo	Instruments de musique	Jouets et jeux	Livres, revues et documents	Matériaux de construction et quincaillerie	Informatique télécommunication	Mobilier et décoration	Outils manuels et électriques	Petits appareils électriques	Vêtements	
Quel est l'état des articles qui vous sont donnés? <i>indiquez les % pour chaque possibilité</i>														
Bon état et prêt à être écoulé														
Besoin d'ajustement mineur														
Besoin de réparation majeur														
Mauvais état – ne peut pas être écoulé														

INFORMATIONS SUR LES ARTICLES ÉCOULÉS À VOTRE ÉTABLISSEMENT

	Appareils électroménagers	Antiquités	Articles de sports	Enregistrements audio-vidéo	Instruments de musique	Jouets et jeux	Livres, revues et documents	Matériaux de construction et quincaillerie	Informatique télécommunication	Mobilier et décoration	Outils manuels et électriques	Petits appareils électriques	Vêtements
Combien d'articles sont écoulés à votre établissement : *en nombre, en poids (kg ou lb), en proportion relative (%) ou en ordre d'importance*													
Mode d'écoulement indiquez les % pour chaque possibilité													
Les articles sont vendus													
Les articles sont donnés													

PROFIL DE VOTRE CLIENTÈLE

Quel est le type de clientèle de votre établissement ? Résident Autres organisations Touriste Pays en développement

D'où provient votre clientèle ? Arrondissement Île de Montréal Région de Montréal Province du Québec Canada Pays en développement

INFORMATIONS SUR LES ARTICLES QUE VOUS NE PARVENEZ PAS A ÉCOULER

Pour quelles raisons vous arrive-t-il de ne pas écouler tous vos articles? (surplus, qualité, aucun acheteur, etc.)

	Appareils électroménagers	Antiquités	Articles de sports	Enregistrements audio-vidéo	Instruments de musique	Jouets et jeux	Livres, revues et documents	Matériaux de construction et quincaillerie	Informatique télécommunication	Mobilier et décoration	Outils manuels et électriques	Petits appareils électriques	Vêtements
Réacheminement des articles non écoulés <i>Indiquez « V » pour vendus ou « D » pour donnés ou « P » pour payés pour s'en départir. S'il y a lieu, indiquez le nom de l'organisation où la catégorie de matière est réacheminée.</i>													
Au donateur													
Aux résidents													
Autres organisations													
Pays en développement													
Aux ordures													
À la récupération													

Est-ce qu'il est difficile pour votre organisation de se départir des articles qui n'ont pas été écoulés ?
 Si oui, pour quelle(s) catégorie(s) d'articles et pour quelle(s) raison(s) ?

Quel est le taux de rejet (articles non écoulés) ? : <i>*en nombre, en poids (kg ou lb), en proportion relative (%) ou en ordre d'importance*</i>	Appareils électroménagers	Antiquités	Articles de sports	Enregistrements audio-vidéo	Instruments de musique	Jouets et jeux	Livres, revues et documents	Matériaux de construction et quincaillerie	Informatique télécommunication	Mobilier et décoration	Outils manuels et électriques	Petits appareils électriques	Vêtements

INFORMATIONS SUR L'OFFRE ET LA DEMANDE

Est-ce qu'il y a des catégories d'articles dont la demande est plus grande que l'offre ?
 Si oui, quelles sont les catégories d'articles et pour quelle(s) raison(s) vous ne réussissez pas à répondre à la demande?

AUTRES INFORMATIONS

Est-ce que votre organisation reçoit des subventions ? Si oui, de quelles organisations proviennent ces subventions ?

DOCUMENTS, RELEVÉS, REÇUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Les documents comme des relevés des organismes sont une bonne façon d'obtenir plus de précisions sur les quantités de matières du réemploi à Montréal. Si vous posséder de tels documents (ex. : reçu), seriez-vous intéressé à nous en faire part ?

Type de relevé	Relevé disponible	Possibilité de consulter le relevé		Commentaire
		Oui	Non	
Articles donnés à votre organisation				
Articles achetés par votre organisation				
Articles mis aux ordures				
Articles mis à la récupération				
Articles réacheminés à d'autres organismes				
Articles réacheminés à des pays en développement				
Articles écoulés par votre établissement				
Autre relevé :				
Autre relevé :				
Autre relevé :				

La Ville de Montréal et *NI Environnement* tiennent à vous remercier pour votre participation à cette étude sur les matières du réemploi.

NOTE

La liste exhaustive des articles était présente dans le questionnaire détaillé, mais elle n'est pas reproduite ici car identique à celle présentée dans le questionnaire simplifié.

ANNEXE D

Détail des calculs estimatifs utilisés pour quantifier le réemploi

ANNEXE D.

DÉTAIL DES CALCULS ESTIMATIFS UTILISÉS POUR QUANTIFIER LE RÉEMPLOI

Moins de 6 % des répondants ont pu indiquer le poids des catégories d'articles qui leur sont acheminés. Parmi ces derniers, les valeurs fournies sont souvent approximatives.

Pour arriver à évaluer dans quel ordre de grandeur se trouve la quantité d'articles de réemploi qui transitent par les organismes de Montréal, il a fallu réaliser une série de calculs estimatifs. Chaque étape est affligée d'une marge d'erreur plus ou moins importante, de sorte que le résultat final n'est fourni qu'à titre indicatif.

NI Environnement est consciente du manque de précision dans le résultat final, mais elle est du même coup confiante que le résultat est valable aux fins de l'atteinte des objectifs du mandat.

1- Conversion des quantités d'articles en kilogrammes

Lors des sondages et des visites, les répondants étaient invités à indiquer, globalement ou pour chaque catégorie de matière, la quantité d'articles qui leur sont acheminés. Les répondants avaient le loisir de donner leur réponse de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- en poids (kilogrammes ou livres) – 11 réponses
- en unités (nombre d'articles) – 66 réponses
- en proportion du total – 16 réponses
- en importance (ordre numéral ou adjectif – beaucoup, peu, etc.) – 10 réponses

Un total de 85 répondants n'ont pas pu répondre à cette question. Pour ceux qui y ont répondu, certains n'ont donné des réponses que pour quelques-unes des catégories de matières ou encore pour l'ensemble des catégories de matières.

Afin de pouvoir analyser les informations, il est essentiel d'en uniformiser la présentation. Ainsi, les réponses en poids et en unités ont toutes été converties en kilogrammes.

Cas #1 : valeurs en unités métriques

Les valeurs en kilogrammes ont été conservées telles quelles. Les valeurs en tonnes métriques ont été multipliées par 1000 pour obtenir des valeurs en kilogrammes

Cas #2 : valeurs en unités impériales

Les valeurs en livres (lb) ont été converties en kilogrammes en utilisant le facteur multiplicatif suivant :

$$kg = 2,204622621 lb$$

Cas #3 : valeurs en unités

Une étude de la Belgique contient des tableaux du poids moyen de différents articles ménagers, couvrant l'ensemble des catégories de matières. Cette liste d'article a été utilisée pour établir un poids moyen approximatif par article pour chacune des 13 catégories d'articles du réemploi. Le tableau D-1 présente les valeurs utilisées.

Les valeurs présentées sont le résultat de l'analyse des poids des différents articles formant une même catégorie, en tenant compte des articles les plus fréquemment acheminés aux organismes de réemploi. Par exemple, bien que la catégorie « Mobilier et décoration » inclut des articles tels des tapis, des lampes et de la vaisselle, le poids moyen utilisé se base surtout sur le poids de meubles tels des bureaux, des tables et des chaises.

TABLEAU D-1. MASSE MOYENNE PAR ARTICLE UTILISÉE AUX FINS DES
CALCULS ESTIMATIFS, EN FONCTION DE LA CATÉGORIE
D'ARTICLE

Catégorie d'article	Poids moyen par article
Appareils électroménagers	50 kg par article
Antiquités	20 kg par article
Articles de sport	7 kg par article
Enregistrements audio-vidéo	0,25 kg par article
Instruments de musique	5 kg par article
Jouets et jeux	2 kg par article
Livres	1 kg par article
Matériaux de construction et quincaillerie	15 kg par article
Informatique et télécommunication	10 kg par article
Mobilier et décoration	18 kg par article
Outils manuels et électriques	6 kg par article
Petits appareils électriques	10 kg par article
Vêtements et accessoires	0,5 kg par article ou 7 kg par sac

On comprendra que le poids par article peut varier d'un établissement à un autre en fonction de son champ d'activité. Les valeurs moyennes utilisées représentent aux yeux de *NI Environnement* des valeurs suffisamment justes aux fins de l'atteinte des objectifs du mandat.

2- Calcul de ratios moyens de quantités

Pour chaque catégorie d'article et pour l'ensemble des catégories, les poids des articles acheminés à chaque établissement sont mis en relation avec d'autres informations (lorsque disponibles) afin de calculer quatre ratios moyens (voir le tableau D-2).

TABLEAU D-2. UNITÉ ET SYMBOLE DES QUATRE RATIOS MOYENS DE QUANTITÉS

Ratio	Unité	Symbole
Poids moyen d'articles par m ² de superficie	kg par m ²	<i>kg/m²</i>
Poids moyen d'article par 1000\$ de chiffre d'affaires	kg par 1000\$	<i>kg/k\$</i>
Poids moyen par employé (équivalent temps plein)	kg par employé	<i>kg/yé</i>
Poids moyen par heure d'ouverture hebdomadaire	kg par heure	<i>kg/h</i>

Aux fins statistiques, quatre valeurs sont calculées pour chaque ratio et chaque catégorie d'articles :

- la moyenne arithmétique – symbole \bar{x}_a
- la valeur maximale – symbole M
- la valeur minimale – symbole m
- la médiane – symbole $méd$

Il est à noter que les valeurs en pieds carrés (p^2) ont été converties en mètres carrés (m^2) en utilisant le facteur multiplicatif suivant :

$$m^2 = 0,3048^2 p^2$$

3- Estimation du chiffre d'affaires et de la superficie des organismes pour lesquels ces informations sont inconnues

a) Calcul d'un chiffre d'affaires moyen par unité de superficie

Pour les 69 établissements dont on connaît le chiffre d'affaires et la superficie, on calcule un ratio moyen de chiffre d'affaires par unité de superficie :

$$\bar{x}_a \left(\frac{\$}{m^2} \right) = \frac{\sum_{k=1}^{69} \left(\frac{\$}{m^2} \right)_k}{69}$$

où $\overline{x_a}(\$/m^2) =$ moyenne arithmétique du chiffre d'affaires par unité de superficie

$k =$ 1 à 69

$\$ =$ chiffre d'affaires de l'établissement k en dollars

$m^2 =$ superficie de l'établissement k en mètres carrés

b) Calcul d'un chiffre d'affaires moyen par employé

Pour les 81 établissements dont on connaît le chiffre d'affaires et le nombre d'employés, on calcule un ratio moyen de chiffre d'affaires par employé :

$$\overline{x_a}(\$/y\acute{e}) = \frac{\sum_{k=1}^{81} \left(\frac{\$}{y\acute{e}} \right)_k}{81}$$

où $\overline{x_a}(\$/y\acute{e}) =$ moyenne arithmétique du chiffre d'affaires par employé

$k =$ 1 à 81

$\$ =$ chiffre d'affaires de l'établissement k en dollars

$y\acute{e} =$ nombre d'employés de l'établissement k en équivalent temps plein

c) Estimation du chiffre d'affaires des établissements pour lesquels la valeur n'est pas connue

Si la superficie de l'établissement est connue, on évalue le chiffre d'affaires par le biais de moyenne arithmétique du chiffre d'affaires par unité de superficie :

$$S_i = m_i^2 \times \bar{x}_a \left(\frac{\$}{m^2} \right)$$

où S_i = chiffre d'affaires de l'établissement i en dollars

m_i^2 = superficie de l'établissement i en mètres carrés

$\bar{x}_a (\$/m^2)$ = moyenne arithmétique du chiffre d'affaires par mètre carré

Si la superficie de l'établissement n'est pas connue, mais que le nombre d'employés est connu, on évalue le chiffre d'affaires par le biais de la moyenne arithmétique du chiffre d'affaires par employé :

$$S_i = yé_i \times \bar{x}_a \left(\frac{\$}{yé} \right)$$

où S_i = chiffre d'affaires de l'établissement i en dollars

$yé_i$ = nombre d'employés de l'établissement i en équivalent temps plein

$\bar{x}_a (\$/yé)$ = moyenne arithmétique du chiffre d'affaires par employé

Dans les calculs ci-dessus, la priorité est donnée au calcul à partir de la superficie, car il est postulé que cette méthode est plus précise que d'utiliser la moyenne arithmétique selon le nombre d'employés. Le ratio du chiffre d'affaires par heure d'ouverture n'a pas été jugé pertinent pour les besoins de l'étude.

Pour les établissements dont on connaît le chiffre d'affaires (réel ou estimé) mais dont on ignore la superficie, cette dernière est calculée à partir de la moyenne arithmétique du chiffre d'affaires par unité de superficie :

$$m^2_i = \frac{\$_i}{\bar{x}_a(\$/m^2)}$$

où m^2_i = superficie de l'établissement i en mètres carrés

$\$_i$ = chiffre d'affaires de l'établissement i en dollars

$\bar{x}_a(\$/m^2)$ = moyenne arithmétique du chiffre d'affaires par mètre carré

Au terme de cette opération, le chiffre d'affaires a pu être déterminé pour un total de 178 des 188 établissements sondés ou visités. Pour les 10 établissements restants, on ne connaît ni le chiffre d'affaires, ni la superficie, ni le nombre d'employés.

4- Estimations #1 de la quantité d'articles qui transitent par les organismes

À partir du chiffre d'affaires et de la superficie des 178 établissements pour lesquels ces informations sont disponibles, on peut calculer la quantité totale d'articles qui transitent par ces 178 établissements.

Ces calculs peuvent être réalisés à partir des quatre ratios calculés précédemment : moyenne arithmétique, maximum, minimum et médiane.

Pour calculer la quantité totale à partir du chiffre d'affaires, la formule est comme suit :

$$kg(\$a)_{178} = \frac{\sum_{k=1}^{178} \$_k}{1000} \times c_1 \left(\frac{kg}{k\$} \right)$$

où $kg(\$a)_{178}$ = quantité totale d'articles qui transitent par les 178 établissements en fonction des ratios arithmétiques¹⁵ de quantité par 1000\$ de chiffre d'affaires, en kilogrammes

$k =$ 1 à 178

$\$_k =$ chiffre d'affaires de l'établissement k en dollars

$c =$ valeur qui varie comme suit : $c_1 = \bar{x}_a$; $c_2 = M$; $c_3 = m$; $c_4 = méd$

$(kg/k\$)$ = ratio de la quantité d'articles par 1000\$ de chiffre d'affaires

¹⁵ Les ratios sont dits arithmétiques en opposition aux ratios pondérés qui seront utilisés dans des calculs subséquents. Les ratios pondérés tiennent compte de l'importance relative de chaque valeur.

De façon similaire, on calcule la quantité totale à partir de la superficie à l'aide de la formule :

$$kg(m^2_a)_{178} = \sum_{k=1}^{178} m^2_k \times c_1 \left(\frac{kg}{m^2} \right)$$

où $kg(m^2_a)_{178}$ = quantité totale d'articles qui transitent par les 178 établissements en fonction des ratios arithmétiques¹⁶ de quantité par mètre carré de superficie, en kilogrammes

$k =$ 1 à 178

m^2_k = superficie l'établissement k en mètres carrés

$c =$ valeur qui varie comme suit : $c_1 = \bar{x}_a$; $c_2 = M$; $c_3 = m$; $c_4 = méd$

(kg/m^2) = ratio de la quantité d'articles par mètre carré de superficie

Il est à noter que les résultats de ces estimations #1 semblent d'une précision peu satisfaisante. On note une très grande différence dans la quantité totale, selon qu'elle est estimée à partir des ratios moyens par unité de superficie ou par unité de chiffre d'affaires. Par surcroît, les quantités calculées à partir des ratios minimum et maximum révèlent un très large intervalle de valeur.

¹⁶ Les ratios sont dits arithmétiques en opposition aux ratios pondérés qui seront utilisés dans des calculs subséquents. Les ratios pondérés tiennent compte de l'importance relative de chaque valeur.

Les sources d'erreurs sont, à tout le moins, de deux principaux ordres :

- 1) les calculs utilisent la moyenne arithmétique des ratios, lesquels ont une distribution excessivement étendue;
- 2) la marge d'erreur est fortement multipliée par le fait que les calculs se basent sur des chiffres d'affaires estimés dans de nombreux cas.

En conséquence de ces observations, une méthode de calcul avec ratios pondérés est utilisée.

5- Calcul de ratios moyens pondérés pour les organismes dont on dispose d'informations complètes

Pour les 35 établissements pour lesquels on connaît le chiffre d'affaires réel, la superficie réelle et le poids des articles qui y transitent, on calcule un ratio moyen pondéré, d'abord en fonction du chiffre d'affaires, puis de la superficie.

Le calcul du ratio pondéré moyen de la quantité en fonction du chiffre d'affaires utilise la formule suivante :

$$\overline{x}_p(kg/k\$) = \left(\frac{\sum_{k=1}^{35} kg_k}{\sum_{k=1}^{35} \$k} \right)^{-3}$$

où $\overline{x}_p(kg/k\$)$ = ratio pondéré du poids moyen d'article en kilogrammes par 1000\$ (k\$) de chiffre d'affaires

$k =$ 1 à 35

$kg_k =$ quantité d'articles acheminés à l'établissement k en kilogrammes

$\$k =$ chiffre d'affaires de l'établissement k en dollars

Le ratio pondéré moyen de la quantité en fonction de la superficie est évalué comme suit :

$$\overline{x_p}(kg/m^2) = \frac{\sum_{k=1}^{35} kg_k}{\sum_{k=1}^{35} m^2_k}$$

où $\overline{x_p}(kg/m^2)$ = ratio pondéré du poids moyen d'article en kilogrammes par mètre carré de superficie

$k =$ 1 à 35

kg_k = quantité d'articles acheminés à l'établissement k en kilogrammes

m^2_k = superficie de l'établissement k en mètres carrés

6- Estimation #2 de la quantité d'articles qui transite par les organismes

Les ratios pondérés calculés à l'étape précédente permettent d'estimer la quantité totale d'articles qui transitent par les 178 établissements pour lesquels l'information est disponible.

On peut calculer cette quantité à partir du ratio pondéré basé sur le chiffre d'affaires :

$$kg(\$_p)_{178} = \frac{\sum_{k=1}^{178} \$_k}{1000} \times \overline{x_p} \left(\frac{kg}{k\$} \right)$$

où $kg(\$_p)_{178}$ = quantité totale d'articles qui transitent par les 178 établissements en fonction du ratio pondéré de quantité par 1000\$ de chiffre d'affaires, en kilogrammes

$k =$ 1 à 178

$\$_k$ = chiffre d'affaires de l'établissement k en dollars

$\overline{x_p}(kg/k\$)$ = ratio pondéré moyen de la quantité d'articles par 1000\$ de chiffre d'affaires

Pour calculer la quantité d'articles à partir du ratio pondéré basé sur la superficie, on utilise la formule suivante :

$$kg(m^2_p)_{178} = \sum_{k=1}^{178} m^2_k \times \overline{x_p} \left(\frac{kg}{m^2} \right)$$

où $kg(m^2_p)_{178}$ = quantité totale d'articles qui transitent par les 178 établissements en fonction du ratio pondéré de quantité par unité de superficie, en kilogrammes

$k =$ 1 à 178

m^2_k = superficie de l'établissement k en mètres carrés

$\overline{x_p}(kg/m^2)$ = ratio pondéré moyen de la quantité d'articles par mètre carré de superficie

Les résultats de cette estimation semblent plus valables. D'une part, les deux calculs donnent un résultat très similaire (40 431 tm selon le chiffre d'affaires, 38 598 tm selon la superficie).

D'autre part, les résultats semblent cohérents lorsqu'on les compare avec la génération totale de matières résiduelles (voir le texte à cet effet).

7- Détail de la composition, de la qualité et du taux de rejet par catégorie d'articles

a) Évaluation de la composition des articles du réemploi

Connaissant dans quel ordre de grandeur les articles du réemploi sont acheminés aux organismes de réemploi, il est intéressant de déterminer approximativement l'importance de chaque catégorie par rapport au total.

Pour ce faire, on se réfère au poids des articles pour chacune des 13 catégories pour les 178 établissements dont on dispose d'informations suffisantes.

Les poids associés à la catégorie « autres » ainsi que les poids se rapportant à « toutes les catégories de matières » ne sont pas pris en considération ici.

La formule utilisée est la suivante :

$$\%_{k=1}^{13} = \frac{\sum_{k=1}^{13} kg_k}{\sum kg_{178}}$$

où $\%_k =$ proportion de la catégorie k par rapport au total des 13 catégories

$k =$ 1 à 13

$kg_k =$ poids des articles acheminés à l'établissement k en kilogrammes

$kg_{178} =$ poids total des articles acheminés aux 178 établissements pour lesquels les informations sont disponibles

b) Évaluation de la qualité des articles pour chacune des 13 catégories

À l'aide des réponses obtenues quant à la qualité des articles, on évalue le taux moyen de qualité de chaque catégorie de matière. On distingue quatre niveaux de qualité :

1. article en bon état et prêt pour l'écoulement;
2. article nécessitant des ajustements mineurs;
3. article ayant besoin de réparations majeures;
4. article en mauvais état ne pouvant pas être écoulé.

Dans un premier temps, une moyenne arithmétique des réponses obtenues est réalisée.

$$\overline{x_a}(\text{état}_i)_k = \frac{\sum(\text{état}_i)_k}{n(\text{état}_i)_k}$$

où $\overline{x_a}(\text{état}_i)_k =$ pourcentage moyen arithmétique des articles de catégorie k étant reçus dans un état i

$k =$ 1 à 13

$i =$ 1 à 4 selon la charte ci-dessus

$(\text{état}_i)_k =$ pourcentage des articles de catégorie k étant reçu dans un état i pour un établissement donné

$n(\text{état}_i)_k =$ nombre d'établissements ayant indiqué dans quelle proportion les articles de catégorie k sont reçus dans l'état i

Pour chaque catégorie d'article, cette étape se solde par l'obtention de quatre valeurs en pourcentage, dont le total peut être différent de 100%. Les quatre valeurs sont donc ajustées proportionnellement, afin que leur sommation donne 100%.

Pour ce faire, la formule utilisée est la suivante :

$$\overline{x_p}(\text{état}_i)_k = \frac{\overline{x_a}(\text{état}_i)_k}{\sum \overline{x_a}(\text{état}_i)_k}$$

où $\overline{x_p}(\text{état}_i)_k =$ pourcentage moyen pondéré des articles de catégorie k étant reçus dans un état i

$\overline{x_a}(\text{état}_i)_k =$ pourcentage moyen arithmétique des articles de catégorie k étant reçus dans un état i

$k =$ 1 à 13

$i =$ 1 à 4 selon la charte ci-dessus

c) Évaluation de la quantité d'articles rejetés pour chacune des 13 catégories

À l'aide des réponses obtenues quant au taux de rejet des articles reçus, on évalue la quantité d'articles rejetés en fonction de la catégorie. Le taux moyen de rejet par catégorie d'article est une moyenne arithmétique des réponses obtenues :

$$\overline{x}_a(rejet)_k = \frac{\sum(rejet)_k}{n(rejet)_k}$$

où $\overline{x}_a(rejet)_k =$ pourcentage moyen arithmétique du taux de rejet des articles de catégorie k
 $k =$ 1 à 13
 $(rejet)_k =$ taux de rejet des articles de catégorie k pour un établissement donné
 $n(rejet)_k =$ nombre d'établissements ayant indiqué un taux de rejet pour les articles de catégorie k

8- Extrapolation du tonnage pour Montréal à partir de l'estimation pour 178 organismes

La valeur annuelle des ventes de marchandises d'occasion et d'antiquités (correspondant au code industriel 453310 de la classification SCIAN)¹⁷ au Canada s'élève à 1424 M\$¹⁸.

¹⁷ Statistiques Canada (2006a)

¹⁸ Statistiques Canada (2006b)

La population du Canada et de Montréal s'établit comme au tableau D-3.

TABLEAU D-3. POPULATION TOTALE ET ACTIVE OCCUPÉE DU CANADA ET DE MONTRÉAL

Paramètre	Population totale (habitants)	Population active occupée (habitants)
Canada	32 270 507 ¹⁹	14 695 130 ²⁰
Montréal	1 876 932 ²¹	920 400 ²²

On peut postuler que la valeur des ventes annuelles de marchandises d'occasion et d'antiquités soit proportionnelle à la population active occupée (c'est-à-dire les travailleurs en situation d'emploi).

Ainsi, la valeur des ventes de marchandises d'occasion et d'antiquités pour Montréal devrait se situer à environ 89 M\$.

Les 178 organismes pour lesquels des données suffisantes sont disponibles ont un chiffre d'affaires d'environ 62 M\$, et 40 000 tm d'articles y transitent.

Conséquemment, on peut présumer que la quantité totale d'articles du réemploi qui transitent par les organismes de réemploi de Montréal s'élève à plus ou moins 57 000 tm.

¹⁹ Institut de la statistique du Québec (2006a)

²⁰ Statistiques Canada (2006c)

²¹ Institut de la statistique du Québec (2006b)

²² Statistiques Canada (2006d)

ANNEXE E

Lettre de présentation du *Guide du réemploi* et formulaire d'inscription



MADAME, MONSIEUR,

Réponse
avant le
« date » !

OBJET : GUIDE DU RÉEMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
INSCRIPTION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT DANS LA NOUVELLE ÉDITION 2005-2006

La Ville de Montréal prépare actuellement la réédition du **Guide du réemploi de l'île de Montréal**. Produit depuis 1993, ce Guide est un répertoire de près de 600 adresses d'établissements qui donnent une deuxième vie à des objets de toutes sortes. **Votre collaboration est sollicitée** pour la mise à jour des informations concernant **votre établissement**.

Le Guide du réemploi de l'île de Montréal est distribué **gratuitement** à raison de **50 000 exemplaires en français et de 10 000 en anglais**. Une version électronique, sur le site de la Ville, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/reemploi bénéficiera elle aussi de la mise à jour. En 2004, environ 204 000 visiteurs ont fréquenté le site, et son adresse est en lien sur plusieurs autres sites.

Pour l'édition 2005-2006 du Guide du réemploi de l'île de Montréal, la Ville a retenu les services de NI Environnement, une firme d'experts-conseils en gestion des matières résiduelles et éditeur.

L'inscription de votre établissement ne comporte **aucuns frais pour vous**. C'est pourquoi il est à votre avantage de nous partager, sur une base volontaire, l'information sur votre établissement **en remplissant le formulaire ci-joint**.

Le formulaire s'adresse uniquement aux établissements qui ont une place d'affaires sur le territoire de l'île de Montréal ET qui vendent et/ou acceptent des articles usagés ou disposent de boîtes de dons.

L'**information publiée** est uniquement : le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse du site Web de votre établissement ainsi que les services offerts. Aucune autre information ne sera diffusée. Les autres renseignements demandés au formulaire serviront au besoin si nous devons vous contacter ultérieurement.

Afin de bénéficier de cette offre, veuillez retourner le questionnaire dûment complété **avant le « date »** :

- 1) par télécopieur au (514) 270-1104
- 2) par courriel (clients@ni-corporation.com)
- 3) par la poste au 911, rue Jean-Talon Est, bureau 325-B, Montréal (Québec) H2R 1V5.

Pour toute question ou commentaire, communiquez avec M. Benoit Proulx, de NI Environnement, au (514) 270-1102.

La Ville de Montréal et NI Environnement vous remercient de votre collaboration.

English version available upon request – please contact Benoit Proulx at 514 270-1102





FORMULAIRE D'INSCRIPTION
GUIDE DU RÉEMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL 2005-2006
www.ville.montreal.qc.ca/reemploi

**ATT : Établissements qui ont une place d'affaires sur l'île de Montréal
qui acceptent ou vendent des articles usagés
ou disposent de boîtes de dons**

Nouvelle inscription Réinscription ou mise à jour

Prière de compléter en lettre moulée et retourner d'ici le « date » :

1) par télécopieur au (514) 270-1104

2) par courriel (clients@ni-corporation.com)

3) par la poste au 911, rue Jean-Talon Est, bureau 325-B, Montréal H2R 1V5.

Pour information supplémentaire : Benoit Proulx, NI Environnement (514) 270-1102

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'entreprise _____

Adresse _____

Arrondissement _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel général de l'établissement _____

Site Internet _____

L'établissement est-il membre d'une association ou d'un regroupement?

Non Oui _____

COORDONNÉES DE LA PERSONNE-RESSOURCE (informations non publiées)

Prénom et nom _____

Titre _____ Téléphone direct _____

Courriel de la personne-ressource _____

TYPES D'ACTIVITÉS

Vente d'articles Dépôt (réception d'articles) Boîte de don

SERVICES OFFERTS

Bazar/Foire Livraison à domicile Collecte à domicile
 Réparation Achat de certains articles Mise en consignment

PRODUITS DISPONIBLES ET/OU ACCEPTÉS

Appareils électroménagers Instruments de musique Meubles
 Antiquités Jouets et jeux Petits appareils
 Articles de sport Livres Vêtements
 CD musicaux Matériel informatique

CARACTÉRISTIQUES ADDITIONNELLES

ANNEXE F

Coordonnées des organismes retirés de la liste des organismes de réemploi

ANNEXE F. COORDONNÉES DES ORGANISMES RETIRÉS DE LA LISTE DES ORGANISMES DE RÉEMPLOI

Au cours du processus de collecte de données, il est apparu que certains organismes figurant dans le *Guide du réemploi* ne correspondaient pas à la définition d' « organisme de réemploi ». Ces organismes ont donc été supprimés du répertoire des organismes du réemploi.

La grande majorité des Éco-Quartiers fait partie des organismes retirés. Bien que ces derniers font notamment la promotion du réemploi, aucun article ne transite par leur établissement. Les quelques Éco-Quartiers qui acceptent, donnent ou vendent des articles usagés ont été conservés dans la liste.

Ci-dessous, les établissements retirés de la liste des organismes de réemploi sont énumérés, ainsi que le motif de leur retrait.

Établissement	Arrondissement	Motif du retrait
Éco-Quartier Ahuntsic-Cartierville	Ahuntsic—Cartierville	Seulement collecte de piles et de peinture en vue du recyclage.
Éco-Quartier Saint-Sulpice	Ahuntsic—Cartierville	Seulement collecte de piles en vue du recyclage.
Infolaser	Anjou	Services de récupération seulement, pas de réemploi.
Éco-Quartier Décarie-Layola	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	Seulement collecte de matières en vue du recyclage.
Librairie Déjà Lu	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	Numéro de téléphone hors service.
R.C. Léon service	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	Service de réparation de télévisions, sans vente d'articles usagés.
Surplus d'armée Snowdon	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	Ne vend plus d'articles usagés.
Daniel Électro	LaSalle	Entreprise n'offre plus de service.

Établissement	Arrondissement	Motif du retrait
Éco-Quartier Hochelaga	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	Pas d'activités de réemploi.
Éco-Quartier Longue Pointe	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	Seulement collecte de piles en vue du recyclage.
Marché du disque	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	Numéro de téléphone hors service et mauvaise adresse.
Meubles usagés Billy	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	Numéro de téléphone hors service et mauvaise adresse.
Les Meubles électroménagers FP	Montréal-Nord	Numéro de téléphone hors service et mauvaise adresse.
Emballage Allan inc.	Mont-Royal	Service de réemploi de boîtes de cartons pour les industries seulement.
Au Tourne Livre	Plateau Mont-Royal	Entreprise n'offre plus en service.
Avantage Micro	Plateau Mont-Royal	Numéro de téléphone hors service et mauvaise adresse.
Éco-Quartier Jeanne-Mance et Mille-End	Plateau Mont-Royal	Seulement collecte de piles et de cartouches d'encre en vue du recyclage.
Free-Son enr.	Plateau Mont-Royal	Sauf de rares exceptions, aucun article usagé ne transite par cet établissement.
Mojo et Bella	Plateau Mont-Royal	Numéro de téléphone hors service et mauvaise adresse.
Guitares Pro	Rivières-des-Prairie—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	Uniquement vente d'instruments de musique neufs.
Atelier de réparation Roméo enr.	Rosemont—La Petite-Patrie	Atelier de réparation et vente d'articles neufs.
Éco-Quartier Petite-Patrie Éco-Quartier Vieux-Rosemont / Louis-Hébert / Saint-Édouard	Rosemont—La Petite-Patrie	Ces Éco-Quartiers de la SODER organisent des Éco-Fêtes où les citoyens peuvent louer des tables afin de vendre des articles usagés. Bien que cette activité favorise le réemploi, aucun article ne transite pas ces Éco-Quartiers.
Éco-Quartier Saint-Laurent	Saint-Laurent	Aucun article du réemploi ne transite par cet établissement.
Ambiance et Discernement Antiquités	Sud-Ouest	Uniquement service de location pour les tournages.

Établissement	Arrondissement	Motif du retrait
Ambiance Urbaine, 1477, rue Ottawa	Sud-Ouest	Entrepôt. La boutique est située sur la rue Notre-Dame.
Antiquités Claude Blain	Sud-Ouest	Numéro de téléphone hors service et mauvaise adresse.
Éco-Quartier Pointe-Saint-Charles	Sud-Ouest	Seulement collecte de piles et de cartouches d'encre en vue du recyclage.
Antiquités Phyllis Friedman inc.	Ville-Marie	Le magasin vient de cesser ces activités.
Appareils ménagers Jarry	Villeray—Saint-Michel-Parc-Extension	Numéro de téléphone hors service et mauvaise adresse.
Éco-Quartier Jarry, 277, rue du Liège Est	Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	Point de service de l'Éco-Quartier Villeray-Jarry. Aucun article ne transite par cet établissement.
Éco-Quartier Jarry, 750, rue Mistral	Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	Point de service de l'Éco-Quartier Villeray-Jarry. Aucun article ne transite par cet établissement.
Italméodie	Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	Sauf de rares exceptions, aucun article usagé ne transite par cet établissement.

ANNEXE G

Comparaison du nombre d'établissements de réemploi et de certaines données socio-démographiques et économiques

ANNEXE G.

COMPARAISON DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE RÉEMPLOI ET DE CERTAINES DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

Afin de vérifier s'il existe des corrélations entre le nombre d'organismes de réemploi dans un arrondissement ou une ville et certaines données sociodémographiques et économiques, un test statistique a été appliqué à une série de facteurs.

C'est le coefficient de corrélation linéaire (« r ») qui a été utilisé pour déterminer l'importance de la corrélation entre deux facteurs particuliers.

La corrélation linéaire consiste à examiner la tendance qu'ont les points d'un nuage de points à l'aligner en ligne droite. Plus les points sont près d'une ligne droite oblique, plus le lien statistique entre les facteurs comparés est fort. Le coefficient de corrélation est un nombre compris entre -1 (corrélation négative parfaite) et 1 (corrélation positive parfaite).

Le coefficient de corrélation r s'interprète ainsi :

[r]	Corrélation
de 0,98 à 1	parfaite
de 0,80 à 0,98	forte
de 0,60 à 0,80	moyenne
de 0,35 à 0,60	faible
de 0 à 0,35	nulle

Il est important de noter qu'une corrélation ne signifie pas qu'il existe un lien causal entre les deux facteurs.

Les pages suivantes présentent les données utilisées et les résultats obtenus. Toutes les données proviennent du profil socio-économique de l'agglomération de Montréal²³.

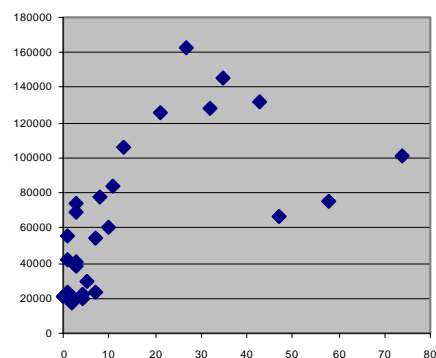
²³ Ville de Montréal (2005b)

Corrélation entre le nombre d'établissements et la population totale

DONNÉES SOURCE UTILISÉES

Arrondissement / Ville	Nombre d'établissements	Population totale
Ahuntsic-Cartierville	21	125145
Anjou	3	38015
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	23123
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	163110
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	41580
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	53848
Dorval—L'Île-Dorval	2	17706
Kirkland	2	20423
La Salle	3	73983
Lachine	3	40222
L'Île-Bizard—Sainte-Genève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	22201
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	32	128440
Montréal-Nord	11	83600
Mont-Royal	0	20361
Outremont	7	22993
Pierrefonds—Senneville	1	55933
Plateau-Mont-Royal	74	101364
Pointe-Claire	5	29286
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	106004
Rosemont—La Petite-Patrie	43	131318
Saint-Laurent	8	77391
Saint-Léonard	3	69604
Sud-Ouest	47	66474
Verdun	10	60564
Ville-Marie	58	74832
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	145485
Westmount	4	19727

Nombre d'établissements en fonction de la population totale



Coefficient de corrélation = 0,605 261 59

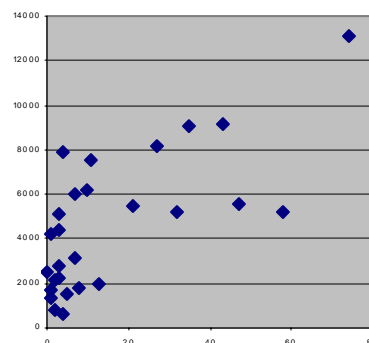
Corrélation = moyenne

Corrélation entre le nombre d'établissements et la densité de population

DONNÉES SOURCE UTILISÉES

Arrondissement / Ville	Nombre d'établissements	Densité de population par km ²
Ahuntsic-Cartierville	21	5460
Anjou	3	2793
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	1357
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	8151
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	4175
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	3113
Dorval—L'Île-Dorval	2	848
Kirkland	2	2120
La Salle	3	4417
Lachine	3	2256
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	649
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	32	5223
Montréal-Nord	11	7552
Mont-Royal	0	2532
Outremont	7	5972
Pierrefonds—Senneville	1	1727
Plateau-Mont-Royal	74	13096
Pointe-Claire	5	1552
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	1935
Rosemont—La Petite-Patrie	43	9113
Saint-Laurent	8	1805
Saint-Léonard	3	5148
Sud-Ouest	47	5572
Verdun	10	6161
Ville-Marie	58	5164
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	9064
Westmount	4	7895

Nombre d'établissements en fonction de la densité de population par km²



Coefficient de corrélation = 0,706 229 12

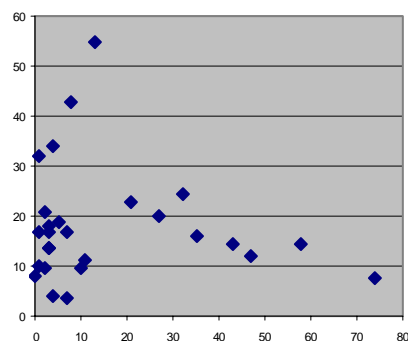
Corrélation = moyenne

Corrélation entre le nombre d'établissements et la superficie du territoire

DONNÉES SOURCE UTILISÉES

Arrondissement / Ville	Nombre d'établissements	Superficie du territoire en km ²
Ahuntsic-Cartierville	21	22,9
Anjou	3	13,6
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	17
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	20
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	9,9
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	17
Dorval—L'Île-Dorval	2	21
Kirkland	2	9,6
La Salle	3	16,8
Lachine	3	18
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	34,2
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	32	24,6
Montréal-Nord	11	11,1
Mont-Royal	0	8
Outremont	7	3,8
Pierrefonds—Senneville	1	32
Plateau-Mont-Royal	74	7,7
Pointe-Claire	5	19
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	54,8
Rosemont—La Petite-Patrie	43	14,4
Saint-Laurent	8	42,9
Saint-Léonard	3	13,5
Sud-Ouest	47	11,9
Verdun	10	9,8
Ville-Marie	58	14,5
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	16
Westmount	4	4

Nombre d'établissements en fonction de la superficie du territoire en km²



Coefficient de corrélation = -0,125 267 29

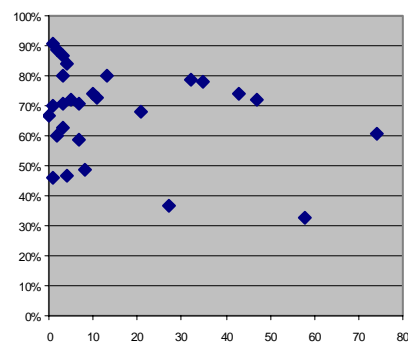
Corrélation = nulle

Corrélation entre le nombre d'établissements et la proportion d'habitations de 8 logements et moins

DONNÉES SOURCE UTILISÉES

Arrondissement / Ville	Nombre d'établissements	Proportion d'habitations de 8 logements et moins
Ahuntsic-Cartierville	21	68%
Anjou	3	63%
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	91%
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	37%
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	46%
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	71%
Dorval—L'Île-Dorval	2	60%
Kirkland	2	89%
La Salle	3	80%
Lachine	3	71%
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	84%
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	32	79%
Montréal-Nord	11	73%
Mont-Royal	0	67%
Outremont	7	59%
Pierrefonds—Senneville	1	70%
Plateau-Mont-Royal	74	61%
Pointe-Claire	5	72%
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	80%
Rosemont—La Petite-Patrie	43	74%
Saint-Laurent	8	49%
Saint-Léonard	3	87%
Sud-Ouest	47	72%
Verdun	10	74%
Ville-Marie	58	33%
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	78%
Westmount	4	47%

Nombre d'établissements en fonction de la proportion d'habitations de 8 logements et moins



Coefficient de corrélation = -0,256 540 02

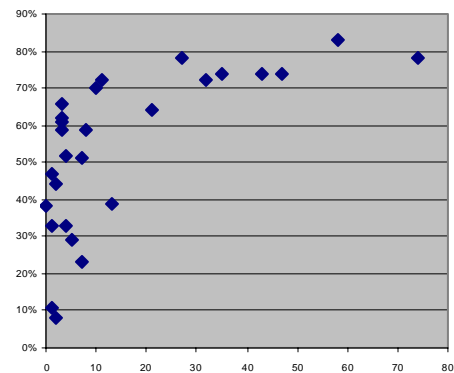
Corrélation = nulle

Corrélation entre le nombre d'établissements et la proportion de locataires par rapport aux propriétaires

DONNÉES SOURCE UTILISÉES

Arrondissement / Ville	Nombre d'établissements	Proportion de locataires
Ahuntsic-Cartierville	21	64%
Anjou	3	59%
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	11%
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	78%
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	47%
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	23%
Dorval—L'Île-Dorval	2	44%
Kirkland	2	8%
La Salle	3	61%
Lachine	3	62%
L'Île-Bizard—Sainte-Genève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	33%
Mercier—Hochelega-Maisonneuve	32	72%
Montréal-Nord	11	72%
Mont-Royal	0	38%
Outremont	7	51%
Pierrefonds—Senneville	1	33%
Plateau-Mont-Royal	74	78%
Pointe-Claire	5	29%
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	39%
Rosemont—La Petite-Patrie	43	74%
Saint-Laurent	8	59%
Saint-Léonard	3	66%
Sud-Ouest	47	74%
Verdun	10	70%
Ville-Marie	58	83%
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	74%
Westmount	4	52%

Nombre d'établissements en fonction de la proportion de locataires



Coefficient de corrélation = 0,652 118 74

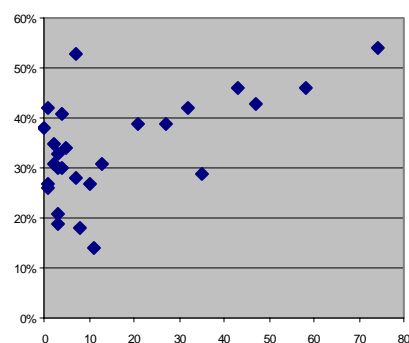
Corrélation = moyenne

Corrélation entre le nombre d'établissements et le taux de récupération résidentiel

DONNÉES SOURCE UTILISÉES

Arrondissement / Ville	Nombre d'établissements	Taux de récupération résidentiel
Ahuntsic-Cartierville	21	39%
Anjou	3	30%
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	42%
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	39%
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	27%
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	28%
Dorval—L'Île-Dorval	2	31%
Kirkland	2	35%
La Salle	3	33%
Lachine	3	21%
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	30%
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	32	42%
Montréal-Nord	11	14%
Mont-Royal	0	38%
Outremont	7	53%
Pierrefonds—Senneville	1	26%
Plateau-Mont-Royal	74	54%
Pointe-Claire	5	34%
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	31%
Rosemont—La Petite-Patrie	43	46%
Saint-Laurent	8	18%
Saint-Léonard	3	19%
Sud-Ouest	47	43%
Verdun	10	27%
Ville-Marie	58	46%
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	29%
Westmount	4	41%

Nombre d'établissements en fonction du taux de récupération résidentiel



Coefficient de corrélation = 0,570 232 65

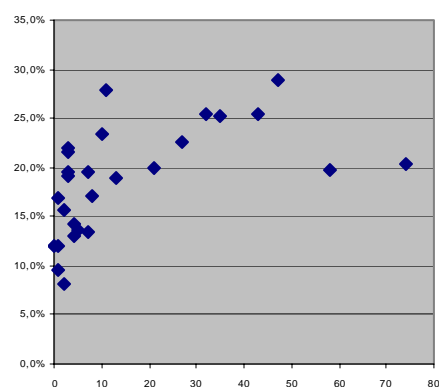
Corrélation = faible

Corrélation entre le nombre d'établissements et la proportion de familles monoparentales

DONNÉES SOURCE UTILISÉES

Arrondissement / Ville	Nombre d'établissements	Proportion de familles monoparentales
Ahuntsic-Cartierville	21	19,9%
Anjou	3	19,2%
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	9,5%
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	22,6%
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	12,0%
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	13,5%
Dorval—L'Île-Dorval	2	15,6%
Kirkland	2	8,2%
La Salle	3	21,5%
Lachine	3	22,0%
L'Île-Bizard—Sainte-Genève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	14,3%
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	32	25,5%
Montréal-Nord	11	27,8%
Mont-Royal	0	12,0%
Outremont	7	19,6%
Pierrefonds—Senneville	1	16,9%
Plateau-Mont-Royal	74	20,3%
Pointe-Claire	5	13,7%
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	19,0%
Rosemont—La Petite-Patrie	43	25,5%
Saint-Laurent	8	17,0%
Saint-Léonard	3	19,5%
Sud-Ouest	47	28,9%
Verdun	10	23,4%
Ville-Marie	58	19,7%
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	25,3%
Westmount	4	13,1%

Nombre d'établissements en fonction de la proportion de familles monoparentales



Coefficient de corrélation = 0,539 805 04

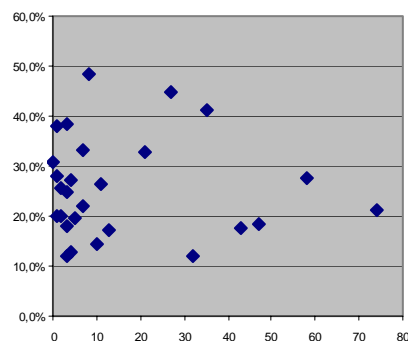
Corrélation = faible

Corrélation entre le nombre d'établissements et la population immigrante

DONNÉES SOURCE UTILISÉES

Arrondissement / Ville	Nombre d'établissements	Population immigrante
Ahuntsic-Cartierville	21	32,9%
Anjou	3	18,1%
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	20,2%
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	44,9%
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	38,2%
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	33,4%
Dorval—L'Île-Dorval	2	20,2%
Kirkland	2	25,6%
La Salle	3	24,8%
Lachine	3	12,1%
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	12,8%
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	32	12,1%
Montréal-Nord	11	26,5%
Mont-Royal	0	30,8%
Outremont	7	22,1%
Pierrefonds—Senneville	1	28,0%
Plateau-Mont-Royal	74	21,4%
Pointe-Claire	5	19,7%
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	17,3%
Rosemont—La Petite-Patrie	43	17,6%
Saint-Laurent	8	48,5%
Saint-Léonard	3	38,5%
Sud-Ouest	47	18,6%
Verdun	10	14,4%
Ville-Marie	58	27,5%
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	41,3%
Westmount	4	27,1%

Nombre d'établissements en fonction de la population immigrante



Coefficient de corrélation = -0,045 033 18

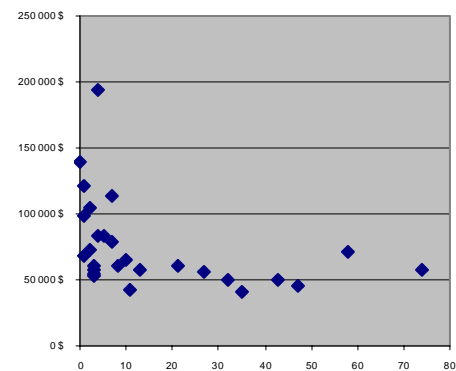
Corrélation = nulle

Corrélation entre le nombre d'établissements et le revenu familial annuel moyen

DONNÉES SOURCE UTILISÉES

Arrondissement / Ville	Nombre d'établissements	Revenu familial annuel moyen
Ahuntsic-Cartierville	21	61 351 \$
Anjou	3	60 230 \$
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	120 670 \$
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	56 277 \$
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	99 164 \$
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	79 440 \$
Dorval—L'Île-Dorval	2	72 960 \$
Kirkland	2	104 967 \$
La Salle	3	54 131 \$
Lachine	3	57 319 \$
L'Île-Bizard—Sainte-Genève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	83 253 \$
Mercier—Hochelega-Maisonneuve	32	49 804 \$
Montréal-Nord	11	42 421 \$
Mont-Royal	0	139 148 \$
Outremont	7	113 825 \$
Pierrefonds—Senneville	1	68 615 \$
Plateau-Mont-Royal	74	57 778 \$
Pointe-Claire	5	83 906 \$
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	57 745 \$
Rosemont—La Petite-Patrie	43	49 932 \$
Saint-Laurent	8	60 324 \$
Saint-Léonard	3	52 941 \$
Sud-Ouest	47	45 044 \$
Verdun	10	65 764 \$
Ville-Marie	58	70 904 \$
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	40 401 \$
Westmount	4	194 345 \$

Nombre d'établissements en fonction du revenu familial annuel moyen



Coefficient de corrélation = -0,399 451 82

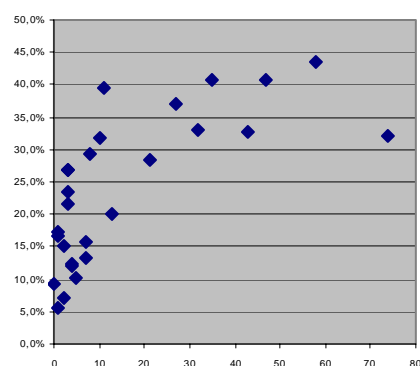
Corrélation = faible

Corrélation entre le nombre d'établissements et la proportion de familles à faibles revenus

DONNÉES SOURCE UTILISÉES

Arrondissement / Ville	Nombre d'établissements	Proportion de familles à faibles revenus
Ahuntsic-Cartierville	21	28,4%
Anjou	3	21,6%
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	5,6%
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	37,1%
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	16,8%
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	13,2%
Dorval—L'Île-Dorval	2	15,0%
Kirkland	2	7,0%
La Salle	3	23,5%
Lachine	3	27,0%
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	12,3%
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	32	32,9%
Montréal-Nord	11	39,5%
Mont-Royal	0	9,4%
Outremont	7	15,7%
Pierrefonds—Senneville	1	17,2%
Plateau-Mont-Royal	74	32,2%
Pointe-Claire	5	10,2%
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	20,1%
Rosemont—La Petite-Patrie	43	32,7%
Saint-Laurent	8	29,4%
Saint-Léonard	3	26,8%
Sud-Ouest	47	40,8%
Verdun	10	31,8%
Ville-Marie	58	43,6%
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	40,7%
Westmount	4	11,9%

Nombre d'établissements en fonction de la proportion de familles à faibles revenus



Coefficient de corrélation = 0,706 148 71

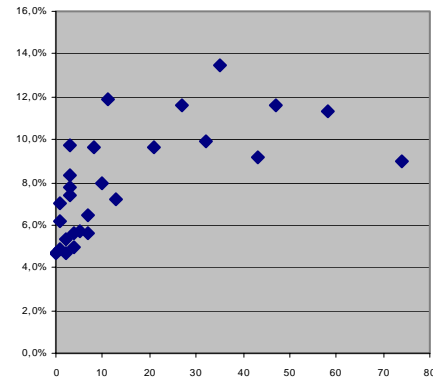
Corrélation = moyenne

Corrélation entre le nombre d'établissements et le taux de chômage

DONNÉES SOURCE UTILISÉES

Arrondissement / Ville	Nombre d'établissements	Taux de chômage
Ahuntsic-Cartierville	21	9,6%
Anjou	3	7,4%
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	4,9%
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	11,6%
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	7,0%
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	6,5%
Dorval—L'Île-Dorval	2	4,7%
Kirkland	2	5,3%
La Salle	3	8,3%
Lachine	3	7,8%
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	5,6%
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	32	9,9%
Montréal-Nord	11	11,9%
Mont-Royal	0	4,7%
Outremont	7	5,6%
Pierrefonds—Senneville	1	6,2%
Plateau-Mont-Royal	74	9,0%
Pointe-Claire	5	5,7%
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	7,2%
Rosemont—La Petite-Patrie	43	9,2%
Saint-Laurent	8	9,6%
Saint-Léonard	3	9,7%
Sud-Ouest	47	11,6%
Verdun	10	8,0%
Ville-Marie	58	11,3%
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	13,5%
Westmount	4	5,0%

Nombre d'établissements en fonction du taux de chômage



Coefficient de corrélation = 0,629 412 93

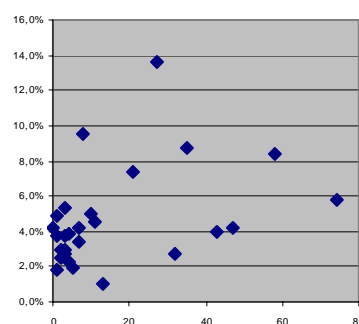
Corrélation = moyenne

Corrélation entre le nombre d'établissements et la proportion d'immigrants récents

DONNÉES SOURCE UTILISÉES

Arrondissement / Ville	Nombre d'établissements	Proportion d'immigrants récents
Ahuntsic-Cartierville	21	7,4%
Anjou	3	2,9%
Beaconsfield—Baie-D'Urfé	1	1,8%
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	27	13,6%
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	4,9%
Dollard-des-Ormeaux—Roxboro	7	3,4%
Dorval—L'Île-Dorval	2	3,0%
Kirkland	2	2,5%
La Salle	3	3,7%
Lachine	3	2,7%
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	4	2,3%
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	32	2,7%
Montréal-Nord	11	4,5%
Mont-Royal	0	4,2%
Outremont	7	4,2%
Pierrefonds—Senneville	1	3,7%
Plateau-Mont-Royal	74	5,8%
Pointe-Claire	5	1,9%
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	13	1,0%
Rosemont—La Petite-Patrie	43	4,0%
Saint-Laurent	8	9,5%
Saint-Léonard	3	5,3%
Sud-Ouest	47	4,2%
Verdun	10	5,0%
Ville-Marie	58	8,4%
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	35	8,7%
Westmount	4	3,9%

Nombre d'établissements en fonction de la proportion d'immigrants récents



Coefficient de corrélation = 0,396 203 52

Corrélation = faible